



HAL
open science

L'espace public européen : l'intégration politique à travers la délibération ? Huit journaux européens à l'épreuve du Traité de Lisbonne

Anna-Babette Mauersberger

► **To cite this version:**

Anna-Babette Mauersberger. L'espace public européen : l'intégration politique à travers la délibération ? Huit journaux européens à l'épreuve du Traité de Lisbonne. Science politique. 2008. dumas-00824123

HAL Id: dumas-00824123

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00824123v1>

Submitted on 21 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
www.iep-grenoble.fr

Université Pierre Mendès France

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
DE GRENOBLE
MASTER « ETUDES EUROPEENNES »

L'espace public européen:

L'intégration politique à travers la délibération?

- Huit journaux européens à l'épreuve du Traité de Lisbonne -

Mémoire de fin d'études présenté par

Anna-Babette Mauersberger

Sous la direction de
Bruno Cautrès

Août 2008

Université Pierre Mendès France

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
DE GRENOBLE
MASTER « ETUDES EUROPEENNES »

L'espace public européen:

L'intégration politique à travers la délibération?

- Huit journaux européens à l'épreuve du Traité de Lisbonne -

Mémoire de fin d'études présenté par

Anna-Babette Mauersberger

Sous la direction de
Bruno Cautrès

Août 2008

Je tiens à remercier :

*Jack Bauer
Pour le temps de cerveau disponible ;*

*Yohann Onerech et Nicolas Delorme
pour leur aide avec MODA LISA ;*

*Clément Fontan et Loïc Moissonnier
pour des discussions enrichissantes et des critiques constructives ;*

*Ute Walberg, Annie Pedrono et Herle Jessen
pour leurs encouragements incessants;*

*et Etienne Arras,
qui à lui seul équivalait à toute une équipe de chercheurs,
pour la totalité des aspects cités ci-dessus
et pour tout le reste.*

Table des matières

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : L'ESPACE PUBLIC ENTRE REFLEXIONS THEORIQUES ET APPLICATIONS	
PRATIQUES	12
<i>Chapitre 1 : L'espace public national comme philosophie politique - Retour sur l'histoire conceptuelle d'une notion</i>	14
§1 L'espace public dans la cité grecque	14
§2 L'espace public issu des Lumières	15
§3 L'espace public du 20 ^{ième} siècle : Arendt et Habermas	16
A) Hanna Arendt	16
B) Jürgen Habermas	17
<i>Chapitre 2 : L'espace public national à l'épreuve du paradigme européen – Etat de lieu</i>	21
§1 L'école de l'impossible espace public européen	22
§2 L'école du possible espace public européen	24
A) Les approches verticales	25
B) Les approches horizontales	27
<i>Chapitre 3 : L'espace public européen comme enjeu politico-stratégique - Applications pratiques au niveau européen</i>	29
DEUXIEME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC EUROPÉEN REVISITÉ	35
<i>Chapitre 4 : Posture de recherche</i>	35
§1 Pour une approche dénationalisée de l'espace public européen	38
§2 Pour une approche repolitisée de l'espace public européen	42
§3 Pour une nouvelle vision de la société européenne	44
<i>Chapitre 5 : Démarche et méthodes</i>	47
§1 Les unités d'analyse	47
§2 L'échantillon d'articles de journaux analysé	48
§3 Les variables d'analyse	49
§4 Le traitement et l'analyse des données	52
§5 Problématisations méthodologiques	52

TROISIEME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC EUROPEEN A L'EPREUVE DU TRAITE DE LISBONNE54

<i>Chapitre 6 : Une information européenne accessible à tous?</i>	54
<i>Chapitre 7 : L'existence d'un débat politique</i>	56
§1 Une augmentation nette d'articles d'opinion publiés	57
§2 Une relative hétérogénéité des opinions nationales.....	58
<i>Chapitre 8 : Une circulation des opinions?</i>	68
<i>Chapitre 9 : Réflexivité de la société européenne et conscience politique commune</i>	70
§1 Ancrage national ou européen ?.....	71
§2 Références faites à l'unicité de la société européenne	73
§3 Une société politique de citoyens à la recherche de démocratie.....	77
<i>Conclusions</i>	82
MOTS DE LA FIN	83
Table des graphiques et des tableaux	87
BIBLIOGRAPHIE	88
Annexes	97

SOMMAIRE

Le présent travail interroge le lien entre intégration politique et intégration sociétale au niveau européen, se voulant contribution au débat actuel sur le déficit démocratique de l'Union européenne. A travers une étude quantitative et qualitative de la couverture médiatique du Traité de Lisbonne dans quatre pays européens (l'Espagne, la France, la Grande Bretagne et l'Irlande), il cherche à démontrer comment peut se matérialiser une société européenne politique au-delà des frontières nationales et quelles peuvent être ses missions politiques. Le prisme scientifique permettant d'aborder cette dimension sociétale, aussi bien théoriquement qu'empiriquement, est constitué par le concept d'espace public. Celui-ci, comprenant le lien entre gouvernants et gouvernés comme lien communicatif, permet non seulement de discuter la société européenne comme « entité » discursive à part entière à qui incombe de fait des fonctions éminemment politiques ; il s'avère de surcroît un outil prometteur pour creuser empiriquement notre problématique : nous postulons que ce sont notamment les événements perçus comme « crises » au niveau européen qui font se rapprocher les citoyens en une communauté politique apte à participer aux enjeux européens. En mettant en opposition deux périodes de couverture médiatique, l'une dite « de temps normal » (la signature du traité), l'autre dite « de crise » (le « non » irlandais au traité), nous parvenons à démontrer que l'appréhension d'un « problème » commun mène effectivement à ce que s'accroisse non seulement l'attention médiatique, mais qu'augmente de surcroît la délibération et la conscience politiques communes. La problématisation de l'Union européenne dans le discours médiatique européen se révèle dès lors un « remède » possible au déficit démocratique qui semble aujourd'hui barrer la route à l'Union politique.

Mots clés : Union européenne, Espace public, Espace public européen, Société politique européenne, Médias européens, Citoyenneté européenne, Conscience politique commune, Déficit démocratique, Identité discursive

INTRODUCTION

« L'Europe, l'accord précieux et difficile dans lequel des dissonances se réunissent sans jamais se séparer » - c'est ainsi que Klaus Mann décrit l'Occident européen dans son chef-d'œuvre autobiographique *Der Wendepunkt*¹, exprimant en langage littéraire le défi majeur qui accompagne la construction politique européenne depuis ses débuts. Or, si le credo européen « Unis dans la diversité » fait référence à la longue et dure tradition du continent tentant de mettre de côté les différences pour établir un ordre uni, et ce bien avant qu'émerge le projet d'Union européenne ; et si aujourd'hui il semble tout aussi adéquat pour désigner ce conglomérat multicolore mais pacifié d'Etats et de régions qu'est l'Union européenne, il met parallèlement le doigt sur les chantiers de ce projet politique en devenir, qui bien souvent semblent à même de lui barrer la route pour longtemps. Rien ne pourrait mieux illustrer cette problématique que l'échec du Traité de Lisbonne en juin 2008, auquel le peuple irlandais s'est opposé avec ferveur par la voie référendaire: alors que les élites européennes avaient déjà fait marche arrière en signant ce traité « simplifié » pour sortir de l'impasse dans laquelle les « nons » français et néerlandais à la Constitution les avait conduit deux ans auparavant, elles se retrouvent aujourd'hui face à un nouveau mur : encore une fois ce beau slogan de l'Union européenne « Unis dans la diversité » - s'est retourné contre elle-même. Ainsi, si le Traité de Lisbonne visait, entre autre, à faciliter l'« union » entre les gouvernements à travers l'assouplissement de la prise de décision au niveau communautaire (l'application de la règle de majorité qualifiée dans la plupart des domaines communautaires), l'obligation de le ratifier dans l'ensemble des pays membres tout en respectant leur « diversité » a coupé court à cette entreprise : l'Irlande, seul pays contraint par sa Constitution à soumettre le texte au peuple, en a décidé autrement, et ce à priori pour la Communauté dans son ensemble. Et le paradoxe inhérent au slogan se joue aussi entre les élites et les peuples : la soit disant « union » symbolisée par la signature des gouvernements nationaux n'a pas su passer l'épreuve auprès des gouvernés, même si vingt-six Etats sur vingt-sept avaient sagement préféré ne pas offrir aux masses la possibilité de passer aux urnes. Depuis, le « non » irlandais s'est converti en devinette internationale : ayant beaucoup profité de l'intégration européenne et jugés par conséquent des « très bons européens », on a du mal à comprendre les raisons de ce refus des insulaires que l'on suppose partout sauf en l'Europe elle-même. Aujourd'hui, en pleine « crise » européenne, seul un constat semble faire l'unanimité : l'émergence d'une réelle communauté politique au niveau européen ne

¹ Traduit par nos soins d'après MANN K.(1984), *Der Wendepunkt (The Turning Point)*, Reinbek, Rowohlt, p.212: „Europa, der kostbar-schwierige Akkord, in dem Dissonanzen zueinanderfinden, ohne sich je zu lösen“.

pourra plus faire l'économie d'une communauté des peuples ; l'intégration politique devra forcément s'accompagner de l'intégration sociale.

De nos jours, alors que le « déficit démocratique » de l'Union européenne qui cherche à se politiser davantage depuis Maastricht est dénoncé de tous bords, et où notamment le manque de participation citoyenne à ce projet pose problème, ce postulat est d'autant plus piquant. Or, si l'on peut, du moins en théorie, aisément réformer les institutions au niveau européen afin de donner plus de poids au Parlement européen ou de rendre plus transparentes les décisions de la Commission ou du Conseil, la participation des peuples aux enjeux européens ne se décrète évidemment pas. Et, paradoxalement, alors que pendant longtemps l'Union reposait sur le « consensus permissif » de ses habitants, ce consensus se transforme depuis Maastricht en doutes et méfiances à l'égard de Bruxelles plutôt que de se renforcer davantage avec le temps. Il semblerait alors, ambiguïté frappante, que plus l'Union devient politique, plus son peuple prend ses distances. Nous voilà alors plongés dans le cœur même de la théorie démocratique. Or, si le credo « *by the people, of the people, for the people, with the people* » requiert que les institutions donnent aux citoyens les moyens d'influence et de contrôle (DAHL) ; et si les institutions européennes s'efforcent effectivement depuis une dizaine d'années de mieux associer les peuples au processus décisionnel, la participation reste néanmoins minimale au niveau européen, laissant supposer que jusqu'ici une véritable société politique allant au delà des frontières nationales fait défaut et que par là une démocratie européenne ne demeure que chimère. Ainsi, un sondage Eurobaromètre réalisé en 2001 annonçait, par exemple, que seulement 26% des citoyens européens seraient intéressés par un débat sur l'Union européenne (50% en Grèce, 17% en Irlande). A contrario, l'existence même d'une autorité politique au niveau européen, quel que soit son visage, suppose *sui generis* l'existence d'une communauté de gouvernés à laquelle s'adressent et qui réceptionne les règlements et directives décidés au niveau supra-national, même si cette communauté reste en pratique peu visible. Quelques événements récents renforcent cette hypothèse : ainsi, par exemple, la protestation des marins pêcheurs européens contre les quotas restrictifs fixés par l'Union européenne, qui a réussi à convaincre la Commission d'autoriser les subventions nationales malgré le principe de libre concurrence ; la directive anti-tabac, interdisant la fumée dans les lieux publics qui a mené en début d'année à ce que la cigarette devienne l'un des sujets de discussion préférés dans les bars ; ou bien la guerre en Irak en 2003, qui a su mobiliser les masses européennes autour d'un large consensus *contre* les Etats-Unis.

La problématique du travail présent découle directement de ce casse-tête, se basant sur deux postulats de départ : premièrement, nous prôtons que l'expérience même d'un règne européen, saisissable pour les citoyens à travers les droits, devoirs et interdictions qu'il impose, tout comme l'expérience pour les décideurs européens d'un « public » qui réagit aux dits droits, devoirs et interdictions, suggère l'existence même d'une société politique européenne en faisant naître un « espace » entre ceux qui reçoivent et observent d'un côté et ceux qui décident et observent de l'autre. Deuxièmement, nous arguons que ce sont de fait notamment les *crises* européennes qui passionnent les masses, qui les incitent à s'informer et à débattre et qui transcendent ce faisant les frontières. Alors que l'Union européenne - dont le leitmotiv à lui seul, rappelons-le, induit déjà sa conflictualité obligé - demeure aujourd'hui une « Union du consensus », du moins dans les *outcomes* qu'elle donne à voir à ses citoyens, nous postulons alors que c'est justement dans le conflit que naît le débat politique autour duquel s'unissent les membres d'une même communauté de citoyens malgré leur diversité. Se pose alors la question de savoir comment aborder cette société politique européenne dont on suppose qu'elle *existe* théoriquement, et qui se fait voir de temps à autre dans ses aptitudes pratiques à débattre et à participer aux enjeux européens. Notre objectif n'est alors pas de questionner son *existence* même, mais d'interroger les *conditions* pour qu'elle devienne visible, pour qu'elle prenne du poids politique, pour qu'elle participe. Dans ce but, nous nous appuyons sur le concept d'espace public, qui nous semble un concept particulièrement pertinent pour appréhender le lien entre intégration politique et intégration sociétale. La notion d'espace public, sur laquelle nous reviendrons en détail dans le premier chapitre de ce travail, désigne, dans son acception la plus commune, la communication institutionnalisée entre gouvernants et gouvernés à travers laquelle les gouvernants rendent leurs actes « publics » et les gouvernés formulent leur accord, critique ou désaccord, tous deux devenant ainsi « responsables » l'un devant l'autre. Historiquement, cet espace émerge alors de la dépendance mutuelle entre hommes au pouvoir et administrés dans les démocraties modernes, son concept étant par là inséparable de la théorie démocratique : ainsi, suivant le dictat démocratique, seul un gouvernement transparent et responsable devant ses gouvernés peut être jugé « légitime » ; seul un public informé et critique devant ses gouvernants peut être caractérisé de « démocratiquement impliqué ». Si l'on suppose qu'une telle dépendance doit aussi exister au niveau d'une Union européenne de plus en plus politique, et que c'est justement son manque de visibilité qui matérialise son déficit démocratique, le concept d'espace public semble de fait très adéquat pour l'analyse de notre problématique, et ce aussi bien théoriquement qu'empiriquement. Ainsi, se situant à la croisée de chemins entre sociologie et science politique, son postulat « minimal » est en

même temps simple qu'ouvert aux possibles : dès que les autorités publiques informent les gouvernés de leurs politiques de manière ouverte et transparente, et dès que ces gouvernés réagissent à cette information d'une manière ou d'une autre (à travers des « représentants » de la société civile, à travers les médias, à travers des forums de discussions, des plaintes, des pétitions, etc.), on peut parler « d'espace public ». Le travail présent entendra cet « espace » comme espace *médiatique*, même si nous ne nions aucunement l'importance d'autres acteurs dans sa construction ou sa circulation (des institutions elles mêmes et de la société civile notamment). Nous sommes de fait convaincus, que la formation d'une « opinion publique » au niveau européen touchant un maximum de personnes - la constitution d'une « société politique » consciente d'elle-même, légitimante ou contestataire alors - ne peut se faire sans les médias de masse². Premièrement, constat intéressant, une des fonctions principales qui leur est attribuée par la sociologie des médias est précisément la même que celle attribué généralement à l'espace public : il leur incombe la responsabilité d'établir non seulement un lien entre les gouvernants et les gouvernés, mais aussi entre les individus sur un mode horizontal.³ Deuxièmement, un regard dans l'Eurobaromètre de 2007 confirme que lorsque les Européens souhaitent avoir des informations sur l'Union européenne, 63 % regardent la télévision, 41% s'informent en lisant les quotidiens, 28% consultent Internet, et 26% écoutent la radio. Seulement après arrivent les discussions avec la famille, les amis ou les collègues (21%), la lecture de magazines (15%) et la consultation des livres ou des brochures d'information (11%).⁴ Or, si Habermas constate que « *les représentations que l'on a de son pays ne sont finalement que des simples produits de constructions d'universitaires, d'historiens, de géographes, de juristes, de linguistes, de professeurs de littérature [...], elles se*

² Le terme d'opinion publique, qui émerge au XVIIIème siècle, désigne sous la plume de MALESHERBES et CONDORCET une nouvelle culture politique qui « *transfère le siège de l'autorité du seul vouloir du roi, décidant sans appel et en secret, au jugement d'une entité qui s'incarne en aucune institution, qui débat publiquement et qui est plus souveraine que le souverain* » (cité d'après RIEFFEL, R. (2005), *Sociologie des médias*, Ellipses, Paris, p. 40). Notons alors qu'elle est inséparable de celle d'espace public : elle a besoin de lui pour se former, puis pour être véhiculée. Or, elle est le produit d'un auditoire particulier, elle est ensuite une opinion partagée par un grand nombre de personnes et elle est enfin une opinion portée à la connaissance de tous, une opinion rendue publique donc. Ou bien, pour parler avec les mots de Georges BURDEAU, l'opinion publique « *est une force sociale résultant de la similitude de jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus et qui s'extériorise dans la mesure ou elle prend conscience d'elle-même* » (BURDEAU, G., « L'opinion publique », *Encyclopedia Universalis*, 1990). Il semble incontesté aujourd'hui que la presse écrite ait été l'un des facteurs majeurs qui a favorisé l'émergence et l'essor de l'opinion publique (voir notamment Gabriel TARDE, psychosociologue du 19^{ème} siècle, qui est un des premiers à souligner l'importante influence de la diffusion à grande échelle des journaux sur les conversations et sur les idées qui circulent au sein de la société, TARDE, G., *L'opinion et la foule*, Alcan, Paris, 1989). L'objectif de ce mémoire n'est cependant pas de rendre compte de l'état réel de l'opinion européenne, il interroge plutôt les conditions essentielles à ce que cette opinion puisse se forger.

³ Voir p. ex. RIEFFEL, R. (2005), op.cit.

⁴ La question n'étant pas de savoir lequel de ces média était leur source d'information préférée, mais bien toutes les sources d'information utilisées par les Européens lorsqu'ils cherchent à avoir des informations sur l'Union, les interviewés étaient en mesure de donner plusieurs réponses. Cela explique que le total des citations dépasse 100%.

sont introduites ans les processus éducatifs par l'intermédiaire de l'école et de la famille, se sont diffusées grâce aux moyens de communication de masse et se sont ancrées, grâce à la circonscription et à la mobilisation, dans les esprits de plusieurs générations de conscrits prêts à défendre avec ardeur leur patrie »⁵, force est de constater qu'au niveau européen, l'institution médiatique entre manifestement en concurrence avec l'institution pédagogique, représentant pour l'instant l'outil par excellence d'intégration sociale, culturelle et politique. Or, si nous sommes loin de croire en la toute puissance des médias, il s'avère qu'ils rythment, par le biais de leurs agendas respectifs, notre pensée et qu'ils proposent les thèmes de discussion aux différents groupes sociaux. Ils sont par là de fait susceptibles de participer à ou de contrecarrer activement la construction d'une conscience collective et d'un espace public politique européens. Ou bien, pour parler avec les mots de Piccoli, Colombo, Mosso et Tartaglia « nous ne pouvons ignorer que les médias nous permettent non seulement de connaître le monde mais aussi qu'ils contribuent, de manière significative, à la construction des modèles d'interprétation qui nous permettent d'organiser, d'évaluer, et de juger des événements sociaux ayant lieu dans un contexte social plus ou moins proche de nous ». ⁶ Suite à ce discernement, les études cherchant à transplanter le concept d'espace public national à un niveau supra-national à partir d'un point de vue médiatique semblent bien plus nombreuses que celles ayant pour objet d'analyse d'autres acteurs participant à sa construction (chapitre 2), ce qui est davantage souligné par les initiatives de l'Union européenne elle-même, traitant les médias comme instrument privilégié d'unification culturelle (chapitre 3). Mais alors qu'on se raccroche à une bibliographie riche attestant aujourd'hui pour le moins de l'existence au niveau européen d'un « espace public », et alors que l'importance stratégique imputée au concept par les acteurs communautaires oblige à elle seule de le questionner, il nous semble que la plupart de démarches laisse de côté le caractère éminemment *politique* de cet espace. Or, l'entendant comme conglomérat des diverses entités nationales et par là comme politiquement non existant dans sa nature au singulier, ou abordant la société européenne comme « lectorat sociologique » sans ambition politique, l'impression s'impose que n'existe, au niveau européen, pas de société apte à saisir l'espace public qui lui est donné par les médias pour le transformer en véritable espace politique.

⁵ Habermas J. (2006), *Sur l'Europe*, Paris, Bayard, p. 35.

⁶ DE PICCOLI N., M. COLOMBO, C. MOSSO ET S. TARTAGLIA (2004), « Entre faits et opinions: une analyse psychosociale de la presse quotidienne », in: MARCHAND P. (éd), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR, pp. 203-232 ; cité d'après BAUGNET L, A. FOUQUET (2005), « L'Europe dans les médias : effets de contexte », in : *Connexions*, « L'Europe dans le champ des sciences sociales », Vol. 84, n°2, p. 88.

Nous voulons mettre sens dessus à cette impression en interrogeant les approches existantes et en les élargissant par nos propres réflexions théoriques (deuxième partie), qui seront mises à l'épreuve d'une étude empirique de la presse dans quatre pays européens. Malgré le fait, que la presse écrite ne constitue que le « deuxième médium » après la télévision auquel font recours les citoyens pour s'informer sur l'Europe, nous avons opté pour une étude de journaux de qualité plutôt que de nous concentrer sur des récits télévisuels. Comme l'ont montré plusieurs études, la presse écrite sérieuse joue, du moins dans le domaine de la communication politique, un rôle de « leader d'opinion », orientant, puisque perçue comme « organe raisonnant », aussi bien les attitudes de ses lecteurs que la couverture télévisuelle et radiophonique.⁷ De surcroît, c'est notamment dans la presse que les « avis propres » sont représentés, à travers de commentaires, de rubriques d'opinion, de lettres à l'éditeur, d'interviews ou autres ; elle présente alors, contrairement à la télévision, un « forum de discussion » potentiel auquel les lecteurs peuvent participer soit passivement en suivant le débat se déroulant entre différents « représentants d'opinion », soit activement, en s'adressant directement à la rédaction. Par conséquent, la « société européenne » qui prend corps à travers cet espace public médiatique sera avant tout comprise dans sa nature discursive : seule sa présence médiatique sera analysée (notre étude ne porte ni sur les groupes sociaux ciblés par ces quotidiens, ni sur les contenus journalistiques reçus par les lecteurs). Autrement dit et formulé de manière outrancière, la société politique européenne qui se matérialise à travers l'espace public médiatique, n'existera à nos yeux que quand la publicité médiatique s'adonne à sa description ; elle prendra fin dès que l'espace public européen se rend invisible. Nous reviendrons sur les détails de ces postulats dans la deuxième partie de ce travail.

Enfin, notre posture de recherche sera étudiée empiriquement dans la troisième partie, le sujet du Traité de Lisbonne constituant notre terrain recherche. Ce terrain divisé en deux périodes s'est avéré fertile pour creuser la question de l'espace public européen politisé et politisant : tout d'abord, la période de signature en décembre 2007, qui fait relativement peu de bruit dans le paysage médiatique européen, et deuxièmement, la période de l'échec du référendum en Juin 2008, de la « crise » donc, qui donne libre cours à une discussion ardente sur l'Europe et son avenir, en particulier dans les cercles politico-intellectuels⁸. S'impose alors

⁷ cf. Meyer C. et al. (2000) ou Norris P. (2000).

⁸ Comme le révèle par exemple l'édition du samedi 21 Juin de *The Guardian*, le sujet s'avère le plus lu dans la semaine du 14 au 22 juin, seulement suivi par des sujets « société » comme *Big Brother*, *Russel Crowe* ou *Ronaldo* ; des « blogs » internet intitulés « *Ireland – in or out ?* » sont initiés par différents quotidiens européens afin de faire

à première vue le même constat, à l'égard de cette deuxième période, que celui fait par Jürgen Habermas après l'échec du référendum sur la Constitution en France : « *On peut regretter l'issue du référendum, mais il a mobilisé les citoyens de manière démocratique* ». ⁹ Afin de creuser la véracité de cette hypothèse, nous oeuvrerons donc à une comparaison de la couverture médiatique européenne au cours de ces deux périodes, tout en nous focalisant sur leur contenu « politisant ». Or, comme le montrera cette étude, nous parviendrons à démontrer que les « crises » européennes font naître des espaces publics politisés et politisants, susceptibles d'augmenter sensiblement la conscience collective politique européenne. Ainsi, à travers l'issue du référendum sur le Traité de Lisbonne on voit se matérialiser un espace public contestataire : autour de la reconnaissance même des lacunes de l'Union européenne, et dans l'« utopie » d'une « union » issue d'une pensée critique et constructive, la société européenne se donne elle-même non seulement les moyens d'observer l'Union de Bruxelles ; elle s'observe aussi elle-même dans toute sa « diversité ». Il lui incombe alors une fonction structurelle dans le processus d'intégration politique, du moins si l'on suppose que le système politique européen obéit aux dictats de la théorie démocratique : elle devient à priori capable, à travers sa mise en scène discursive, de guider, modifier et mouler l'Union en construction, exerçant par là une fonction épistémique dans son ensemble.

Nous avons retenu dans le cadre de ce travail quatre pays de l'Union européenne : la France comme « moteur » proeuropéen de l'UE, le Royaume Uni comme pays dit eurosceptique et souverainiste, l'Espagne comme pays europhile de taille et d'influence moyenne et l'Irlande comme petit pays insulaire étant le seul à avoir eu recours au référendum pour le Traité de Lisbonne. Même si nous avons tenté de choisir des pays « représentatifs » de l'ancienne UE 15, cette démarche peut sembler réductrice au regard de nos postulats. De surcroît, nos résultats ne portent que sur une seule étude de cas d'une période de temps relativement courte ; on pourrait alors aisément argumenter que le débat impulsé par le non irlandais présente une exception ne permettant pas de généralisations, ou que la prise en compte d'autres paysages médiatiques aurait pu considérablement changer la donne. Certes, il aurait été intéressant de mener une étude plus large, comprenant notamment un ou plusieurs pays des nouveaux Etats membres ; certes il aurait été aussi pertinent d'analyser plusieurs événements européens pour corroborer nos résultats, mais notre ambition confrontée à la

participer les lectorats au débat ; ou encore des associations europhiles comme *Europeanova* manifestent leur déception dans les rues de Lyon.

⁹ Habermas, J. (2006), *Sur l'Europe*, Paris, Bayard, p.9f.

réalité du temps imparti par un mémoire doit se restreindre à amorcer des pistes de réflexion qui à nos yeux n'ont pas été suffisamment abordées dans les travaux de recherche actuels.

PREMIERE PARTIE :

L'ESPACE PUBLIC ENTRE REFLEXIONS THEORIQUES ET APPLICATIONS PRATIQUES

La notion d'espace public est aujourd'hui autant utilisée par les sciences sociales que par les pouvoirs politiques et les élites intellectuelles pour désigner *grosso modo*, dans sa définition la plus large, « un espace plus ou moins symbolique situé à l'interface entre l'Etat et la société civile, au sein duquel sont débattus publiquement les affaires intéressant la communauté politique »¹⁰. Employé très souvent en une seule fois avec des notions telles que légitimité, citoyenneté ou identité collective, le concept possède dans sa généalogie même une normativité intrinsèque, qui rend difficile toute tentative réelle d'objectivisation du paradigme : ainsi, si le concept d'espace public peut définitivement être interprété comme concept de philosophie politique, son existence réelle et jusqu'aujourd'hui questionné par certains chercheurs. Ainsi, la formule provocatrice « *Y-a-t'il jamais eu un espace public ?* » par SCHUDSON¹¹ renvoie directement aux doutes à l'égard de sa validité historique et pourrait aisément mettre à mal toutes les recherches basées sur l'hypothèse que l'espace public existe, dégradant sa réalité à une simple « question de foi ». A l'inverse, en dépit de toutes les controverses théoriques, il semble tout aussi difficile de démontrer que l'espace public n'existe pas. De surcroît, il connaît depuis une quinzaine d'années un nouveau souffle menant à une multitude d'élargissements, de réinterprétations ou de réadaptations de la théorie d'origine qui viennent brouiller ses contours davantage. S'y ajoute que, dû aux réflexions sur le soit disant déficit démocratique de l'Union européenne, il s'est vu attribué une véritable importance stratégique et cela en dépit des doutes qui peuvent exister à son égard : considéré comme la source primordiale de légitimité politique et étant par là intimement lié à la théorie démocratique, l'émergence d'un espace public européen est vue comme conduisant, dans un premier temps, au renforcement de la citoyenneté effective qui fait jusqu'aujourd'hui défaut au niveau européen ; et, dans un deuxième temps, au développement d'une véritable identité collective à travers l'exercice réel des pratiques civiques supra-nationales. Dans cette logique on estime – aussi bien du côté scientifique que du côté administratif – que l'amélioration de la démocratie européenne, visée depuis Maastricht mais plus particulièrement depuis les « non » français et néerlandais en 2005 - ne pourra pas faire l'économie de sa concrétisation à travers un espace public qui serait établi à une échelle allant au-delà de l'Etat nation. Dans l'idéal, cet espace offrirait à tous les citoyens (et non-citoyens) de l'Union européenne le même degré et contenu d'information sur les

¹⁰ Cautrès B, D. Reynié (2002), *L'opinion européenne 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p.91.

¹¹ SCHUDSON M. (1995), *"The Power of the News"*, London, Harvard University Press.

activités et enjeux de Bruxelles et ses Etats-membres, information qui serait diffusée, d'un côté, par les institutions supra-nationales et nationales elles-mêmes, et d'un autre côté par le biais des médias autochtones et de la société civile, et qui permettrait la délibération sur et la participation citoyennes aux enjeux de l'Union. Il lui incombe alors un caractère quelque peu programmatique, dont témoignent non seulement les efforts des acteurs politiques (et notamment de la Commission européenne), étant allés, en 2006, jusqu'à la création d'une sous-commission nommée « Espace Public Européen », mais dont rendent également compte les multiples recherches scientifiques en la matière depuis une dizaine d'années. Par là, l'écart existant traditionnellement entre la science et les institutions politiques se voit considérablement réduit : si du côté scientifique, on tente de cerner l'effectivité de l'espace public européen à travers des analyses empiriques - et ceci bien souvent en l'abordant avec une certaine ambition interventionniste afin de le *former*, de le *créer*, de le *modifier*, de *l'améliorer* ou de *l'élargir*, - les acteurs politiques et associatifs cherchent à le faire advenir, dans le même but, à travers des actions concrètes. Le concept d'espace public européen rassemble alors les esprits autour d'une certaine vision de la démocratie, chercheurs et acteurs politiques semblant réfléchir et combattre côte à côte au nom d'un même objectif.

Cependant, le concept *divise* les esprits aussitôt, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord, il évoque chez ses usagers des associations très différentes qui ne se recoupent que partiellement. Si les actions de l'UE en matière d'espace public visent surtout une plus grande transparence des institutions à travers une meilleure politique de communication et une plus grande ouverture au public, la science aborde la question sous une multitude d'angles différents : le concept d'espace public irrigue en effet l'ensemble des sciences sociales et génère par là nombreuses acceptations différentes, le sens de la notion se déplaçant légèrement d'une discipline à l'autre, si bien que l'historien, l'architecte, le philosophe ou le politologue ne parlent pas tout à fait de la même chose quand ils font référence à la notion. S'y ajoute que depuis peu, nous l'avons insinué, le paradigme européen est venu la brouiller davantage : si la théorie habermassienne, ayant popularisé et ouvert le concept à un usage « au quotidien », était déjà controversée avant qu'elle ne soit transférée au niveau supra-national, la question d'un espace public proprement européen a donné lieu, notamment au sein des sciences politiques, à toute une gamme de nouvelles applications du concept « d'origine », qui s'incarnent en plus dans des terrains empiriques extraordinairement divers. Ainsi, la liste des errances intellectuelles à la recherche de sa vraie nature semble éternellement longue : les uns le comprennent comme l'ensemble des espaces non domestiques, les autres comme espace médiatique, les troisièmes le localisent dans les

politiques publiques de l'Union européenne, dans les institutions bruxelloises ou dans la société civile. De plus, comme nous l'avons évoqué plus haut, nombreux chercheurs remettent en cause l'intérêt heuristique du concept lui-même, soit parce qu'ils n'adhèrent pas aux valeurs normatives sous-tendant la notion (la citoyenneté, la démocratie, etc.), soit parce qu'ils doutent de l'existence concrète, historique d'un espace public. Il devient donc particulièrement difficile d'œuvrer à une vraie « définition » de l'espace public européen : le champ scientifique se confond avec sa mise en œuvre pratique, sa normativité inhérente rend difficile toute objectivisation de l'objet d'analyse, sa validité historique reste contestée et ses acceptations varient considérablement d'un domaine et d'un chercheur à l'autre. Cela explique certainement pourquoi n'existe à notre connaissance aucun ouvrage de sciences politiques qui conceptualiserait l'espace public européen de manière *holistique*, les constats et résultats des chercheurs dépendant fortement du point de départ qu'ils ont choisi d'entreprendre. Si le but de ce travail n'est aucunement de combler ce vide, il convient cependant de définir au préalable ce que nous entendons par espace public, d'abord national, puis européen, afin d'établir un horizon théorique de recherche sur lequel nous pourrions nous appuyer par la suite. Nous allons donc commencer par « éplucher » la notion d'espace public jusqu'à ses origines étymologiques afin de reconstituer par la suite le sens du concept à l'heure actuelle (ou bien *notre sens*) et d'en déterminer son utilité (*notre utilité*) pour une transplantation au niveau européen.

Chapitre 1 : L'espace public national comme philosophie politique - Retour sur l'histoire conceptuelle d'une notion

§1 L'espace public dans la cité grecque

Les prémices d'une acceptation politique de la notion d'espace public ont déjà été posées par les cités grecques, où l'espace public est le plus souvent conceptualisé comme lieu *physique* où se déroulent des discussions qui touchent l'ensemble des habitants. L'espace public s'ancre alors dans une vision territorialisée : il n'est pas conçu de façon abstraite, c'est-à-dire comme lieu de parole et de discussion en dehors de toute institutionnalisation et territorialisation, mais son définition se limite à l'existence d'une agora, où un petit nombre de citoyens discute et décide pour la collectivité. Pour les historiens de l'Antiquité, faire l'histoire des espaces publics c'est alors faire le récit de la façon dont émergent les lieux « publics », à savoir l'agora mais aussi les sanctuaires poliades et les nécropoles, donc les espaces réservés aux hommes (politiques), aux dieux et aux morts. Il existe cependant encore une autre manière de voir l'espace public des cités grecques qui est à première vue plus

proche de la définition d'espace public aujourd'hui : plutôt que de le réduire à un lieu physique concret, l'espace public est parfois défini par le principe de publicité des lois, fixant dans la pierre le domaine commun des citoyens. L'espace public est alors l'endroit où la cité fait connaître ses lois, où elle en fait la publicité de ses actes.

§2 L'espace public issu des Lumières

Au 18^{ème} siècle, l'espace public (ou du moins son idéal) commence à être défini autour du principe de la délibération et de la discussion *écrite*, les médiums principaux étant les traités philosophiques, les encyclopédies, la littérature, le théâtre ou encore la correspondance. En définissant la publicité comme l'usage que le philosophe fait de la raison devant un public qui lit, Kant mène le public à être sociologiquement confondu avec le lectorat et s'éloigne par là de la vision grecque, où l'espace public est ancré dans l'institution politique et restreint à un petit nombre de personnes. Dans « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique » paru en 1784, il affirme que « *chez l'homme (en tant que seule créature raisonnable sur terre) les dispositions naturelles qui visent à l'usage de sa raison ne devaient être développées complètement que dans l'espèce, mais non dans l'individu* »¹². A partir de ce postulat, il défend dans « Réponse à la question, qu'est-ce que les Lumières » qu'à la recherche d'une « *constitution civile parfaitement juste* », l'homme devrait être libre de raisonner publiquement avec ses semblables : « *[l'individu] ne peut s'arracher tout seul à la minorité [...]. En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire de lui-même est plus réelle ; cela est même à peu près inévitable pourvu qu'on lui en laisse la liberté* »¹³. Pour Kant, l'homme peut alors seulement se dégager de sa propre « *grossièreté* » à travers l'usage public de la raison, pouvant ainsi, toujours à travers le raisonnement collectif, influencer sur les principes même du gouvernement. L'espace public issu des Lumières est donc un espace de médiation entre l'Etat et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques. L'*Öffentlichkeit* devient en quelque sorte la méthode de l'*Aufklärung* : elle est le moyen de propager verticalement, c'est-à-dire dans tout le corps social, depuis l'intelligentsia cultivée jusqu'aux couches populaires (à travers les feuilletons notamment), un lexique, un vocabulaire d'idées et une culture. Comme le souligne Ferry, elle est aussi le moyen de les propager horizontalement en Europe puisque, selon l'auteur, c'est ainsi que

¹² KANT E. (1985), « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique », in *Œuvres philosophiques*, Paris, La Pléiade, Tome 2, p. 54.

¹³ KANT E. (1985), « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », in *Œuvres philosophiques*, Paris, La Pléiade, Tome 2, p. 59.

« l'Europe a été culturellement formée ; en l'absence de cette propagation culturelle elle n'existerait pas en tant que telle ».¹⁴

§3 L'espace public du 20^{ème} siècle : Arendt et Habermas

A) Hanna Arendt

Hannah Arendt définit l'espace public plus précisément dans *Condition de l'homme moderne* (1958). A la différence de Kant, la philosophe allemande insiste davantage sur la distinction entre privé et public et indique par là plus clairement où l'espace public pourrait trouver son point de départ. Pour elle, l'espace (ici nommé espace de l'apparence) est,

« parce que notre sens du réel dépend entièrement de l'apparence, et donc de l'existence d'un domaine public où les choses peuvent apparaître en échappant aux ténèbres de la vie cachée, le crépuscule lui-même qui baigne notre vie privée (...) est un reflet de la lumière crue du domaine public. Mais il y a beaucoup de choses qui ne peuvent supporter l'illumination implacable de la présence constante d'autrui sur la scène publique ; on n'y tolère que ce qui passe pour important, digne d'être vu ou entendu, le reste devenant automatiquement affaire privée ».¹⁵

Si ce constat reste quelque peu sociologique, il est politisé plus loin dans le texte :

« l'espace de l'apparence commence à exister dès que des hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action ; il précède par conséquent toute constitution formelle du domaine public et des formes de gouvernement, c'est-à-dire des diverses formes sous lesquelles le domaine public peut s'organiser. [...] à la différence des espaces qui sont l'œuvre de nos mains, il ne survit pas à l'actualité du mouvement qui l'a fait naître : il disparaît non seulement à la dispersion des hommes (...) mais aussi au moment de la disparition ou de l'arrêt des activités elles-mêmes ».¹⁶

Un peu comme dans la vision antique de l'espace public, Arendt voit donc les conditions pour l'apparition d'un espace public dans le rassemblement *réel* des hommes autour d'un événement particulier, qui va donner lieu aux paroles et aux actions. L'espace public pour Arendt est alors non seulement lié au dialogue concret entre les participants, mais devient au-delà de cela inséparable de la notion d'*action*, qui constitue en même temps la condition, l'accompagnement et la conséquence de la parole : l'espace public équivaut dans cette appréciation à la *polis*, qui n'est pas proprement dite la cité en sa localisation physique, mais « l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but, en quelque lieu qu'ils se trouvent. [...] l'action et la parole créent entre les participants un espace qui peut trouver sa localisation juste presque n'importe quand et n'importe où ».¹⁷ Dans cette vision des choses,

¹⁴ Ferry J. M. (2000), *La question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard (nrf essais), p. 231.

¹⁵ Arendt H. (1988), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket, p.62.

¹⁶ Op.cit., p.225

¹⁷ Op.cit., p.223

un espace public - qu'il soit national ou européen - n'existe pas pour Arendt, mais seulement des espaces publics ponctuels et limités dans le temps. De surcroît, l'espace public de Arendt doit forcément se matérialiser dans l'activité politique (institutionnelle, associative ou autre) et exclue par là un lectorat plus ou moins « passif » - seuls les hommes qui participent activement à la délibération forment l'espace public.

B) Jürgen Habermas

En 1963 est publié « l'ouvrage clé » sur l'espace public par Habermas, intitulé en langue allemande *Strukturwandel der Öffentlichkeit*. L'ouvrage se fait notamment connaître en Allemagne et restera pendant relativement longtemps en dehors de la portée de la communauté scientifique internationale : alors qu'aujourd'hui le texte est devenue une des références incontournables de toute réflexion sur l'espace public, il faudra attendre les années 90 pour qu'il soit traduit en d'autres langues. Dans le monde anglo-saxon il n'est publié qu'en 1991 sous l'intitulation *The structural transformation of the Public Sphere : An inquiry into a category of Bourgeois Society* ; en France, il paraît encore plus tard, en 1997, sous le titre *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*.¹⁸

Habermas ancre le point de départ de ses réflexions dans l'Angleterre du 18^{ème} siècle, siècle où parallèlement au développement de l'urbanisation émerge la notion d'espace privé dans la bourgeoisie des villes. Il démontre comment la multiplication des débats politiques dans les salons et les cafés urbains, la montée des pouvoirs du Parlement, le développement des échanges marchands et l'émergence d'une presse libre mènent à ce qu'un public constitué d'individus fasse, comme la souhaité Kant, libre usage de sa raison collective. S'appropriant ce faisant la sphère publique contrôlée par l'autorité, ce public deviendrait apte à la

¹⁸ Dans les deux cas, le terme *espace public* ou *public sphere* reste une traduction quelque peu oblique de l'allemand, puisque Habermas lui-même ne fait, en employant le terme de *Öffentlichkeit* (Publicité), ni expressément référence à l'*espace* ni au *public*. Or, même si nous ne pouvons aucunement prouver cette hypothèse, nous estimons que c'est peut-être en partie cette inexactitude étymologique qui a causé tant de tourment et de désaccord dans la communauté scientifique. Il est de ce fait frappant de voir que les auteurs allemands se donnent beaucoup moins de mal à conceptualiser un « espace » public au-delà de ses « frontières » nationales : or, comme nous le verrons dans la revue littéraire qui suivra, ce sont avant tout les auteurs français qui semblent pris au piège d'une trop grande territorialisation, nationalisation ou même « républicanisation » du concept d'espace public, arrivant souvent à la conclusion qu'un tel « espace » ne serait envisageable au niveau supra national en raison du manque d'une langue commune, de l'existence de cultures politiques différentes ou de systèmes médiatiques trop différents. Contraints de définir leur paradigme de recherche au préalable, à savoir donc de délimiter la notion d'*espace* et celle de *public*, ils ont tendance à voir l'espace public à travers le prisme de sa concrétisation plus ou moins homogène en un espace et un public. En revanche, leurs homologues allemands, étant moins contraints de l'ancrer par sa définition même dans un imaginaire « spatial », pensent majoritairement que l'espace public européen, entendu plus spécifiquement comme *publicité*, existe d'ores et déjà. Nous reviendrons sur ces propos dans les chapitres qui suivent.

transformer en une sphère où la critique s'exercerait contre le pouvoir de l'État, tout en jouissant d'une publicité quasi-immédiate par l'intermédiaire des médias de l'époque (à savoir notamment la presse mais aussi les relations épistolaires entre l'intelligentsia bourgeoise britannique). Selon l'auteur, à travers ces nouveaux moyens d'action au public incombe, dans l'intérêt général, une fonction de contre-pouvoir face aux gouvernements absolutistes, qui, une fois l'information sur la société et l'Etat rendue « publique », devient responsable devant la société. En même temps, la publicité mène à ce que la société devienne, elle aussi, en quelque sorte responsable, et cela devant elle-même : puisque pour le philosophe et sociologue tout être humain est apte à raisonner et contester sa condition librement, du moins si on lui donne les moyens, une société « informée » suppose à priori qu'elle en fasse quelque chose de cette information qui lui est donnée. Nous trouvons alors ici des références à la cité grecque, à Kant et à Arendt : Habermas souligne l'importance de la *publicité* des actions gouvernementales (et surtout des lois), il insiste sur le raisonnement collectif des individus (à travers les écrits et la parole) comme seule façon de « gagner en force », et intègre l'idée « d'action » à la Arendt - cependant avec une grande différence : car si Arendt distingue entre parole et action, les mettant en une relation causale et séquentielle dans le temps (la parole précédant l'action), pour Habermas l'action est incarnée dans la parole et le dialogue même, donc dans la *critique active* de l'Etat, ou bien, pour reprendre le vocable grec qu'il emploie à cette occasion, dans la *lexis*. D'ailleurs, dans les écrits qui suivront ce premier ouvrage sur l'espace public, l'auteur embrassera sur cet aspect en développant la théorie de l'« agir communicationnel », dans laquelle il propose une nouvelle vision de la société reposant sur la communication mais dont on trouve déjà les prémices dans *L'espace public*. En s'opposant avant tout aux hypothèses post-modernistes qui prônent la mort de la raison n'ayant pas réussie dans notre époque à fonder des normes universelles, Habermas souligne au contraire son importante fonction : incarnée dans le langage et le discours, la raison est pour lui l'outil principal permettant aux individus de débattre de manière argumentée des normes éthiques et politiques et par là de parvenir à un consensus à vocation universelle. Le dialogue, qu'il soit contestataire ou non, devient donc chez Habermas l'action même d'une collectivité démocratique.

L'espace public peut alors être vu comme *infrastructure* communicative constituant un aller-retour constant entre société et pouvoir politique, une potentialité du devenir politique donc, se forgeant à travers la communication entre individus sur les lois politiques rendues publiques et accessibles à ceux touchés par les mêmes lois. Par là, l'espace public est forcément un modèle dynamique qui se constitue progressivement, et pourtant sans jamais

être acquis: car si l'auteur décrit l'apparition par étapes d'un pouvoir plus négocié et d'une domination moins forte tandis que l'espace public bourgeois s'institutionnalise, il met le doigt sur sa perversion progressive au 20^{ème} siècle. Ainsi, l'avènement de l'Etat Providence, l'influence de la culture de masse et le recours grandissant aux sondages dans l'activité politique et économique auraient considérablement changé sa nature, menant à une publicité de plus en plus administrée, gérée et manipulée par le haut. Si deux siècles auparavant l'espace public s'était conçu par lui-même comme principe de la critique exercée par le « public », selon l'auteur il s'est transformé au 20^{ème} siècle en principe d'une intégration dirigée par les instances de la « publicité démonstrative », à savoir par l'administration nationale, par les associations et par les partis, qui ne permet évidemment plus l'élaboration libre et rationnelle de l'opinion publique. Bien au contraire, elle déboucherait sur un consensus fabriqué ou, du moins, sur une rationalisation de l'espace public au bénéfice du pouvoir politique et au détriment de la discussion publique des opinions privées. Selon l'auteur, les nouveaux médias captiveraient alors le public des spectateurs et des auditeurs, mais en leur retirant par la même occasion toute distance émancipatoire (« *Mündigkeit* »), c'est-à-dire toute possibilité de prendre la parole et contredire.

Bien entendu, l'ouvrage n'est pas sans susciter des critiques, et cela notamment à l'égard de la vision quelque peu organique de l'*Öffentlichkeit* équivalant, dans l'ouvrage discuté, à la bourgeoisie. Ainsi est tout d'abord mis en question la supposée homogénéité d'un public éclairé et égalitaire : pointant du doigt que les personnes constituant un public, ou bien *des* publics, sont issues de statuts sociaux différents et ne possèdent donc pas les mêmes capacités pour comprendre et se faire entendre, on s'interroge si le modèle d'espace public proposé par Habermas ne générerait pas une vision élitiste et exclusive d'une infrastructure communicative, qui, à priori, devrait être ouvert à tous au même titre. De surcroît, des doutes à l'égard de la « communication rationnelle » sont exprimés. Or, Noelle-Naumann démontre dans une étude sur les comportements électoraux qu'au-delà du seul raisonnement rationnel des individus d'autres facteurs de « pression sociale » vont considérablement influencer sur le jugement et les attitudes des individus, qui seraient souvent enclins à se plier aux convictions des « leaders d'opinion » ou aux plus forts courants de l'opinion publique par peur de « dévier » du consensus général.¹⁹

¹⁹ Pour démontrer cela, la chercheuse allemande en sciences de communication s'appuie par exemple sur une analyse des intentions de vote aux élections fédérales allemandes de 1965, au départ incertaines, gagnées par la CDU après la publication de prévisions favorables déclenchant un effet boule de neige en faveur du camp annoncé

Confronté à ces critiques, Habermas corrige ses propos et va jusqu'à réécrire une introduction pour la réédition de *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, dans laquelle il revient minutieusement sur les reproches les plus lourdes. Il part désormais d'une vision plus universelle de l'être rationnel, confirmée dans *L'agir communicationnel*, qui n'est plus attaché à la réalité socio-historique spécifique de la bourgeoisie du 18^{ème} siècle: il admet, que dès le départ il est illusoire de vouloir voir l'espace public comme un espace homogène où se forge un dialogue « égalitaire » entre les participants. Pour parler avec l'auteur, « même si on considère le public bourgeois comme homogène à un certain degré, voyant dans l'intérêt commun de sa classe les bases pour un consensus qui, du moins en théorie, pourrait être atteint entre ses membres, il est faux de parler du public au singulier » (traduit par nos soins).²⁰ Un peu plus loin, il explicite que « la supposition que la société dans son ensemble peut être imaginée comme une grande et seule association ayant la possibilité de s'attribuer à elle-même, à travers les médias, le droit et le pouvoir politique, a perdu toute plausibilité devant des sociétés qui sont de plus en plus fonctionnellement différenciées » (traduit par nos soins).²¹ Habermas lui-même détache alors la notion *Öffentlichkeit* des conditions auxquelles il l'avait attachée auparavant. De surcroît, il explicite qu'elle n'est ni nécessairement réduite aux gouvernements ni aux publics nationaux: la *publicité* devient la fonction intermédiaire entre ceux qui font les lois et ceux qui sont potentiellement affectés par l'exercice des dites lois, peu importe les frontières nationales. L'espace public habermassien doit alors désormais être interprété comme un champs ouvert d'échange communicationnel, comme le "*publicly relevant private sphere of interaction*".²² Or, dans *Droit et démocratie*, l'auteur le définit lui-même comme un « *highly complex network [that] branches out into a multitude of overlapping international, national, regional, local and subcultural arenas* ». ²³ Il tient donc à l'idée d'un espace de communication, s'éparpillant sur des niveaux multiples. L'espace public devient potentiellement illimité, sans frontières, ne tenant plus compte des différences

vainqueur. Par ailleurs, pour Noelle Naumann, les médias sont les créateurs de l'opinion publique par excellence, car ce sont eux qui constituent « l'environnement dont la pression déclenche la combativité, la soumission ou le silence », cf. : NOËLLE-NAUMANN, E. (1989), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès* n°4, p. 187.

²⁰ „selbst wenn man von einer gewissen Homogenität des bürgerlichen Publikums ausgeht, das (...) im gemeinsamen Klasseninteresse die Grundlage für einen im wenigstens im Prinzip erreichbaren gemeinsamen Konsens sehen konnte, ist es falsch, vom Publikum im Singular zu sprechen“, in: HABERMAS J. (1990), *Strukturwandel der Öffentlichkeit*. Unterscheidung zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft, p. 15.

²¹ „(...) die Unterstellung, dass die Gesellschaft insgesamt als eine Assoziation im Großen vorgestellt werden kann, die über die Medien Recht und politische Macht auf sich selbst einwirkt, hat angesichts des Komplexitätsgrades funktional differenzierter Gesellschaften jede Plausibilität verloren“, in: op. cit., p. 35.

²² Crowley J.(2003), "Conceptualising the European Public Sphere", *The Europub Project*, <http://europub.wz-berlin.de>, Juin 2003, p. 18.

²³ HABERMAS J (1997), *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard (nrf Essais), pp. 373.

linguistiques. Par ailleurs, Habermas, lui-même un des plus vifs défenseur de la construction européenne, souligne à plusieurs reprises l'importance d'une « *Europe wide public sphere of communication* »²⁴, appelant notamment à une Constitution européenne dont la démarche était pour lui en elle-même un instrument unique de « *cross-border communication* ».²⁵

Chapitre 2 : L'espace public national à l'épreuve du paradigme européen – Etat de lieu

L'élargissement du paradigme à un « au-delà » du cadre national par Habermas lui-même a donné « feu vert » aux recherches sur l'espace public dans d'autres contextes ; ce sont notamment les tentatives de transposer la théorie à l'Europe qui se sont multipliées depuis une quinzaine d'années. Les controverses sur le déficit de légitimité ou de démocratie dans une union européenne de plus en plus politique et intégrée ont en effet replacé la question de l'espace public au centre des réflexions. Or, un discours public ouvert, pluraliste et critique est considéré crucial pour établir une interface entre les décideurs politiques et la société, ce discours s'incarnant essentiellement dans l'action communicative de trois différents types d'acteurs: tout d'abord, celle des institutions communautaires et nationales comme sources « originaires » d'information ; ensuite celle de la société civile qui, prise dans son ensemble, se veut l'émanation ou la représentation directe de l'intérêt général et par là une sorte de « voix du peuple » ; et finalement celle des médias indépendants, qui constituent d'un côté des relais 'neutres' de l'information mais qui peuvent, d'un autre côté, agir comme acteurs politiques à part entière. Ainsi, comme le dit Page « *[the media] are conveyers of information but can be seen also as proper political actors in the public sphere who legitimately raise their voice in their own right* ».²⁶ De cette tripartition découle de façon quasi-logique un premier classement des travaux existants sur l'espace public européen, sur lequel nous ne pourrions pas insister en détail : les approches s'intéressant aux institutions européennes et à leur capacité à rendre publiques leurs activités (en tant que productrices de politiques publiques)²⁷ et leurs débats (en tant que formatrices de discours politiques)²⁸ dans les

²⁴ HABERMAS (2001), *So, why does Europe need a constitution ?*, Florence, Robert Schuman Centre of Advanced Studies, p. 7.

²⁵ Op. cit., p. 18.

²⁶ Page B. (1996), "The Mass Media as Political Actors", *Political Science and Politics*, 29(1), pp.20-25, cité d'après Koopmans R. et B. Pfetsch (2003), "Towards a europeanised public sphere ?", *The Europub Project*, <http://europub.wz-berlin.de>, juin 2003, p. 5.

²⁷ Bon nombre de travaux ont montré que l'action publique européenne est caractérisée par son éloignement du regard public, son lobbying de couloir, l'importance des débats techniques, etc. (cf. Stone Sweet et Caporaso (1998), Slaughter et Mattli (1998), Weiler (1994) ; d'autres considèrent que les politiques communautaires dessaisissent les institutions de débat (notamment les parlements) au profit des exécutifs (cf. Goetz et Hix (2001), ou que des politiques sectorielles communautarisées mettraient fin aux débats nationaux (cf. Rieger à l'égard de la PAC (2000), Sbragia à l'égard de l'environnement (2000), Favell à l'égard de l'immigration (2000). Enfin, l'école

espaces nationaux ; les travaux focalisant sur la problématique de la visibilité, au niveau européen, des mouvements sociaux, des groupes d'intérêt ou de l'action publique et de leur aptitude à se saisir des enjeux européens²⁹ ; et finalement les recherches portant sur les médias, soit européens, soit nationaux. Dans le cadre de ce travail, nous nous concentrerons uniquement sur ce dernier champ d'étude, et ce pour les raisons que nous avons évoquées et argumentées dans l'avant-propos. Le terme d'espace public utilisé par la suite désignera donc plus précisément *l'espace public médiatique européen*.

A l'heure actuelle on peut identifier différentes dimensions scientifiques pour appréhender l'espace public médiatique au delà des frontières nationales que nous allons rapidement exposer par la suite. Il est ce faisant particulièrement intéressant d'observer, en retraçant l'évolution des travaux de recherche, comment l'objet d'étude lui-même s'est développé parallèlement aux analyses à son égard. Ainsi, si dans les années 1990 encore, c'est-à-dire à l'instar de l'Europe politique, les chercheurs contredisaient pour la plupart l'existence d'un espace public supranational, c'est à partir du tournant du 21^{ème} siècle que les premières études scientifiques confirment empiriquement l'existence d'un ou des espaces public européens. Plus récemment encore, la communauté scientifique dans le domaine va encore plus loin en questionnant les possibles liens entre espace public et identité collective, attribuant donc à l'espace public européen désormais des fonctions comparables à celles de ses homologues nationaux et présentant, du moins partiellement, des résultats affirmatifs.

§1 L'école de l'impossible espace public européen

A l'instar de l'émergence de ce nouveau paradigme de recherche, les réflexions sur l'espace public médiatique européen restent, en absence de données empiriques, réduites pour la plupart à un raisonnement purement théorique et normatif, avant que le champ ne s'ouvre à d'autres trajectoires d'analyse. Partant du postulat qu'il n'existe aucun médium proprement européen susceptible de toucher un grand nombre de personnes, que les médias nationaux obéissent tous à des logiques de production différentes, que le sujet européen est loin de susciter un intérêt médiatique suffisamment grand et que de surcroît les Européens ne

s'intéressant plus globalement à l'europanisation des politiques publiques analyse l'existence ou non de « cadrages européens » dans la construction de politiques publiques (cf. Radaelli (2000), Hassenteufel et Surel (2000), Muller (2000)) [références détaillées en bibliographie]

²⁸ Cf. Meyer (2000), qui démontre comment avant tout la Commission peine à mettre en scène sa nature politique.

²⁹ Si dans un premier temps, la littérature sur les mouvements sociaux avaient prédit une transnationalisation de la contestation, avec un déplacement des lieux de décision vers le niveau européen (cf. Marks et McAdam (2001)), la plupart de travaux récents sur la contestation en Europe soulignent au contraire le faible pourcentage de mobilisations transnationales même s'il semble se dégager une légère augmentation dans le temps (Imig et Tarrow 2001, della Porta, Kriesi et Rucht 1999).

parlent pas les mêmes langues, nombreux sont ceux qui se résoudrent, dans les années 90, à proclamer l'impossibilité d'un espace public au niveau supra-national.³⁰

Les premières études empiriques à cette époque, pouvant être décomposées en études de contenu d'un côté et en analyse des conditions de productions de l'autre, mettent en évidence ces postulats. Pour ce qui est des études de contenu de la télévision, Virginie Le Torrec et al (2001), prenant pour objet l'information sur l'UE dans cinq pays, souligne les très fortes disparités nationales dans la manière dont est couverte l'UE et contredit par là l'idée d'un espace public européen. Une autre étude comparée des informations télévisées en 2000 pendant une période de onze mois dans cinq pays européens différents (France, Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Royaume Uni) menée par Peter et al. démontrent qu'en temps de couverture de 'routine', moins de cinq pourcent des informations traitent de l'Europe (à la grande exception du Danemark). Cela mène les auteurs à constater que « *in terms of its officials, the EU is faceless. Given the power of an institution such as the European Commission, it is amazing how absent its officials were in the television coverage of EU affairs* ». ³¹ Or, ils concluent: *Although such notions [a European public sphere] may be desirable and theoretically challenging, the data presented in this article tell us this: there is no European public sphere....Television, it seems, has never left the nation state* ". ³² GERHARDS (2000) cependant avance un autre argument pour expliquer le « manque de visage » de l'Union européenne dans les débats nationaux, localisant la responsabilité du côté des acteurs européens : « *the territorial boundaries of the public sphere are mostly identical with the territorial boundaries of democracies because the elected representatives of the respective people orient their communicative public behavior to the demos who elected them and on whom they depend* ». Ainsi, pour l'auteur ce sont les fonctionnaires bruxellois ne dépendant pas d'une légitimité et d'un support direct du public qui ne s'adressent pas suffisamment aux médias et qui par conséquent réduisent les possibilités pour les journalistes de « personnaliser » leurs commentaires.

Pour ce qui est de l'information écrite, les résultats sont similaires : Gerhards, signalant le faible degré de visibilité de l'Europe dans la presse de qualité, démontre qu'entre 1961 et 1990 les informations sur l'Union européenne ne comptent que 7 pourcent, les institutions européennes n'occupant qu'un seul pourcent dans la visibilité des acteurs politiques en

³⁰ cf. Grimm (1995), Kielmansegg (1996) ou Schlesinger (1995).

³¹ PETER J., SEMETKO H., DE VREESE C.H. (2003), 'EU Politics on Television News'. A Cross-National Comparative Study, *European Union Politics*, Vol. 4, No. 3, p. 23.

³² Op. cit., p. 25.

général. Il déduit alors que l'Europe fait preuve d'un déficit d'espace public considérable³³. Ce postulat se voit confirmé par une étude sur la presse menée par Eilders et Voltmers, publiée en 2003 et traitant une période de quatre ans (1994 – 1998) : elle conclue qu'uniquement 6 % des commentaires politiques en moyenne avaient focalisé sur un sujet européen.

Les études sur les logiques de productions médiatiques permettent de mettre en perspective ce que les analyses de contenu ont dégagé comme traits caractéristiques de l'information sur l'UE. Ainsi, une étude comparative menée par Olivier Baisnée sur le Grande Bretagne et la France met en lumière que l'information communautaire incarne pour tous les deux pays « l'invendable » : « *l'UE s'oppose fortement aux principes qui gouvernent les préférences éditoriales d'une presse que nombre de chercheurs considèrent en voie de « tabloïdization»* ». ³⁴ En interviewant différents journalistes et éditeurs, le chercheur parvient à « prouver » que l'appareil bureaucratique de l'Union européenne ne donne pas lieu à des événements suffisamment « médiatiques » pour être 'vendu'. Sur les pages de politique étrangère des journaux nationaux, les guerres, crimes et catastrophes survenus dans toutes les parties du monde primeraient en permanence sur des descriptions européennes à faible valeur divertissante, car les médias seraient surtout contraints à servir leurs audiences supposément indifférentes aux actions de Bruxelles. De surcroît, la plupart des journaux et télévisions ne disposerait pas de bureaux ou correspondants 'fixes' à Bruxelles mais continuerait à organiser leur système d'information selon des logiques nationales (voir aussi Bastin 1999, ou Morgan 1995).

Si les angles d'attaque pour appréhender la question de l'espace public européen sont donc différents et multiples, un constat semble dominer la science dans les années 1990 : l'espace public européen n'existe pas et ne pourra jamais être aussi fort que ses homologues nationaux.

§2 L'école du possible espace public européen

Parallèlement, plusieurs études empiriques montrent le contraire. Si elles ne parlent pas d'un espace public unifié au niveau européen, elles parlent néanmoins d'un espace public européen dans sa forme la plus embryonnaire, ou du moins en n'excluant pas qu'il émerge ou

³³Cf. GERHARDS J. (1993), *Europäische Öffentlichkeit durch Massenmedien ?* », in: Schäfers B., *Lebensverhältnisse und soziale Konflikte im neuen Europa: Verhandlungen des 26. Deutschen Soziologentages*. Frankfurt a. M., Campus, p. 558-567.

³⁴ Baisnée O. (2003), « Une actualité invendable : Les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire », in : Le Torrec, V. et G. Guillaume (eds), *L'Union Européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan, p. 44.

se renforce davantage avec le temps. Partant du postulat qu'un tel espace public européen pourrait émerger dès que « *nationally based mass media shift their focus away from the national political arena towards the european level* »³⁵, on peut distinguer les approches s'inscrivant dans cette tradition entre approches verticales (top-down) et approches horizontales.

A) Les approches verticales

Les approches verticales s'interrogent majoritairement sur la présence de sujets proprement européens dans les médias nationaux, appliquant pour ce faire majoritairement les critères établis par Eder et Kantner en 2000. Acceptés depuis comme « Eder and Kantner criteria » dans le monde scientifique, ils semblent être devenus une référence presque incontournable dans les approches top-down sur l'espace public médiatique. Empruntant leur modèle théorique à un constat de Habermas lui-même, qui définit l'espace public européen comme « *a political public sphere which enables citizens to take positions at the same time on the same topics of the same relevance* »³⁶, Eder et Kantner ont formulé trois critères se prêtant pour la première fois à une véritable discussion empirique dans le domaine de la recherche : un espace public existerait dès lors que des acteurs de différents Etats européens discutent les mêmes sujets au même moment, utilisant ce faisant les mêmes critères de relevance, à savoir : « *similar criteria of relevance do not mean that we agree on an issue. But we have to agree on what the problem actually is, we need to know what we are talking about. We can disagree on whether the attack on Iraq is consistent with international law or not. But same criteria of relevance require that we do agree that international law matters in debating questions of war and peace* ». ³⁷ Dans cette tradition de recherche, une grande partie des travaux empiriques proviennent de deux projets de recherche majeurs : le premier, s'intitulant EUROPUB (*A European Public Space Observatory : Assembling Information that allows the Monitoring on European Democracy*), et financé par le cinquième cadre de recherche de la Commission européenne entre 2001 et 2004, s'est donné pour objectif de développer une notion de l'espace public apte à établir un « pont » entre philosophes et empiristes afin de développer des approches théoriques facilitant, par la suite, une mise en pratique concrète par les pouvoirs politiques : « *The project is proposed against the background of the increasing Europeanisation of governance structures, on the one hand, and*

³⁵ KOOPMANN, R., P. STATHAM (2002), "The transformation of Political Mobilisation and Communication in European Public Spheres : A Research Outline", *The Europub Project*, <http://europub.wz-berlin.de>, mai 2004, p. 7.

³⁶ HABERMAS J. (1995), *Sociologie et théorie du langage*, Paris, A. Collin, p.306.

³⁷ Risse T., (2003) : "An emerging European public sphere? Theoretical clarifications and empirical indicators", paper pre-sented at the EUSA conference, Nashville (TN), March 2003, p.18.

*the lagging behind of the development of an active European form of citizenship, on the other – a problematic often denoted as the EU's 'democratic deficit' ».*³⁸ Ainsi, dans le cadre de ce projet, KOOPMANS et PFETZ par exemple démontrent en 2003 à partir d'une frame-analysis de quatre journaux allemands en 2000, que loin d'être hostiles à l'Union européenne, les médias sont beaucoup plus euphoriques à son égard que les acteurs politiques³⁹. Le deuxième grand projet de recherche à l'égard de l'espace public européen prend la suite du premier : RECON (Reconstituting Democracy in Europe) est lui aussi financé par la Commission européenne (Sixième programme cadre de Recherche)⁴⁰, mais appréhende la question du déficit démocratique de manière plus large. Toutefois, parmi ces approches se trouvent plusieurs publications sur le concept d'espace public appliqué souvent à des champs politiques de l'Union européenne concrets : or, Renfordt (2007) analyse les références à l'Europe lors de la guerre de l'Iraq, Sjursen (2007) creuse le lien entre élargissement et identité collective, ou Risse et Gabrowsky (2007) focalisent sur les questions de politiques étrangère plus généralement. Dans le même cadre, Meyer se penche sur l'information européenne et démontre que l'importance de Bruxelles comme sujet médiatique ne cesse de s'accroître : à partir d'un décryptage des « Unes » dans les journaux de qualités en Allemagne, France et Grande-Bretagne, il parvient à constater que désormais l'Union européenne est devenue un sujet « vendeur », du moins dans les trois pays d'analyse⁴¹. Il voit cette conclusion confirmée davantage, quoique nuancée, lors d'une deuxième étude sur le nombre total de journalistes de l'UE 15 accrédités à Bruxelles : si de 1990 à 2002 le nombre de correspondants a presque doublé (de 333 à 638), il met en évidence que ce nombre se répartit de manière très asymétrique selon les Etats d'envoi. Ainsi, il a particulièrement augmenté pour les journalistes venant du Nord de l'Europe (surtout de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas), mais est resté très modéré dans les pays du Sud, notamment en France et en Espagne. Pour ce qui est des nouveaux Etats membres, les études sont beaucoup plus rares. Deux exceptions importantes sont à souligner : la première est constituée par l'article de Banducci et al qui comparent la couverture télévisuelle des élections du Parlement européennes dans tous les 25 pays membres (étude publiée en 2006). Ils mettent en évidence qu'en moyenne, le sujet est non seulement plus visible dans les nouveaux Etats-membres, mais que de surcroît l'information dans l'UE 15 s'accompagne plus souvent d'une tonalité négative que celle dans les pays de l'Est. Le deuxième est née dans le

³⁸ <http://europub.wzb.eu/> - home, 12/06/2008.

³⁹ Cf. Koopmans, R, B. Pfetsch (2003), "Towards a Europeanised Public Sphere? Comparing Political Actors and the Media in Germany", ARENA Working Paper 23/03, juin 2003 (www.arena.uio.no).

⁴⁰ voir le site web de RECON : www.reconproject.eu.

⁴¹ Voir bibliographie pour les références cités ou www.reconproject.eu.

cadre du projet Bremen ConstEPS (auquel participent des chercheurs des anciens et des nouveaux Etats membres) et ajoute au premier l'approche par la presse écrite : en se concentrant sur les débats à l'égard de la ratification de la Constitution, les chercheurs concluent que le niveau de débat public sur le TCE est non seulement généralement moins élevé dans les pays de l'Est, mais se caractérise de surcroît par un fort élitisme et une grande dépendance d'un nombre très réduit d'individus (acteurs politiques et commentateurs).

Même si tous ces travaux choisissent des périodes d'analyse, des Etats et des médias différents, leur mise en perspective permet néanmoins de constater que « l'eupéanisation verticale » des débats nationaux existe et s'accroît avec le temps.

B) Les approches horizontales

The European public sphere, if it exists, can only take the shape of a Europeanisation of the national public sphere, tel semble être le consensus des recherches plus récentes sur l'espace public. Partant de l'hypothèse que les critères établis par Eder et Kantner ne sont guère des indicateurs suffisants pour pouvoir en déduire l'existence d'un espace public supranational, les chercheurs postulent désormais que d'autres critères doivent s'ajouter à l'analyse. Ou bien, pour parler avec Peters et al, *"if two groups of people deliberate in separate rooms on the same questions, they do not constitute a common public sphere"*.⁴² Ainsi, devenus plus prudents avec la notion même d'espace public, de plus en plus de scientifiques lui préfèrent celle d'« eupéanisation » des débats nationaux. De surcroît, au lieu de focaliser uniquement sur l'information sur l'UE elle-même, les chercheurs s'intéressent davantage à l'information horizontale et transfrontalière, c'est-à-dire à l'information sur l'UE et ses Etats membres, véhiculée par les médias nationaux. Dans le contexte de ces approches, on ne s'intéresse donc plus seulement à savoir si l'information européenne occupe une place importante dans l'agenda médiatique ou non (et en quoi elle consiste), mais on cherche à anticiper également en quoi cette information pourrait générer des réactions d'ordre affectif de la part du public. Ou bien, pour parler avec Risse, *« a meaningful concept of a public sphere – whether local, national, European or global – implies the emergence of a community of communication which presupposes some degree of collective identification with each others fate »*⁴³. Afin de creuser ces nouvelles pistes de réflexion, notamment trois dimensions de recherche ont été envisagées:

⁴² PETERS B., SIFFT S., WIMMEL A., BRÜGGEMANN M. and KLEINEN VON KÖNIGSLÖW (2005), 'National and transnational public spheres: the case of the EU', *European Review*, Vol. 13, No. 1, pp. 139-160. p 152.

⁴³ Risse T., M. Van de Steeg (2003), op.cit., p.20.

- *l'interaction discursive* entre Etats européens (van de Steeg 2002, 2003), examinant la mesure dans laquelle sont cités des acteurs européens n'appartenant pas au cadre national ;
- des *structures de résonance réciproques* entre les différents espaces publics nationaux (Trenz 2005) ; et
- la reconnaissance mutuelle, la *mutual awareness* selon Risse, à savoir le degré d'identification collective avec le sort d'autres nations européennes :

Cependant, si les recherches top down avaient majoritairement conclu qu'une européanisation verticale des débats nationaux existe d'ores et déjà, dans le cas des approches horizontales le constat semble moins évident. Ainsi, Peters et al constatent suite à une étude de contenu sur le long terme (1982-2003) de cinq journaux européens que "*while [there is] a growing attention to European affairs, both the development of a European outlook or public identity and the development of cross-border flows of communication within Europe are weak or non existent*"⁴⁴; Oberhuber, analysant des structures de résonance, conclue que « *within each country a different EU seems to be represented and different issues are debated* »⁴⁵. D'autres études montrent que du moins dans des champs bien spécifiques et délimités, les débats font preuve d'un certain degré d'européanisation : ainsi, van de Steeg et Risse, à travers des études de la discussion médiatique suite à la victoire électorale de Jörg Haider ainsi que de l'élargissement, cherchent à étudier comment les médias peuvent devenir, au niveau européen, des générateurs d'un sentiment collectif commun et constatent que « *communities of communication with strong identity components emerged during the public debates in both instances* »⁴⁶; Meyer trouve, dans le domaine économique, une augmentation nette de références faites à d'autres Etats membres en matière de comparaisons des performances économiques respectives⁴⁷; et Trenz pointe, à travers une comparaison de la couverture médiatique par les journaux de qualité de l'échec du référendum français dans sept pays de l'Europe occidentale, dans la même direction : il parvient en effet à démontrer que non seulement l'Europe est désormais très visible dans les

⁴⁴ Peters B. et al, op.cit., p 152.

⁴⁵ Oberhuber et al (2005), « Debating the European Constitution. On representations of Europe/ the EU in the Press », *Journal of Language and Politics*, 4 (2), p. 263.

⁴⁶ Van de Steeg M., T. Risse (2007), "Emergence of a European Community of Communication : Insights from Empirical Research on the Europeanization of Public Spheres", paper, http://www.atasp.de/downloads/eps_vandesteeg_risse_070513.pdf, 14.05.2007, p.17.

⁴⁷ Meyer C. O. (2005), « The Europeanization of Public Debates : A Study of Quality Press Coverage of Economic Policy Coordination since Amsterdam », *Journal of Common Market Studies*, 43 (1), pp.119-146.

médias, mais que de surcroît un consensus médiatique largement proeuropéen semble se dessiner.⁴⁸

Les recherches qui prennent pour point de départ principal le lien entre communication publique et identité collective ou bien qui étudient l'espace public sous un mode horizontal sont alors encore loin d'aboutir à un consensus en la matière. Cependant, le graphe ci-dessous rappelant de manière schématique l'évolution de l'objet d'étude en lui-même, révèle l'importance de la dimension du temps pour l'émergence d'un espace public. Comme le dit Meyer à l'égard d'une européanisation verticale, "*media coverage has been in a catching up mode, namely that due to a number of inertia factors : vertical Europeanization only set in with some delay after the momentous political decisions about the future evolution of the EU had been taken in 1987 and in 1991/2*".⁴⁹ Cela laisse supposer, que le même constat pourrait être valable pour une européanisation horizontale des débats nationaux.

Chapitre 3 : L'espace public européen comme enjeu politico-stratégique - Applications pratiques au niveau européen

Le concept d'espace public n'expérimente pas seulement un nouveau souffle en matière théorique, mais tout aussi bien en matière pratique. On pourrait peut-être même supposer que jamais auparavant la théorie de l'espace public –qui, rappelons le, est à la base plutôt une utopie philosophique qu'un « manuel » politique – n'a autant quitté le monde des idées et des concepts pour être mise en pratique effectivement. Ce faisant, le consensus tacite entre chercheurs et acteurs semble reposer sur trois hypothèses principales : premièrement, on considère qu'un espace public européen pourrait être *un* ou *le* prélude à une véritable démocratie post-nationale. Deuxièmement, suite à cette exigence, on signale que sa performance actuelle ne suffit pas, que ses outputs ne sont que provisoires, qu'il se trouve donc en construction permanente. Troisièmement, on conclut, suite à l'identification de ce déficit d'espace public, que notamment les journalistes, les institutions et les acteurs de la société civile se trouvent dans l'obligation de dépasser, de combler ce déficit communicationnel. Ce « consensus normatif » entre théorie et pratique n'est par ailleurs aucunement surprenant car c'est finalement la normativité elle-même qui donne droit à

⁴⁸ Trezz, H. J. (2005), *Europa in den Medien : Die europäische Integration im Spiegel nationaler Öffentlichkeit*, Frankfurt a. M., Campus.

⁴⁹ Meyer C. (2007), "The Constitutional Treaty Debates as Reveatory Mechanisms", *RECON Online Working Paper*, 2007/06, p.15.

l'existence au concept d'espace public : toute réflexion à son égard serait superflue si elle ne reposait pas sur l'objectif de contribuer à l'amélioration du fonctionnement démocratique.

Dans cette logique, le *Livre blanc sur une communication de l'Union européenne* publié en 2006 est introduit comme suit : « Afin de combler le fossé entre l'Union européenne et ses citoyens, la Commission a décidé de faire de la communication une politique à part entière. Le présent livre blanc vise ainsi à créer un espace public européen permettant aux citoyens d'être mieux informés et entendus ». ⁵⁰ Il semblerait alors que l'Union européenne prend à cœur les considérations normatives liées à l'espace public et s'efforce par conséquent, de manière accentuée depuis le « non » français et néerlandais en 2005, de le mettre en œuvre par le haut. Déjà à partir du traité de Maastricht, avec le lancement de « l'Europe politique », Bruxelles multiplie ses efforts dans précisément ce but là, ce qui mène Shore au constat que « *the new Europe is being constructed on much the same symbolic terrain as the old nation states of the last two centuries* ». ⁵¹ En effet, pour inventer l'europanisme, l'Union se sert d'ingrédients comparables à ceux utilisés par les Etats membres autrefois pour créer le nationalisme. Cela est, bien sûr, particulièrement visible dans les politiques de culture et de langue: le drapeau, l'hymne, la journée européenne, et même la monnaie unique sont des copies exactes de leurs homologues nationaux ; elles sont complétées par des initiatives d'éducation et de formation, comme Erasmus ou Socrates, qui ont vu le jour afin d'inciter la jeunesse européenne à apprendre d'autres langues et à connaître d'autres cultures, ou encore des initiatives plus récentes comme des manuels scolaires sur l'histoire européenne. A ces politiques relevant du « terrain symbolique » s'ajoutent les propositions de reformes institutionnelles visant à rapprocher le fonctionnement de l'UE à celui d'un Etat : la volonté de donner un « visage » à l'Union à travers un « Mr. Europe » afin d'être mieux représentée à l'extérieur de ses frontières, le projet de Constitution, le renforcement progressif du pouvoir du Parlement européen depuis sa création ou bien le droit de pétition des citoyens européens pointent, eux aussi, dans la direction d'un « espace public européen ».

Si ces reformes institutionnelles et politiques identitaires visent à contribuer, sur le long terme, au renforcement de l'espace public européen, la manière la plus explicite de parvenir à sa « construction » se matérialise pourtant dans la politique de communication de l'Union européenne, censée d'établir le lien par excellence entre l'Union et son « peuple ». Le souci

⁵⁰ *Livre blanc sur une politique de communication européenne* présenté par la Commission européenne, COM(2006) 35 final, Bruxelles, 1.2.2006, p.1.

SHORE C. (2000), *Building Europe. The cultural politics of European Integration*. London, Routledge.p. 50.

médiatique était déjà porté par Jean Monnet qui voyait dans la presse le principal allié pour appuyer la dynamique d'intégration et en informer (et convaincre) les peuples, mais ce n'est qu'avec l'avènement d'une union de plus en plus politique que les efforts en matière de communication et information sur l'Europe vont se développer véritablement. Les enquêtes Eurobaromètres mises en place dès 1974 n'avaient pas incité une réelle mise en oeuvre d'une politique de communication, donnant à penser que les opinions publiques nationales soutenaient un système politique lointain mais garantissant la paix, la prospérité et la démocratie dans un monde asphyxié par la guerre froide. Cependant, les problèmes autour de la ratification du traité de Maastricht vont profondément changer la donne : le refus norvégien, un premier refus danois et une très courte majorité en France, qui est pourtant l'un des pays piliers de la construction européenne, mettent à jour une méfiance grandissante des Européennes vis-à-vis du projet d'unification politique de l'Europe. En conséquence, l'Union européenne fait pour la première fois appel à des spécialistes de la publicité et du marketing - les hypothèses normatives à l'égard d'un peuple « éclairé » comme principale base d'une démocratie légitime fournissent toutes les raisons pour expliquer ce tournant. Or, ce sera pour répondre à la supposée « chaîne causale » établie par la théorie démocratique (*qui dit « union politique » dit « demos », qui dit « demos » dit « légitimité », qui dit « légitimité » dit « telos », qui dit « telos » dit « participation », qui dit « participation » dit « information »*) qu'on décidera, dans les bureaux à Bruxelles, de mieux « vendre le produit d'Europe » aux citoyens. Dans cet objectif, un premier rapport officiel, le rapport De Clercq, est présenté par la Commission (menant à ce que les journalistes participant à la conférence, comme le relate Brüggemann, « *walked out in disgust as they conceived the strategy as propagandistic* »⁵²). Parallèlement, on voit se constituer à partir des années 1990 toute une gamme de nouvelles instances d'information décentralisées, des « relais locaux », censés d'accroître l'information sur l'UE au plus près de ses citoyens : aujourd'hui sont disséminés sur le territoire de l'Union plus de 550 centres documentaires sur l'Europe, des « Info Points Europe » dans plus de 140 villes ainsi que trois grands centres d'information à Paris, Lisbonne et Rome et environ 130 centres d'information ruraux. De surcroît, en 1995 le site web EUROPA voit le jour, suivi par le service *Europe Directe*, qui est censé répondre à toute question posée relative à l'Europe par ses citoyens. Or, en vingt ans, « informer, séduire et dialoguer » sont devenu des objectifs pour l'Union européenne afin d'accroître sa légitimité : à travers des campagnes de publicité comme par exemple PRINCE

⁵² BRÜGGEMANN M., "How the EU constructs the European Public Sphere. Seven strategies of information policy", *Javnost – The Public*, Vol 12 n°2, p. 60.

(Priority Information Programs for the Citizens of Europe), qui ont lieu à l'échelle européenne mais qui sont réalisés par des partenaires externes (des ONG's pro-européens comme le « Mouvement pour l'Europe », par exemple, des groupes d'intérêt, mais aussi des gouvernements nationaux et des médias de masse), et à l'aide de livres, de brochures ou encore d'objets promotionnels, l'Union déploie non seulement des efforts mais aussi un budget considérables dans ses stratégies de communication. Ses objectifs affichés : expliquer le fonctionnement institutionnel, répondre aux questions de tout ceux qui « vivent » l'Europe, combattre les préjugés qu'elle suscite et justifier les actions et les prises de position des institutions. En dépit de tous ces efforts, en 2004, le taux de participation aux élections du Parlement européen atteint une faiblesse historique, faisant par là preuve des lacunes ou bien du manque d'impact de la politique de communication de l'UE. La Commission réagit en nommant Margot Wallström, vice-présidente de la Commission, à la tête d'une nouvelle DG s'intitulant « Relations institutionnelles et stratégies de communication ». Elle présente, en juillet 2005, un premier plan d'action pour réformer et moderniser les méthodes de communication des institutions, suivi en octobre 2005, après les 'non' français et néerlandais, par le « Plan D pour la Démocratie, le Dialogue et la Discussion », qui fait appel aux Etats membres de lancer un véritable débat avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe. En 2006 apparaît le « Livre blanc sur une Politique de Communication Européenne » que nous avons cité ci-dessus, et pour l'élaboration duquel la Commission avait mis sur pied une sous-commission nommée « espace public européen » : à travers l'élaboration d'une charte européenne sur la communication proposant un « code de conduite » devant s'appliquer à tous les médias nationaux, une meilleure implication des citoyens (éducation civique, formation, forums internet, accès aux documents, multilinguisme), une amélioration des outils de sondage (Eurobaromètres) et une plus étroite collaboration avec les médias nationaux et la société civile, il vise à créer un « espace public européen » dont les contours semblent d'emblée définis et fixés: *« L'élaboration d'une sphère publique européenne nécessite l'engagement de tous les acteurs concernés: les États membres, les institutions de l'Union, les autorités régionales et locales, les partis politiques et enfin les organisations de la société civile »*.⁵³

A côté de la politique de communication est à évoquer, en dernier lieu, la politique médiatique, qui n'est pourtant jusqu'aujourd'hui que peu défini et pas véritablement intégrée. Jusqu'aujourd'hui – dilemme intéressant dans notre contexte – on n'a pas su

⁵³ cf. <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l10105.htm>, *Livre blanc sur la communication*, 2.5.2008.

décider véritablement s'il fallait traiter les médias comme *bien culturel* ou *bien commercial*, décision éminemment importante puisqu'elle influe sur toute démarche ultérieure. A l'heure actuelle, la première démarche prévaut. Si elle permet à l'Union européenne, d'un côté, de financer des projets médiatiques à vocation européenne (comme *Euronews* ou *L'Européen* par exemple), et de l'autre d'instaurer des « quotas » européens prescrivant, à travers la Directive Télévision Sans Frontières lancée en 1986, une certaine quantité d'information européenne dans les télévisions nationales⁵⁴, elle laisse libre main aux Etats pour décider de leur manière de gestion du secteur notamment audiovisuel (financement des chaînes publiques, distinction privé/publique, etc.). Cependant, si l'on passait à traiter les médias comme service commercial, le principe de la libre concurrence viendrait interdire aussi bien les initiatives européennes citées ci-dessus que des subventions nationales pour le secteur public.

La Commission tente alors, en coordonnant tous ces acteurs différents, de prendre activement en main la construction de l'espace public européen. Elle devient ce faisant un acteur à part entière, même si elle ne cesse pas de souligner l'important rôle des Etats membres dans la diffusion d'information sur l'Union européenne, comme le rappelle Dacheux non sans ironie : *"The Commission has stressed that it is mainly the member states task to explain European policies towards their citizens. In the field of information policies, the Commission seems to have realised that by claiming too much responsibility, it risks to be blamed for failing to inform citizens about Europe"*.⁵⁵ Curieusement, elle tente d'influer ce faisant sur toutes les dimensions intégrantes d'un espace public européen qui ont été identifiées au préalable par la recherche scientifique. Ainsi,

- ◆ des sommes d'argent sont dégagées afin d'inciter la création de véritables médias européens ;
- ◆ l'autorisation de subventions nationales ou des directives telle que la directive TSF tentent d'intervenir dans les logiques de production nationales,
- ◆ à travers des campagnes telles que PRINCE, une plus grande présence du sujet européen dans les Etats membres est visée⁵⁶,

⁵⁴ La directive compte « sur une audience et des ressources qui ne seraient être égalées au niveau national », convaincu qu'« ils aideraient à renforcer le sentiment d'appartenance à une Communauté de pays à la fois différents et profondément unis » (cité d'après DACHEUX E. (dir.) (2003), *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Saint Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne. p.203).

⁵⁵ Brüggemann (2005), op. cit., p. 69.

⁵⁶ Rappelons à cette occasion l'initiative en France « ensemble dessinons l'Europe » ou « l'Euro fait la force »

- ◆ les secteurs de communication politique de différentes institutions européennes définissent l'agenda politique, indiquant aux citoyens, le plus souvent par le biais des médias nationaux, ce dont parler et à quelle moment, tout en proposant en même temps des cadres de référence,
- ◆ le « nous » européen est promu soit à travers ces cadres de référence, soit à travers des politiques symboliques (hymne, drapeau, etc.).

Son projet n'est pourtant pas sans susciter des critiques, aussi bien dans sa réalisation que dans ses *outcomes*. Mak par exemple constate que *"the Commission has not managed to reach out to the citizens in a clearly visible and high profile way"*⁵⁷ et conclu que les efforts visant à créer « plus de dialogue », devenu le label préféré de la Commission pour caractériser sa politique de communication, seraient en vain : *« It is nothing more than dialogue on dialogue »*.⁵⁸ Dacheux, lui, regrette le fait que les stratégies de communication de l'Union européenne soient plus souvent persuasives qu'informatives : *« Messages are produced and controlled in order to win the citizens for Europe. Thus, discourse is more persuasive than informative »*. Si l'on tient en compte l'état de lieux fait de la recherche scientifique dans le chapitre précédent, les résultats scientifiques montrent que les efforts de l'Union européenne en matière d'espace public sont susceptibles d'avoir déjà porté des fruits, même s'il est, bien sûr, impossible de déterminer avec certitude si ce sont effectivement ces mesures prises par le haut où juste la dimension du temps à elle seule qui ont influé sur le développement d'une communication transnationale. Il semble pourtant incontestable, que l'espace public ne se décrète pas, qu'il ne se forge pas par le haut, mais qu'il devrait, à l'image de Habermas, surtout émerger par le bas. Même si le pouvoir politique démocratique, dans l'idéal, peut donc aider à sa constitution en mettant à disposition, ou du moins en ne réprimant pas l'infrastructure nécessaire à son émergence, ce n'est qu'à travers la participation citoyenne que cet espace est susceptible de remplir sa fonction démocratique.

⁵⁷ MAK J. (2001), *Selling Europe : Communicating Symbols or Symbolic Communication? The Role of the European Commission and the Dutch and German National Governments in Achieving Public Acceptance of the Euro*, Florence, European University Institute, p.14.

⁵⁸ *op.cit.*, p. 79.

DEUXIEME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC EUROPÉEN REVISITÉ

Chapitre 4 : Posture de recherche

Comme nous l'avons discuté, l'espace public européen est devenu, conjointement à la politisation de la construction européenne depuis Maastricht, un concept porteur d'espoirs et souvent considéré comme le « remède miracle » au déficit démocratique de l'Union. Cependant, nous l'avons vu, le concept d'espace public est pour le moins ambiguë : s'il est tout d'abord et essentiellement un concept philosophique, ou bien une *utopie* politique, donnant corps à la libre existence d'une société critique face à l'Etat, et si Habermas, dans les trois derniers chapitres du *Strukturwandel*, dénonce la « réfédalisation » et la « vassalisation » croissantes des opinions publiques suite au capitalisme avancé des Etats providences (et par là en quelque sorte la disparition de ce qu'il avait identifié comme espace public auparavant), la notion est pourtant aujourd'hui acceptée comme désignant une réalité (nationale) effective. Ainsi, comme nous l'avons dépeint, chercheurs et acteurs politiques « travaillent main dans la main » afin de le faire advenir, louant soit le « consensus pro-européen » se dessinant, quoique lentement, dans les médias nationaux, ou bien, au contraire, regrettant le manque de « *european outlook* » toujours à l'œuvre dans la presse et la télévision nationales. Le concept d'espace public, qui, nous le rappelons, est en premier lieu un concept théorique, connaît alors le même sort que le concept de démocratie auquel il est étroitement lié : son fonctionnement réel est bien éloigné des son présupposé théorique. Ainsi, dans les espaces publics nationaux n'existe pas de public homogène et l'information politique est loin d'être dénouée de pressions de toute sorte. Malgré le fait qu'il ne remplit alors pas les critères normatifs qui lui sont théoriquement inhérents, son label est néanmoins utilisé pour caractériser un système existant (les espaces publics nationaux) ou, plus récemment, pour en construire un au niveau européen ; le monde des idées et des utopies se confond donc avec le monde réel, ce qui expose le concept au danger d'être soit négligé dans sa signification réelle, soit glorifié dans ses réalités paradoxales. Méthodologiquement se pose alors le problème de savoir, *quel* espace public européen on cherche à détecter : applique-t-on les critères établis par la philosophie depuis l'Antiquité en passant par Kant, Arendt et Habermas, ou choisit-on de l'aborder en utilisant les critères établis par sa supposée *existence* nationale ? Or, non seulement il nous semble que dans les recherches sur l'espace public européen, ces deux dimensions cohabitent trop souvent sans être soigneusement séparées l'une de l'autre, mais de surcroît la deuxième démarche prime majoritairement sur la première sans que les scientifiques soient en mesure de fournir des

explications pertinentes. Plutôt que de reposer sur des critères *théoriques* empruntés aux concepts philosophiques, la plupart de scientifiques paraissent se donner pour objectif de détecter, au niveau européen, un espace public médiatique qui pourrait ressembler, dans ses réalités effectives, aux espaces publics médiatiques nationaux. Méthodologiquement, ceci mène à des études comparatives entre différents Etats nations, dont les débats publics sont compris comme « unis, forts et intègres », en supposant qu'une convergence de ces débats formerait l'espace public européen. Comme le dit Trenz, inévitablement "*the search for a European Public Sphere ends up with a diagnosis of public sphere deficits*" – puisque l'Europe n'est pas un Etat et n'est pas composée d'une seule société parlant la même langue et guidée par les mêmes convictions, idées, normes et préférences (même si nous osons remettre en question cet état dans les cadres nationaux), l'espace public européen, vu ainsi, sera forcément toujours à la traîne de ses homologues nationaux.

Parallèlement, il nous semble que dans la plupart de travaux sur l'espace public européen, ses vraies fonctions démocratiques, celles qui lui donnent lieu d'être, à savoir la délibération et la participation citoyenne, demeurent sans être étudiées : si Arendt et Habermas insistaient notamment sur une idée d'espace générateur *d'action*, de *discussion* et de *contre-pouvoir*, où toute une panoplie d'idées et d'avis s'étendait devant le regard du public sans l'emprise du pouvoir politique par le haut, les recherches sur l'espace public européen tendent à considérer l'information, la *publicité* des actions communautaires, ainsi que les liens que cette publicité est susceptible de créer entre ceux auxquels elle s'adresse, comme élément suffisant à l'affirmation ou à la négation de son existence. Tout comme le « dialogue » désigné par la Commission demeure à l'heure actuelle à quelques exceptions près un dialogue unilatéral, à savoir un « dialogue » du haut vers le bas, les approches scientifiques des médias européens se concentrent pour la plupart sur les fonctions *informatives* de l'espace public, les approches horizontales interrogant en surplus ses fonctions *identitaires*. Il n'existe pourtant à notre connaissance aucune tentative empirique sérieuse de mettre l'espace public européen à l'épreuve de sa fonction éminemment *politique*, à savoir le débat politique constructif et la contestation publique. Ceci tient, à notre sens, surtout au fait que se confondent aujourd'hui deux concepts pourtant bien distincts : or, comme nous l'avons exposé dans la première partie de ce travail, notamment les recherches récentes ont en quelque sorte « remplacé » la notion « chargée » d'espace public par celle d'« européanisation ». Ce changement de paradigme réduit cependant considérablement la donne: l'européanisation doit être comprise, dans sa définition la plus largement acceptée, comme "*processes of (a) construction (b) diffusion and (c) institutionalization of formal and*

*informal rules, procedures, policy paradigms, styles, "ways of doing things" and shared beliefs and norms which are first defined and consolidated in the making of EU public policy and politics and then incorporated in the logic of domestic discourse, identities, political structures and public policies*⁵⁹. Dans le contexte médiatique cela veut dire que les médiatisations nationales se synchroniseraient dans la mesure, où tous les médias des différents Etats membre attribueraient le même degré d'attention aux sujets non-nationaux, adoptant ce faisant des « bases d'interprétations » comparables, c'est-à-dire des cadres cognitifs « européanisés ». Bien sûr, comme le disent Risse et Van de Steeg, "*membership of the EU orients citizens, politicians and the press to discuss European issues in a similar manner. A shared meaning structure and a common discourse emerge, because we have to deal with each other and take each other's position and arguments into account.*"⁶⁰ Cependant, il nous semble que dans les approches « européanisantes » le public est uniquement abordé dans sa fonction passive de lectorat ou de consommateur, se trouvant par là entièrement dépolitisé. Or, les études que nous avons présentées plus haut, focalisent bien plus sur la convergence des discours que sur le moment éminemment politique sous-tendant ces discours, ce qui réduit le concept d'espace public en quelque sorte à un instrument administré par le haut ne pouvant possiblement remplir les attentes démocratiques à son égard. Derrière l'idée que "*the media are (...) primor actors in the public sphere that not only convey the issues of other actors in public debate but also speak in their own voice*" semble se cacher souvent l'espoir ou la conclusion que la presse posséderait "*the potential to influence the public agenda towards favourable European frames and positions*".⁶¹ Autrement dit, il paraît exister, aussi bien du côté scientifique qu'administratif, une certaine « hostilité » du conflit, ou bien, autrement dit, une volonté de voir s'homogénéiser les débats nationaux à l'égard de l'Europe tout en favorisant sa construction. Du moins, cette homogénéisation semble être devenu pour beaucoup de chercheurs la condition sine qua non on peut parler d'un espace public européen. Si, à notre sens, l'espace public européen ne peut certainement pas faire l'économie d'une certaine synchronisation ou harmonisation de cadres d'interprétation chez les journalistes, les élites politiques, et par conséquent, les peuples, l'idée sur laquelle il repose porte pour nous cependant bien plus loin. Or, nous prônons que plus farouche est la discussion sur l'Europe et plus se frottent les avis à son égard, plus fort l'espace public européen pourrait être.

⁵⁹ Radaelli C. (2003), "The Europeanization of Public Policy", in: Featherstone K., C. Radaelli (dir.), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, p. 30.

⁶⁰ Risse T., M. van de Steeg (2007), op cit., p 13.

⁶¹ Koopmanns R., B. Pfetsch (2003), op.cit., p.1.

Ce travail se donne alors pour objectif de réinterroger les approches existantes et de les prolonger en formulant une nouvelle méthodologie. Premièrement, nous postulons la nécessité de voir l'espace public européen autrement que comme la seule *somme* des débats nationaux. Plutôt que de l'appréhender ainsi, nous proposerons de le considérer comme espace « autonome », quoique temporel, établissant le lien nécessaire à l'action politique européenne entre les différents débats nationaux. Pour ce faire nous insisterons particulièrement sur l'espace public sous sa forme *conceptuelle*. Cela va de même pour notre deuxième postulat : en nous réappropriant des critères formulés à l'égard de l'espace public politique vu comme utopie politique, nous insisterons sur l'importance de réaffirmer la normativité dans les approches scientifiques : si le concept acquiert aujourd'hui une importance stratégique au niveau européen afin de remédier au déficit démocratique, il est d'autant plus important de l'aborder comme espace politique de contestation et délibération au lieu de le traiter comme lieu privilégié de publicité favorable à l'Union européenne. Nous sommes de fait convaincus, que seulement en repolitisant les attentes à son égard l'Union européenne pourra un jour se satisfaire des ses qualités démocratiques, du moins, si la notion de démocratie est entendue, dans ce contexte, dans ses origines plutôt que dans ses *outcomes*.

§1 Pour une approche dénationalisée de l'espace public européen

Ulrich Beck et Edgar Grande parlent dans leur ouvrage *Das kosmopolitische Europa* du « nationalisme méthodologique » qui serait aujourd'hui l'obstacle majeur à une réelle compréhension et redéfinition de l'Europe par les sciences sociales. Par là, les auteurs dénoncent l'incapacité de la science, et particulièrement de la sociologie, à dépasser l'ontologie nationale pour aborder le projet européen; or, en utilisant la terminologie étatique « nationaliste » pour appréhender l'Europe, la pensée scientifique s'obstinerait à quêter l'homogénéité et la convergence entre les Etats membres, alors que le slogan même de l'Union est « Unis dans la diversité ». La conception « nationaliste » pourtant cherche à faire advenir son contraire : elle dilue les différences à l'intérieur de l'Union afin de la stabiliser vers l'extérieur, négligeant ce que Beck et Grande comprennent comme la richesse primordiale de l'Union, le « cosmopolitisme ».⁶² A la grande différence du « nationalisme », le cosmopolitisme se base sur la valorisation des différences, qu'il reconnaît comme partie intégrante même de la construction européenne. Sans pouvoir trop nous attarder sur les détails de cette nouvelle façon de penser l'Europe, nous emprunterons à l'ouvrage de Beck et

⁶² voir Beck U., E. Grande (2004), *Das kosmopolitische Europa*, Frankfurt a. M., Suhrkamp.

Grande quelques idées clés pour appréhender l'espace public européen d'une nouvelle manière.

Comme nous l'avons déjà formulé dans l'introduction de ce travail, l'Europe se fonde sur l'idée d'une genèse d'unicité et de diversité, idée qui induit à elle seule la conflictualité obligée de l'Union européenne : d'un côté, elle se heurte à une progression durable de l'Europe vers de plus en plus d'union, de l'autre elle insiste sur l'importance des différences substantielles entre Etats, sociétés et individus. Cependant, loin d'être un problème en soi, c'est justement, à nos yeux, dans cet entre-deux que le *public* européen au singulier peut trouver tout son sens : en relativisant ou actualisant sans cesse le leitmotiv qui lui est donné, c'est lui seul qui témoigne, observe, communique et rend accessible, pris dans sa forme *unie*, cette diversité qui est l'essence même de l'union souhaitée. La rapide présentation de l'histoire conceptuelle de la notion « espace public » dans la première partie de ce travail a montré, que même si *Öffentlichkeit*, *public sphere* ou *espace public* ont été conçues tout d'abord - contexte oblige - dans un cadre national, si la nation constitue alors la condition *historique* pour l'émergence de l'espace public, elle n'est pas sa condition nécessaire. L'égalité entre les membres du public que la théorie suppose ne se constitue justement pas (ou plus) à travers l'appartenance à une certaine catégorie sociale ou nationale, mais à travers le droit : tout citoyen est inclus dans l'espace public, du moins théoriquement. Ou bien, comme le dit Crowley, "*the public sphere is the area of a social space, defined in terms of processes and dynamics rather than of institutions or geographical borders, in which citizens have an incentive to lay aside "particular interests" and to adopt a "public interest" perspective. It is, in other words, a space the structural features of which imply a disposition towards citizenship*".⁶³ Dans cette vision, ni des langues, ni des cultures, ni des identités, ni des systèmes politiques différents peuvent être des obstacles assez grands pour empêcher le processus de publicité de naître et de se poursuivre : d'après Habermas, là où est créée une communauté par le droit et où les exigences normatives de la publicité sont respectées - c'est-à-dire que l'information concernant ses membres circule librement entre ces mêmes membres - se forment automatiquement les conditions constitutives d'un espace public. Or, ni la langue ni la culture sont à priori nécessaires à sa naissance, même si ce sont bien sûr des éléments facilitant considérablement la communication au sein de celui-ci. La *publicité* ou l'espace public ne décrivent donc justement pas un espace social clos, mais plutôt son *infrastructure*, qui se définit non pas institutionnellement ou géographiquement, mais

⁶³ Crowley J. (2003), op.cit., p. 18.

comme processus dynamique auquel les citoyens peuvent participer et dans lequel ils sont incités à réfléchir dans l'intérêt général.

Explicitons ce propos : dans une vision habermassienne du terme *Öffentlichkeit* l'espace public s'est construit par le bas à travers une société qui a pris de plus en plus conscience d'elle-même et à laquelle on a donné les moyens de s'exprimer. Le point de départ pour penser l'espace public européen devrait alors être le même : dans des sociétés nationales qui sont non seulement de plus en plus informées sur les actions de l'Union européenne elle-même (les travaux cités dans l'état de lieux en témoignent), mais qui de surcroît prennent davantage conscience de l'existence des autres sociétés européennes, la question à poser ne devrait pas être si un espace public européen *existe*, mais ce qui se passe à l'intérieur du processus qu'il décrit et à travers lequel il se construit. Dans cette vision des choses, l'espace public n'arrivera jamais à un *end state*, il ne peut donc pas être décrit comme une structure close avec des lacunes, mais doit être compris comme un échange communicationnel qui n'a ni un début ni une fin concrètes. Les deux variables constitutives pour qu'il y ait échange, nous l'avons déjà dit, sont la citoyenneté et l'information: sans elles, le paradigme en lui-même ne pourrait pas exister. Suivant cette logique, il serait par conséquent imprécis de voir l'espace public européen comme un espace « fragmenté » en plusieurs espaces nationaux: la citoyenneté et l'information sont, à priori, ouverts et accessibles à tous (l'étude citée de Banducci et al. dans la première partie de ce travail témoigne du fait que dans les nouveaux états membres, l'information sur l'UE est plus développée que dans les anciens pays, du moins dans la période des élections du Parlement européen en 2004), l'espace public ne peut donc être par sa nature même *fragmenté*.⁶⁴ Nous prônons même le contraire : puisque les espaces publics nationaux ont existé avant l'émergence même de l'Union européenne, c'est l'espace public européen qui établit le lien entre les espaces publics nationaux. Dans "Die Gesellschaft der Gesellschaft" ("La société de la société") Luhman voit l'espace public comme

⁶⁴ Ou bien, autrement dit, si l'on traite l'espace public européen de fragmenté, il devrait en aller de même pour ses homologues nationaux : ainsi, la soi-disant « fragmentation » ne se produit justement pas sur la base de différentes nationalités, mais dans un sens bourdieusien sur celle de statuts sociaux distincts. Si l'on faisait valoir ces arguments, force serait de rejoindre Schudson dans son postulat que l'espace public n'a jamais existé. Sans pouvoir nous attarder sur les détails de cette discussion qui mériterait certainement d'être menée, nous renvoyons à une citation de Magnette, rappelant que « *as Kant noticed two centuries ago – in his attempt to legitimise the distinction between active and passive citizens – all citizens benefit from the mobilisation and vigilance of the more active citizens among them. When journalists, academics or human rights activists try to get access to the documents of the institutions and when they go to court to contest the decisions which deny them access, which thus creates the jurisprudence enlarging the right of access to documents, they conquer rights which benefit all citizens. And even if very well informed citizens continue to use this right faculty, and despite the fact that they often do it only to protect their own interests, this still contributes to holding institutions accountable for the sake of the whole citizenry.* » (Magnette P. (2003), "European Governance and Civic Participation: Beyond elitist citizenship?", *Political Studies*, Vol 51, p. 151.)

un « environnement » indéterminé de sous-systèmes sociétales, autrement dit comme « lien » entre les citoyens, qui garantirait ce qu'il appelle les « reflexivity » et « self-observation » de la société dans son ensemble.⁶⁵ La citation de Trenz qui suit, pointe dans la même direction: « *the public sphere rather opens up closed meaning systems and, through its intermediary structure, facilitates cross-cultural communication and interchange* ». ⁶⁶ Or, ni les Français, ni les Allemands, ni les Espagnols à eux seuls peuvent remplir cette fonction pour l'ensemble des Européens, bien au contraire : seulement tous les citoyens européens réunis peuvent garantir la réflexivité sociétale européenne. La diversité des sociétés, loin d'être comprise comme obstacle, fait alors partie intégrante de l'espace public européen ; elle en est même sa valeur ajoutée.

Cependant, dans le contexte de l'Europe à l'heure actuelle, il est non seulement vain mais théoriquement inadéquat de supposer qu'un espace public européen médiatique puisse exister durablement dans le temps. Simplement dit : il ne peut y avoir plus d'espace public que de politique européenne. Un espace public européen remplissant les critères que la théorie suppose, à savoir l'information et la réflexion mais aussi la contestation et la participation politique, ne peut émerger au niveau européen que si on lui donne l'occasion de naître. A la grande différence des Etats nations, l'Union européenne n'est toujours pas visiblement présente dans la vie quotidienne des ses citoyens : il n'y a pas de politique sociale européenne, pas d'impôt, pas de représentation unie vers l'extérieur à travers une politique étrangère commune, etc. Ainsi, il semble quasi naturelle que, comme le constatent Cautrès et Reynié, « *il n'existe toujours pas d'espace public européen unique, stabilisé, commun à l'ensemble des citoyens de l'Union, mais, au contraire, celui-ci se diffracte en une pluralité d'espaces publics ponctuels, limités dans le temps et dans l'espace* » ⁶⁷. L'espace public européen émerge dès lors que des sujets européens se prêtent aux discussions publiques. Ainsi, il ne peut possiblement pas ressembler, en termes de *permanence*, à l'espace public national, puisqu'il n'existe, pour les citoyens, aucune permanence européenne dans leur vie quotidienne. Ceci ne veut cependant aucunement dire, qu'il est pour cela « moins fort » ou « plus faible » que ses homologues nationaux : il est *différent* et existe indépendamment des débats nationaux. Autrement dit : même s'il est véhiculé par les médias nationaux, il se superpose au simple débat national sans pour autant le remplacer, puisque son public se trouve élargi au-delà des frontières nationales. Il faut alors distinguer, comme nous l'avons

⁶⁵ voir Luhman N. (1998), *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Frankfurt a. M., Suhrkamp.

⁶⁶ TRENZ H.-J. (2008), "In Search of the European Public Sphere. Between normative overstretch and empirical disenchantment", Recon Online Working Papers, 2008/07. p. 6.

⁶⁷ Cautrès B, D. Reynié (2002), *op.cit.*, p. 98.

signalé plus haut, entre l'émergence d'un espace public européen « autonome » et une « européanisation » des débats nationaux, distinction qui peut réussir, à nos yeux, si l'on se reporte à la normativité même de l'objet d'étude : on le repolitise.

§2 Pour une approche repolitisée de l'espace public européen

A nos yeux, deux conditions sont essentielles à l'émergence d'un espace public allant au delà des frontières nationales : premièrement, les Etats nations doivent se trouver devant l'obligation d'adopter une politique *collective*, mettant à mal toute aspiration à un « agir seul » national. Ils doivent donc être contraints à trouver *ensemble* une voie ou une solution à un problème posé, effaçant par là même la possibilité et crédibilité de toute mesure prise à l'intérieur des frontières étatiques. Deuxièmement, l'adoption de cette politique collective doit faire débat, c'est-à-dire susciter la contestation, la discussion, l'explication et la polémique⁶⁸. Pour parler avec Risse et Van de Steeg, "*contestation and politicisation of European affairs serve a European purpose: They not only create a community of communication, but also have a positive effect on issue salience and the significance of European affairs in national politics. [...] Contestation and politicisation of European affairs will not drive Europeans further apart, but will actually pull them together in a European public sphere*".⁶⁹ D'où la différence cruciale entre espace public national et espace public européen : le public national n'a pas forcément besoin d'une « crise » pour débattre. Il est *per se* plus attentif vis-à-vis des actions gouvernementales : elle sont plus près de lui, le concernent plus directement, sont plus médiatisés et finalement plus « habituelles ». A contrario, le public européen se forge moins suite aux décisions communautaires elles mêmes qu'en raison des leurs conséquences. Comme le dit Magnette,

*"politicising the Union, and creating a clear deliberation of European issues, which could generate public interest, is not so much a question of institutions as a problem of political attitudes. As long as the Commission, which initiates policies, considers itself to be a body designed to bypass political conflicts and forge compromise before public deliberation takes place, the politicisation of the EU will remain very difficult. (...) Apart from civic education, political discussion is the only way that democracies have found to promote the intellectual and moral progress which is their raison d'être."*⁷⁰

Si nous sommes entièrement d'accord avec cette conviction, il nous semble pourtant, que jusque maintenant l'Union européenne ne dispose pas encore d'un pouvoir politique assez fort pour faire irruption de manière régulière dans les débats nationaux. Parallèlement les

⁶⁸ D'après le Petit Robert ce sont ces quatre substantifs qui sont liés à la notion de "débat" (voir Petit Robert, 1985).

⁶⁹ Risse Th., M. van de Steeg (2007), op.cit., p. 19.

⁷⁰ Magnette P. (2003), op.cit. p. 157.

Etats nationaux dissimulent trop souvent le pouvoir politique qu'elle a d'ores et déjà. Par conséquent, au stade actuel, c'est seulement l'aperception d'un dysfonctionnement, d'un problème, qui secoue les masses européennes, vilipendant par là un public véritablement transnational. Des « problèmes » au niveau européen ne sont alors pas uniquement des « problèmes », mais produisent ce que le néo-institutionnalisme appellerait des « unintended consequences » : ils offrent des « structures d'opportunités » pour créer un public transcendant les frontières, public existant jusqu'à ce que la mise en scène médiatique s'adonne à d'autres sujets perçus comme plus actuels. Comme le dit Risse, « *contestation seems to be a pre-condition for an emerging public sphere, because it creates true public debate. Public spheres emerge in the process in which people debate controversial issues in the public* ». ⁷¹ C'est seulement en la reconnaissance des répercussions que les actions d'autrui peuvent avoir sur le propre sort que se forge une conscience commune européenne éminemment politique, et ce non seulement entre les acteurs des administrations nationales mais aussi bien entre journalistes et lectorats. Cette nouvelle conscience ne résulte bien évidemment pas dans un nouveau « nous » non-ontologique stable et durable. Néanmoins, nous prôtons que ce sont ces espaces publics non volontaires, imposés par les événements et contraignants par l'ubiquité du sujet autour duquel ils se forment, qui peuvent donner une réponse - à notre sens la seule réponse - aux difficultés classiques éprouvées par ceux qui tentent de « construire » un débat européen par le haut, puisqu'ils relativisent les différences sans les homogénéiser : ils ne tiennent pas compte de systèmes politiques ou médiatiques différents, ils ignorent les conflits d'intérêts, l'hétérogénéité linguistique et culturelle, l'incompatibilité historique des Etats européens, et réduisent par là à néant le postulat nationaliste selon lequel une délibération démocratique ne serait possible que dans le réservoir étatique. Ils ne naissent ni par le haut, ni par le bas, mais résultent du pouvoir qu'ont des événements perçus comme « crises » à infiltrer les informations médiatiques, transformant la presse en lieu politique par excellence puisque c'est elle qui véhicule les informations au plus près des citoyens. En même temps ils vivent de leur diversité : ils obligent les Etats européens (tant les élites que les peuples) à s'interroger *ensemble* sur les causes et conséquences du problème perçu puisque la réponse doit forcément être collective. En la discussion même du « Et maintenant quoi ? » s'allument alors des espaces publics européens, garantissant une véritable réflexion démocratique publique plutôt que de produire des consensus bienveillants à l'égard de l'Union. C'est justement en cela que le concept d'espace public européen se distingue nettement du concept d'europanisation :

⁷¹ Risse T., J. K. Grabowsky (2008), "European Identity formation in the Public Sphere and in Foreign Policy", in: *Recon Online Working Paper*, 2008/04, p. 5.

comme concept éminemment politique, il n'entre en jeu que quand se *fait* et quand est contestée la décision politique au niveau européen. A la société européenne incombe dans ce processus une fonction épistémique à travers laquelle elle peut orienter par la suite, à priori, les prises de décision au niveau européen. De surcroît, l'Union européenne étant un projet relativement jeune, il est d'autant plus facile à l'opinion européenne de « construire » l'Europe par le bas. Ou bien, pour citer Badie, « *on voit ainsi se profiler ce qui est, en fin de compte, un des éléments les plus sensibles – et peut-être les plus prometteurs – de l'espace public européen en formation : une opinion qui fait irruption sur la scène politique non pas comme force de résistance et d'inertie, mais comme stratégie du changement et d'innovation* ». ⁷²

§3 Pour une nouvelle vision de la société européenne

Finalement, nous sommes convaincus que l'espace public européen aurait d'un point de vue démocratique toutes les chances de devancer les espaces publics nationaux. Si l'on accepte le postulat selon lequel, comme nous l'avons dit plus haut, la somme des avis exprimés sur le terrain européen représente « l'opinion publique », ceci prend davantage de l'importance dans un contexte démocratique si l'on considère le fait qu'à l'intérieur des frontières étatiques on voit émerger des « empires médiatiques », auxquels on reproche de contrôler progressivement l'opinion publique nationale et par là les événements qui se produisent. Ainsi, appliqué au sujet européen par exemple, une presse britannique dite eurosceptique aurait les capacités de créer ou de renforcer des ressentiments contre l'UE parmi les citoyens britanniques au même titre qu'une presse espagnole euro-enthousiaste serait susceptible d'orienter le peuple dans le sens inverse, des médias français pourraient s'exprimer moins critiques vis-à-vis de la création d'une Union pour la méditerranée que des médias allemands, ou encore des médias portugais ou luxembourgeois pourraient avancer plus d'arguments pour une adhésion de la Turquie que des médias autrichiens ou polonais. Ces hypothèses méritent considération, notamment dans le contexte de l'espace public. Or, une dimension est cruciale pour l'existence d'une délibération « libre » entre citoyens : les modes de discours ne devraient pas être régulés et réglés autrement que par les exigences de la délibération elle-même. Ou bien, pour citer Habermas dans un article récemment publié dans la *Süddeutsche Zeitung*: « *Le processus décisionnel démocratique ne peut déployer un lien légitimant et convaincant pour tous les citoyens que s'il répond à deux exigences majeures. Il doit combiner l'inclusion avec la condition d'une dispute d'opinion ouverte, menée plus ou*

⁷² BADIO B. (2000), « Comment se construit un espace public européen », in : Cautrès B., D. Reynié (dir.), *L'Opinion européenne 2000*, Paris, Presses de Sciences Po, p.14.

moins sous une forme discursive".⁷³ Toute tentative d'une autorité publique ou privée d'intervenir dans les contenus médiatiques met alors en péril le fondement même de la publicité, une trop grande homogénéité des avis exprimés va à l'encontre de la démocratie délibérative. L'Europe ne peut pas, bien sûr, abroger ce paradoxe. Cependant, nous sommes convaincus que, premièrement, l'espace public européen peut contribuer à une infiltration plus grande d'« avis étrangers » dans les espaces publics nationaux clos puisque c'est lui qui établi le lien entre les publics nationaux. Ce faisant, il est susceptible de contribuer à une relativisation des préférences nationales médiatisées à côté desquelles sont exposés, de plus en plus, les opinions des autres Etats membres. Deuxièmement, toute la diversité des attitudes et opinions nationales doit être prise en compte dans les cercles de décision au niveau européen, du moins si l'on croit au postulat démocratique d'après lequel *"the structure of domestic opinion among the publics of the member states is likely to be a crucial ingredient determining the types of supranational bargains that are struck because it can impose different constraints on decision makers on the European level"*⁷⁴. Accepter l'hétérogénéité au sein de l'espace public européen comme sa partie intégrante est alors un élément clé pour remédier au déficit démocratique auprès des peuples. Ou bien, pour parler avec Arendt *" (...) la réalité résulte de la somme des aspects que présente un unique objet à une multitude de spectateurs. Lorsque les choses sont vues par un grand nombre d'hommes sous une variété d'aspects sans changer d'identité, les spectateurs qui les entourent sachant qu'ils voient l'identité dans la parfaite diversité, alors, alors seulement apparaît la réalité du monde, sûre et vraie "*.⁷⁵ Troisièmement, si l'on appréhende l'espace public européen comme processus sans fin concrète, comme « modèle de futur » donc en quelque sorte, devraient entrer en considération les changements sociétaux qui se sont produits, qui se produisent et qui se produiront au sein de l'Union européenne. Evidemment, on a du mal à penser l'espace public européen selon nos postulats tant qu'il n'existe pas de média européen à grande échelle et pas de public européen apte à lire les différents journaux nationaux. Cependant, la dimension du temps est indissociable de l'espace public européen puisque inhérente même à la notion de *processus*. Comme nous l'avons supposé plus haut, l'espace public dépend entre autres du développement des capacités politiques de l'Union européenne puisque c'est ici que naîtraient la conflictualité et le discours participatif. Mais la notion de processus

⁷³ Traduit par nos soins: „Das demokratische Entscheidungsverfahren kann [...] nur solange eine legitimierende, alle Bürger überzeugende Bindungskraft entfalten, wie es der Kombination aus zwei Forderungen genügt. Es muss Inklusion [...] mit der Bedingung eines mehr oder weniger diskursiv ausgetragenen Meinungsstreites verbinden.“ (Habermas J., „Keine Demokratie kann sich das leisten“, *Süddeutsche Zeitung*, Rubrique „Kultur“, 16.05.2007).

⁷⁴ ANDERSON B. (1998), "When in doubt use proxies :attitudes to domestic politics and support for the EU", *Comparative political Studies*, Vol. 31, No. 5, 592f.

⁷⁵ Arendt H. (1988), *op.cit.*, p. 69.

s'applique aussi à la *société* européenne : à travers des phénomènes d'immigration et émigration entre Etats, à travers la mobilité globale de travailleurs et étudiants ou bien à travers des chiffres de tourisme qui ne cessent de s'accroître, elle devient de plus en plus cosmopolite. Différentes études démontrent qu'en effet les libertés de circulation garanties par l'UE (et les effets de la globalisation plus généralement) accroissent sensiblement la mobilité à l'intérieur des frontières. Pour n'en citer que quelques chiffres d'une étude de l'Insée menée récemment par Jérôme Fabre et Magda Tomasini (publiée en 2006)⁷⁶ à l'égard de la mobilité d'étudiants, l'effectif inscrit à un cycle d'études supérieures en France et provenant de l'Union européenne (UE 15) s'est accrue d'environ 7% entre 1998 et 2003 et d'environ 93% pour ceux provenant d'autres pays d'Europe (Bulgarie, Pologne, Suisse, Roumanie et Russie) ; au Royaume Uni et en Allemagne, qui sont les pays européens qui attirent le plus fort taux d'étudiants étrangers, ce chiffre est encore nettement plus élevé avec 45 % des étudiants étrangers fréquentant une faculté britannique venant de l'Europe (40% de l'UE 15, 5% d'autres pays) et, dans les universités allemandes, 51% d'étudiants étrangers étant européens (22% de l'UE 15, 29% d'autres pays). Finalement, pour ce qui est des étudiants français, 78 % de ceux expatriés en 2006 étudient dans des pays européens (22,5 % se sont installés au Royaume-Uni, 22% en Belgique, 12% en Allemagne, 10% en Espagne, 6% en Suisse et environ 4% en Suède).⁷⁷ Ces nouvelles élites européennes restent souvent plusieurs mois dans leurs pays d'accueil, apprennent des langues étrangères jusqu'à la perfection et sont susceptibles de lire des journaux de différents pays qui sont aujourd'hui de surcroît vendus chez quasiment tous les commerçants « du coin ». Considérant ces développements de la société européenne (et mondiale), susceptibles de se poursuivre dans les années à venir (et aidées justement par des programmes comme Socrate/Erasmus, par la réforme LMD, l'abolition des visas, l'europeanisation des contenus scolaires, etc.), l'espace public européen devrait commencer à être pensé aussi dans ce sens comme facteur démocratisant réel dans la construction européenne.

⁷⁶ Voir Fabre J., M. Tomasini, « Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger », Publication de l'Insée, Série 2006.

⁷⁷ Dans le cadre de ce travail nous nous contentons de signaler la mobilité étudiante. Cependant, différents rapports montrent que les tendances sont comparables pour les travailleurs européens (et non européens), voir p.ex. Rapport de l'OCDE 2006.

Chapitre 5 : Démarche et méthodes

§1 Les unités d'analyse

Notre terrain empirique de recherche est la couverture médiatique du Traité de Lisbonne dans huit journaux européens différents. Afin de creuser notre problématique selon laquelle la conflictualité contribuerait à la politisation, nous nous intéressons à deux périodes distinctes, chacune de deux semaines, que nous comparerons par la suite: premièrement, à la signature du traité, célébrée à Lisbonne le 13 décembre 2007 par les 27 chefs de gouvernements européens et leurs ministres d'affaires étrangères ; et deuxièmement au rejet du texte par referendum irlandais six mois plus tard, le 12 Juin 2008. Nous traitons alors aussi bien d'une période d'information de « temps normal » (la signature), puisque manque le sensationnalisme journalistique, que d'une période d'information plus « chaude » (le référendum). A nos yeux, notamment cette deuxième période suivant le « non irlandais » fait preuve des caractéristiques que nous avons identifiées essentielles à l'émergence, au niveau européen, d'un espace public *politique* allant au delà des frontières nationales : il force les Etats nations à adopter une politique de réponse *collective*, mettant à mal toute aspiration à un « agir seul » national ; et il ne peut être réduit à un simple 'incident' dépourvu d'explications, obligeant les Etats européens (tant les élites que les peuples) à s'interroger sur ses causes et conséquences, créant par là un public transcendant les frontières. Nous supposons alors que cette deuxième période se caractérisera non seulement par une augmentation nette d'articles publiés, mais de surcroît par un accroissement sensible d'indicateurs pour un espace public européen.

Le cadre de ce travail nous a cependant contraint de limiter les périodes d'analyse à deux semaines pour chaque évènement. A l'aide du logiciel Factiva nous avons alors évalué les périodes de couverture les plus denses dans les mois de décembre et de juin, afin de présenter un échantillon d'articles aussi représentatif que possible : ce faisant, nous avons pu identifier les dates du 8 au 22 décembre comme particulièrement riches en articles sur le Traité de Lisbonne (tous quotidiens confondus) et pour le mois de juin les deux semaines suivant directement le référendum en Irlande (14 au 28 Juin). Même si nous sommes entièrement conscients que 15 jours d'examen par mois peuvent sembler peu convaincants d'un point de vue statistique, nous espérons toutefois pouvoir vérifier, à travers la comparaison de ces deux périodes, la validité de nos postulats.

§2 L'échantillon d'articles de journaux analysé

Nous avons retenu un échantillon de quatre fois deux titres de journaux nationaux européens dits de « référence » ou de « qualité » : ils sont considérés, a priori, comme fournissant l'information la plus « indépendante », la plus « sérieuse », la moins « partielle », et la plus « réfléchie » dans leurs pays d'origine. Le choix des journaux s'est imposé de façon quasi-naturelle : soucieux de sélectionner des quotidiens d'orientation politique différente, nous avons bénéficié de la structure quelque peu « duale » qui se répète dans chaque paysage médiatique national autour du traditionnel clivage « gauche/droite ». De surcroît, afin d'assurer une bonne comparabilité entre ces journaux, nous avons tenté de respecter les critères établis par Holger Sievert dans son étude sur le « journalisme européen » de 1998 :

- *La ressemblance formelle* : Les huit journaux choisis sont tous des journaux quotidiens et supra-régionaux, qui assurent, à priori, une couverture de toute la « palette » de l'actualité politique. Ils départagent la communication politique en plusieurs rubriques ou ressorts (Pages nationales, pages internationales, économie et finances, culture, etc.) et se ressemblent en termes de « style » journalistiques : les articles sont bien documentés et « neutres », les articles exprimant des « opinions propres » sont signalés comme tels (rubriques opinion, interview, commentaire, etc.).
- *L'équivalence fonctionnelle*. Les 8 journaux que nous avons sélectionnés font preuve de fonction équivalentes dans leurs paysages médiatiques respectifs : ils sont généralement traités de « leaders d'opinion » ; ils remplissent alors une fonction de « mise sur agenda » dont se servent bien souvent les autres média (la télévision, la radio, les journaux locaux, la presse « people »), même si dans la plupart des cas les quotidiens retenus ne sont pas forcément les plus vendus dans leur pays. Parallèlement, on peut supposer qu'ils sont régulièrement lus et utilisés par les élites politiques nationales.⁷⁸

Pour la **France** nous avons alors retenu *Le Monde* (LM) et *Le Figaro* (LF), pour l'**Espagne** nous sommes focalisés sur les deux grands titres nationaux de référence, *El País* (EP, qui se veut plutôt de gauche) et *El Mundo* (EM, plutôt conservateur), en ce qui concerne les journaux en **Grande-Bretagne**, nous avons centré notre étude sur *The Times* (TT, de droite) et

⁷⁸ SIEVERT H. (1998), *Europäischer Journalismus. Theorie und Empirie aktueller Medienkommunikation in der Europäischen Union*, Opladen, Westdeutscher Verlag.

The Guardian (TG, de gauche), et finalement pour l'Irlande sur *The Irish Times* (IT), qui est sans doute le quotidien emblématique de l'Irlande, se voulant plutôt libéral et social démocrate, et *The Irish Independent* (II), qui se présente comme légèrement populiste et ultra libéral du point de vue économique, et qui est publié sous forme de *broadsheet* et de *tabloid* afin de s'adapter à tous ses lecteurs (et mieux vendu que son concurrent IT). Si les critères cités ci-dessus correspondent *grosso modo* à tous les journaux, il existe bien entendu des grandes différences intrinsèques, notamment en ce qui concerne l'aspect *formel* de ressemblance : ainsi, notamment les presses anglaise et irlandaise (surtout le II) se caractérisent par un style très « engagé » et « partial », les préférences des journalistes devenant bien souvent visibles dans des articles supposément informatifs, les articles n'étant de surcroît pas clairement alloués à une rubrique spécifique, etc.. Dans le cadre de cette étude ces différences importent cependant peu, puisque premièrement notre étude ne porte pas réellement sur une comparaison entre Etats, et puisque deuxièmement nous nous n'intéressons pas à la dimension psychologique du lectorat, mais décrivons plutôt l'espace public européen avec ou à travers ses différences.

§3 Les variables d'analyse

Suite à notre posture de recherche, deux variables indépendantes doivent être prises en compte dans l'émergence des espaces publics européens : d'abord, la citoyenneté européenne qui, en dépit de toutes les critiques formulées à son égard (notamment le manque de citoyenneté effective, c'est-à-dire les lacunes dans l'exercice actif que font les Européens de leurs droits) lie juridiquement les peuples de l'Union européenne, et ensuite le « conflit » ou la « crise » qui présentent l'« opportunité » aux médias de parler de l'Europe. En plus, nous avons identifié dans le chapitre précédent différents variables dépendantes, que nous allons analyser et comparer dans la troisième partie de ce travail. Nous nous appuierons pour ce faire en partie sur des démarches déjà existantes :

1. *La synchronisation de l'information médiatique* : elle doit être diffusée de manière suffisamment large et au même moment dans tous les Etats membres afin de pouvoir toucher les publics nationaux de manière égale. Autrement dit, les presses nationales des Etats membres doivent toutes attribuer une place primordiale au sujet dans leurs agendas médiatiques. Cette première dimension d'analyse reprend alors les critères formulés par Eder et Kantner : le même sujet au même moment avec le même critère de relevance.

- II. *Le débat, la discussion, la contestation* : le sujet doit être vivement discuté au niveau européen afin d'acquérir la dimension politique que nous avons identifiée comme constitutive de l'espace public européen.
- III. *L'infiltration d'avis étranger dans la presse nationale* : elle garantit non seulement une scène d'apparition des hommes politiques, mais assure de surcroît que le débat se déroule *entre* les acteurs européens, que les opinions circulent alors librement dans l'espace. Cette dimension se rapproche alors des études sur l'eupéanisation horizontale de la communication (des *communication flows* ou des *claims*).
- IV. *La réflexivité de la société européenne autour d'une conscience politique commune* : si à la société européenne incombe une fonction épistémique il semble important de s'interroger sur la conscience qu'elle a d'elle-même et de la fonction qui lui appartient dans la dynamique européenne. Cette dimension d'analyse peut ressembler aux études menées sur l'eupéanisation des identités publiques.

Même si nous n'étudierons pas dans le cadre de ce travail comment ces variables sont susceptibles d'influencer les lecteurs, signalons toutefois l'appui théorique qui justifie la supposition même qu'elles *pourraient* avoir un impact sur la délibération et la prise de conscience citoyennes.⁷⁹ Les effets des médias sur les lecteurs ne constituant pas le centre d'intérêt de cette étude, les théories suivantes ne seront cependant pas discutées en détail. Toutefois, pour notre contexte, notamment trois courants théoriques relevant du champ de la communication politique sont à retenir:

⇒ Les théories de la mise sur agenda des événements (*agenda setting*) qui portent sur les effets cognitifs des médias (voir McComb M., D. Shaw (1972)) : de fait, aux médias est attribuée la fonction d'exercer une influence, volontaire ou involontaire, sur la focalisation de l'attention publique. Selon cette théorie, « *un agenda est une hiérarchie de priorités, une liste d'enjeux classées par importance croissante* »⁸⁰ qui dicterait non pas *ce qu'il faut penser* mais *ce à quoi il faut penser*. En d'autres termes, les médias peuvent définir le calendrier des événements dont on parle, donc l'ordre du jour, et ce n'est qu'à partir du moment où ils traitent certains problèmes de façon prioritaire que ces

⁷⁹ L'un des premiers à constater l'importante influence des médias sur les peuples a été, au milieu des années 60, Marshall McLuhan, qui, contrairement aux chercheurs travaillant sur le paradigme antérieurement, les considère non pas comme des conducteurs neutres et transparents, mais comme des éléments capables de transformer, à long terme, la sensibilité, les valeurs, la façon de voir le monde et d'agir sur lui, etc. D'où la célèbre formule « *en réalité et en pratique, le message, c'est le médium lui-même* » (voir McLuhan, *Pour comprendre les médias*, Seuil, Paris, 1968, p.25)

⁸⁰ MAIGRET, E., *Sociologie de la communication et des médias*, Arman Colin, Paris, 2003, p. 198.

problèmes deviennent prioritaires aux yeux de l'opinion publique. Pour l'espace public européen cela veut dire que plus un sujet est traité prioritairement, plus il sera donc visible, plus il sera débattu et pris en compte.

- ⇒ Les théories des effets de cadrage (*framing*) et amorçage (*priming*) qui portent sur les effets persuasifs des médias (voir p.ex. SCHEUFELE (1999) ou NELSON (1999)) : aux médias est attribué la capacité de modifier notre rapport aux informations diffusées, pouvant même parvenir à altérer nos préférences politiques, c'est à dire d'aller bien au delà d'un simple gain de connaissances comme le postule l'*agenda setting*. L'hypothèse de l'existence de « cadres » (*media frames*) prend son point de départ dans la conviction que les médias induisent ou orientent le citoyen vers une interprétation particulière de l'objet étudié, en sélectionnant certains aspects d'une réalité perçue qu'ils rendent plus saillants que d'autres. Ils établiraient donc des cadres d'interprétation, promouvant une sorte de « recommandation » au lecteur, spectateur ou auditeur concernant le traitement de l'objet en question. En d'autres mots, les médias permettraient de réaliser, grâce à un cadre interprétatif qu'ils offrent, une définition du problème traité. En ce qui concerne la théorie d'amorçage, elle combine l'approche de l'*agenda setting* et celle du *framing* : l'amorçage consiste « en une modification momentanée des critères de jugement sous l'effet d'une information temporairement plus accessible ». ⁸¹ Dans le cadre de l'espace public européen, cela signifie donc que la manière dont sont présentés les enjeux européens peut effectivement affecter les jugements citoyens.
- ⇒ La théorie de la *spirale de silence*, qui prône que les médias interviennent dans l'espace public en réprimant la diversité des opinions. L'auteur part du postulat que l'individu dans toute société humaine serait caractérisé avant tout par la peur d'isolement et le suivisme (voir Noëlle Naumann (1989)). Par conséquence, pour NOËLLE-NAUMANN, les médias sont les créateurs de l'opinion publique par excellence, car ce sont eux qui constituent « l'environnement dont la pression déclenche la combativité, la soumission ou le silence » ⁸². En plus, la perception des opinions dominantes ne s'effectue pas, selon l'auteur, uniquement au sein de « l'entourage proche » à proprement parler, mais s'oriente aussi autour des discours tenus par les « leaders d'opinion » qui sont diffusés par la télévision, la presse ou la radio (hommes politiques, des journalistes, des intellectuels, etc.). Ceci renforce l'impression, qu'une plus grande infiltration d'avis étrangers dans les presses nationales par le biais de l'espace public européen ne peut être que bénéfique pour la démocratie européenne.

⁸¹ GERSTLÉ J.(2004), *La communication politique*, Paris, Dalloz, p. 105.

⁸² NOËLLE-NAUMANN, E., « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès n°4*, 1989, p.187.

§4 Le traitement et l'analyse des données

Les observations dans les chapitres qui suivent se fonderont sur des observations d'ordre quantitatif et qualitatif. Dimension I et III ont été analysées à travers des comptages quantitatifs de facteurs importants ; pour appréhender la dimension II nous avons élargi le dénombrement par des codages qualitatifs à la main afin de déterminer les cadres, ancrages et opinions les plus fréquemment médiatisés ; pour aborder la dimension IV enfin, nous avons essentiellement travaillé avec le logiciel de données textuelles MODA LISA en effectuant des classements lexicaux, qui nous ont permis de décrypter le matériel donné statistiquement à partir d'occurrences sémantiques. Dans les chapitres qui suivent sera introduit de manière plus détaillée au cas par cas des démarches entreprises.

§5 Problématisations méthodologiques

Se pose maintenant la question de savoir comment décrire méthodologiquement un espace public au niveau européen duquel on *sait* qu'il doit théoriquement exister, mais qui empiriquement n'existe qu'à travers les espaces nationaux respectifs. Or, alors que d'un côté, nous dénonçons avec Beck et Grande le « nationalisme méthodologique » dans les sciences humaines sur l'Europe, nous sommes de l'autre côté contraints, nous aussi, à tirer nos résultats d'une mise en miroir des espaces nationaux, mettant ainsi le pied dans le même piège que ceux que nous critiquons. On pourrait argumenter que la façon la plus conséquente d'étudier l'espace public européen selon nos postulats serait de mettre tous les journaux dans le même « lot » en étudiant uniquement des moyennes européennes : se trouverait ainsi décrit « l'espace public européen » dans son ensemble, sans tenir compte des systèmes médiatiques fermés nationaux. Cependant, cela relativiserait aussi vite les « différences » et les « différents » que nous prônons essentiels et nécessaires et s'ouvrirait devant nous un deuxième piège. Or, solution qui peut à juste titre être qualifiée de simple, nous avons opté pour une méthodologie s'orientant justement le long du credo « Unis dans la diversité » : nous allons alors tenir compte des différences nationales, tout en les étudiant ensemble. Plutôt que de nous arrêter à une comparaison des espaces nationaux identifiant leurs convergences et divergences, nous allons donc les mettre à l'épreuve, chacun pour soi et tous ensemble dans une moyenne européenne, des critères établis précédemment et rassemblés en paragraphe 4 ci-dessous.

Se pose cependant un deuxième problème méthodologique auquel doivent probablement faire face toutes les études médiatiques, à savoir celui de la *saillance* du sujet : quand est-ce

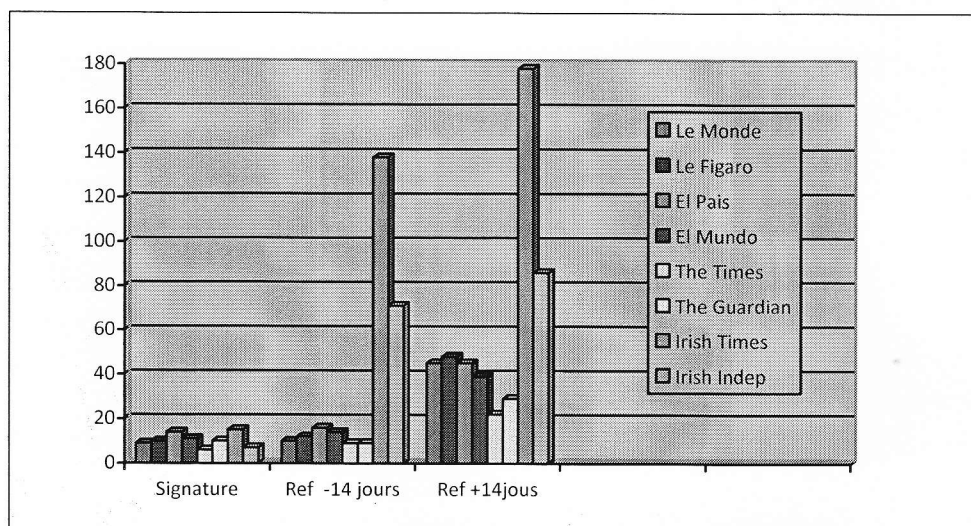
qu'on juge un sujet médiatique important, à partir de quels chiffres peut on parler d'une attention faible, moyenne ou forte ? Il paraît aisé de répondre à cette question dès lors que l'on n'étudie pas le contenu d'un journal dans son ensemble. Cependant, deux aspects peuvent relativiser ce problème devant notre problématique : premièrement, la comparaison entre deux périodes, qui peut au moins soulever des *tendances* dans la couverture médiatique ; deuxièmement, notre posture de recherche en elle-même, puisque si nous supposons que l'espace public politique n'émerge qu'avec l'accroissement de la délibération (en étudiant tous les critères énumérés ci-dessus) et qu'il s'ajoute aux espaces nationaux comme espace relativement autonome, finalement la place attribuée au sujet européen importe peu. Toutefois, il serait évidemment important de comparer l'attention consacrée au Traité de Lisbonne avec celle consacrée à d'autres sujets internationaux ou nationaux : comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce travail, les effets médiatiques de mise sur agenda sont susceptibles de nous dicter ce à quoi penser. Or, il paraît essentiel pour la vitalité de l'espace public européen que la majorité des journaux traitent le sujet européen en question comme prioritaire afin d'inciter la discussion et participation auprès des citoyens. Même si nous supposons que le label de « crise » à lui seul suffit pour garantir sa saillance médiatique, ceci reste une hypothèse que nous ne pouvons pas vérifier à travers nos résultats, même si nos résultats quantitatifs dans la première partie de la partie qui suit pointent définitivement dans cette direction. Toutefois, des études antérieures portant sur le long terme ont montré qu'effectivement des sujets « importants » européens faisaient généralement les Unes dans la presse (voir Peters et al. (2005) ou Trenz (2005) par exemple), ce qui donne davantage de crédibilité à l'hypothèse que notamment l'échec du Traité de Lisbonne a du occuper, dans tous les pays traités, une place prioritaire sur l'agenda.

TROISIEME PARTIE :
L'ESPACE PUBLIC EUROPEEN A L'EPREUVE DU TRAITE DE LISBONNE

Chapitre 6 : Une information européenne accessible à tous?

La première variable essentielle à l'émergence d'une discussion au niveau européen est la synchronisation de l'attention attribuée au sujet du Traité de Lisbonne, garantissant que les citoyens des quatre pays examinés soient tous informés, d'un côté, sur sa signature (et son contenu) et, de l'autre, sur les conséquences possibles du « non » irlandais. Afin de vérifier ce critère (Eder et Kantner) pour les deux périodes choisies, nous avons alors compté et comparé tous les articles parus dans les huit journaux et les deux périodes d'analyse. Sans grande surprise, cette étude comparée du nombre d'articles confirme que tous les journaux, sans exceptions, ont accru leur couverture médiatique dans la période d'information dite « chaude » d'après-référendum, et ce de manière sensible (voir Graphique 1, auquel nous avons ajouté les 14 jours de couverture précédant le vote irlandais).

Graphique 1: Récapitulatif du nombre d'articles publiés dans les périodes de signature et du référendum (14 jours) en chiffres absolus



Ainsi, si on établit le ratio d'articles publiés par jour, les journaux français ont multiplié le nombre d'articles portant sur le sujet d'environ cinq fois, les journaux espagnols et anglais d'environ trois fois, et les quotidiens irlandais d'environ douze fois. De surcroît, alors qu'il existe des disparités considérables entre débats nationaux en termes de quantités d'articles, les différences sont nettement moins importantes entre les journaux d'un même Etat ; les journaux font même preuve d'une certaine « régularité » dans leur couverture du Traité : or,

si LF publie un peu plus que LM, EP un peu plus que EM, TG un peu plus que TT et IT sensiblement plus que II et ce dans les deux périodes, il se dessine généralement une image plutôt « homogène » des espaces publics médiatiques nationaux devant nous, l'écart existant entre journaux nationaux dans les périodes ante- et post- référendaires restant minime. L'Irlande constitue une exception : comme d'autres chercheurs l'avaient déjà observé lors des « nons » français et néerlandais en 2005, et comme le montre l'opposition de la couverture médiatique irlandaise en décembre et en juin, la tenue d'un référendum national semble sensiblement accroître la présence médiatique du sujet, les médias focalisant prioritairement sur l'agenda politique nationale et devenant par là habituellement des acteurs à part entière dans les campagnes des deux camps opposés. L'attention attribuée au sujet est alors nettement plus élevée. En plus, la différence entre IT et II est considérable, ce qui tient probablement surtout au fait, que II est un journal plus « boulevard » que IT et par là supposément moins intéressé en les questions politiques.⁸³ En termes quantitatifs, ce graphique confirme encore une autre hypothèse, sur laquelle a été versé beaucoup d'encre dans la littérature scientifique : si les journaux français et espagnols attribuent, en moyenne, à peu près le même nombre d'articles au Traité de Lisbonne dans toutes les trois périodes, les journaux britanniques occupent, en moyenne, le dernier rang. Il s'avère alors que les quotidiens du Royaume Uni, pays traditionnellement qualifié d'« eurosceptique », attribuent quantitativement parlant moins d'attention au Traité de Lisbonne que leurs homologues de l'autre côté de la Manche.

Néanmoins, l'augmentation de la « présence » médiatique dans tous les huit quotidiens d'une période à l'autre remplit le premier critère que nous avons identifié comme nécessaire à l'émergence d'un espace public européen dans la partie antérieure de ce travail : quelles que soient les différences intrinsèques de l'espace public européen d'un point de vue quantitatif, ses prémices ne sont posées qu'avec le refus de l'Irlande du Traité de Lisbonne, qu'avec la « crise européenne » donc (voir tableau 1).

⁸³ La base de données FACTIVA à partir de laquelle nous avons établi notre échantillon permet une recherche avancée de différents paramètres que nous avons respectés de manière égale pour tous les quotidiens. Cependant, le nombre d'articles publiés dans la période post-référendaire dans le IT nous paraissait effectivement extrêmement élevé, raison pour laquelle nous avons manuellement vérifié les données FACTIVA afin d'éviter des doublons ou un mélange entre articles « support papier » et articles parus uniquement sur le web. De surcroît, nous avons comparé les résultats FACTIVA avec quelques éditions papier du journal. De fait, le résultat est à priori correct, même si nous sommes toujours étonnés de pouvoir constater dans le IT une moyenne de 12 articles consacrés par jour au Traité de Lisbonne.

Tableau 1 : Total d'articles publiés dans l'espace public européen par période

	Total Articles	Moyenne d'articles par période et par journal	Moyenne d'articles par jour et par journal
Période Signature	82	10,25	0,73
Période Référendum	454	61,5	4,39

Or, comme l'indique le tableau ci-dessus, en décembre 2007 la moyenne « européenne » n'est que de 0,73 articles par jour : le sujet ne s'impose alors pas au lectorat à travers sa présence médiatique ; un lecteur moins attentif pouvant peut-être même « passer à côté » de la signature du Traité en raison sa faible résonance médiatique. Cependant, en juin 2008, la moyenne européenne en termes de quantité d'articles publiés se multiplie d'environ 6 fois. C'est à partir de maintenant que les quotidiens commencent à parler du sujet, lui dédiant par jour plus de quatre articles en lui accordant par là une place non négligeable dans leurs agendas médiatiques : le lectorat est confronté au sujet malgré lui. Si l'on prend uniquement en compte sa fonction *informative*, l'espace public européen qui se dessine devant nous dans la deuxième période est, du moins quantitativement, loin d'être faible : avec un taux assez élevé d'articles par jour, la discussion médiatique sur l'avenir de l'Europe après le « cauchemar » irlandais est même susceptible de concurrencer, pendant deux semaines, tout autre sujet dans la presse.

Chapitre 7 : L'existence d'un débat politique

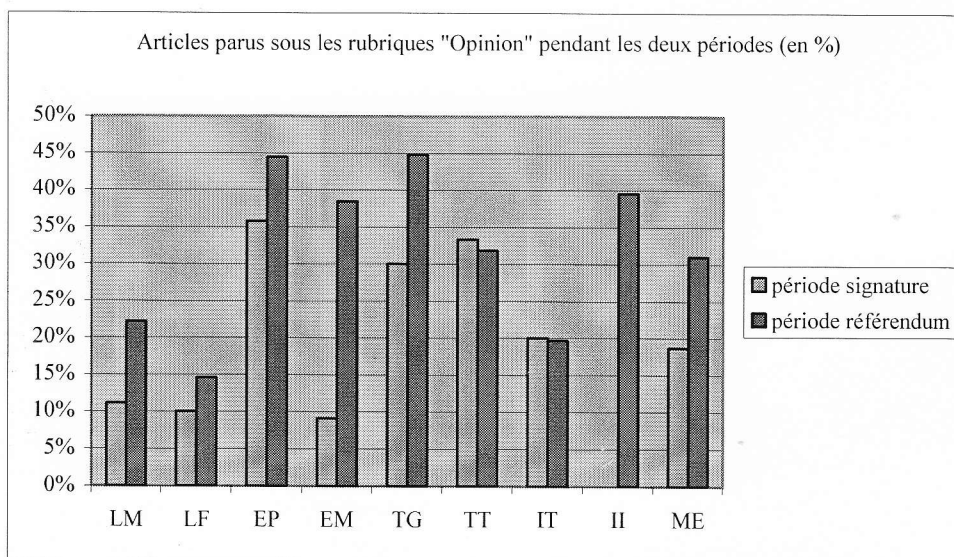
Cependant, pour déterminer la relevance réelle accordée au sujet, ce simple constat à lui seul ne semble pas suffire. Comment le sujet est-il abordé ? Est-ce un sujet qui se prête aux discussions, aux débats ? Suscite-t-il des prises de paroles actives, de la délibération, indicateur essentiel pour l'émergence d'un réel espace public européen, ou est-il traité sous un angle purement informatif ? Existe-t-il un consensus national à l'égard du sujet ou il y a-t-il toute une panoplie d'avis exprimée dans les journaux nationaux ? De tel ordre sont les questions à l'œuvre pour déterminer s'il existe ou non un réel débat politique sur l'Europe. Tout d'abord, nous allons comparer la place occupée par les articles parus sous des rubriques « actives » du journalisme, à savoir les rubriques d'opinion et de débat, dans les deux périodes afin de voir si un « problème » au niveau européen est réellement susceptible de

multiplier la délibération. Ensuite, nous allons effectuer, sur la base de ces mêmes rubriques « actives », une analyse de cadrages médiatiques (*frame analysis*) pour dégager les « orientations » les plus fréquemment données à la présentation des faits par les journalistes ou intervenants⁸⁴. Ce faisant, nous souhaitons déterminer s'il existe ou non un « consensus médiatique » national, c'est-à-dire une relative homogénéité des attitudes exprimés, qui mettrait à mal, comme nous l'avons postulé plus haut, l'idée d'une délibération libre et contestataire ; et si l'espace public européen, pris dans son ensemble, ne constituerait pas un terrain de débat plus riche, plus varié et, du coup, du moins en théorie, plus « démocratique » que ses homologues nationaux.

§1 Une augmentation nette d'articles d'opinion publiés

Comme le montre le graphique ci-dessous, la période post-référendum a non seulement donné lieu à une augmentation importante du nombre d'articles parus comme nous l'avons expliqué plus haut, mais en même temps généré un fort accroissement du débat au sein de chaque quotidien, débat mené aussi bien par les journalistes que par les lecteurs (à travers des lettres à l'éditeur) et les hommes politiques (essentiellement à travers des entretiens accordés aux journaux). « ME » désigne, dans le graphique ci-dessous, la moyenne européenne.

Graphique 2: Articles et entretiens parus sous les rubriques 'Opinion' et 'Débat' dans les deux périodes (en %)



⁸⁴ Nous sommes cependant conscients que rares sont les articles véritablement « neutres », chaque journaliste donnant sa propre tonalité à l'information relatée à travers son simple choix des personnes citées, ses tournures des phrases ou autres. Toutefois, suite aux contraintes de ce travail, une prise en compte de cette dimension sous-jacente nous a été impossible.

Le Traité de Lisbonne fait débat dans tous les huit journaux examinés. Les journaux espagnols se démarquent de leurs homologues par la forte importance qu'ils attribuent au journalisme « actif » dans la période référendaire : 44% des écrits provenant de EP expriment des avis (en décembre, en période froide alors, ils atteignaient déjà 35%) et EM connaît une augmentation de presque 30 points d'articles d'opinion d'une période à l'autre. En ce qui concerne les journaux britanniques, l'image est quelque peu plus brouillée : comme l'indiquent les chiffres, surtout TG fait preuve d'un journalisme très engagé en juin 2008. Cependant, contrairement aux journaux français qui ont tendance à privilégier une information neutre et sobre, et qui se trouvent par là clairement en dessous de la moyenne en matière d'articles d'opinions, la presse britannique se caractérise *per se* par le fort engagement personnel de ses journalistes, ce qui lui vaut par ailleurs souvent la dénomination de « presse d'opinion ». Ainsi, même dans des articles publiés sous des rubriques « neutres » se trouvent souvent mêlées, à l'image des tabloïds du Royaume Uni, les convictions des journalistes, les rubriques n'étant de surcroît souvent pas bien délimitées. Nous nous sommes toutefois efforcés à coder uniquement les articles qui pouvaient être clairement caractérisés d'articles d' « Opinion » ou de « Débat ».

Néanmoins, si on compare les deux périodes de décembre et de juin, tous les quotidiens augmentent leurs contributions en la matière (LM +11, LF +4, EP +8, EM +29, TG +15, II +39), à l'exception de IT et TT qui font preuve d'une très légère baisse d'articles d'opinion dans la période référendaire : si la moyenne européenne est de moins d'un quart de la totalité d'articles publiés dans la période de signature (18, 66 %), elle atteint avec 31% presque un tiers de tous les articles publiés entre le 14 et le 28 juin. Ceci vient confirmer notre deuxième critère : la délibération active, sans laquelle un espace public politique n'aurait, à nos yeux, aucun sens, ne naît qu'avec la « crise » ; c'est à partir de maintenant qu'à lieu une confrontation engagée d'opinions.

§2 Une relative hétérogénéité des opinions nationales

Pour analyser ces opinions exprimées dans l'espace public européen de plus près, nous avons identifié les « cadrages » médiatiques les plus fréquemment utilisés⁸⁵. Ainsi, dans la période de signature, 27 *sous-cadres* ont été particulièrement présents contre 43 *sous-cadres* dans la période référendaire⁸⁶. Si ces chiffres à eux seuls laissent supposer une plus grande panoplie d'opinions exprimées dans la deuxième période d'analyse, il nous était cependant

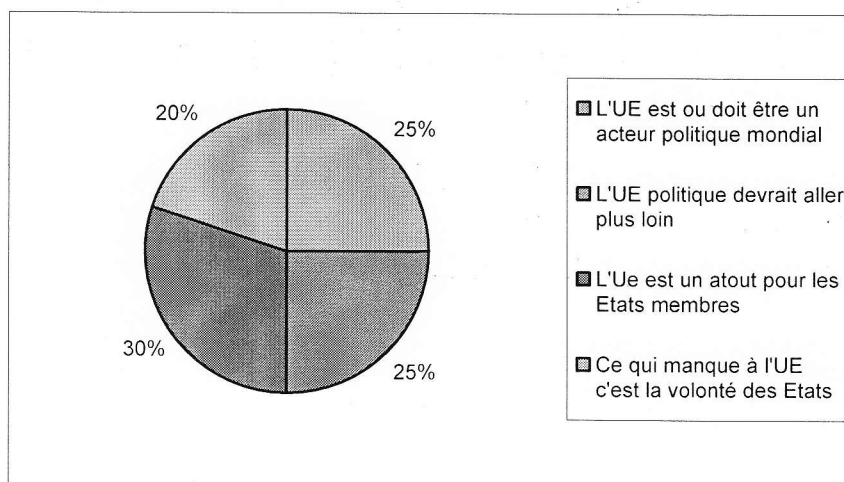
⁸⁵ Dans un même article peuvent être exprimés plusieurs cadres et sous-cadres.

⁸⁶ Voir Annexes 1 et 2 pour les listes détaillées de tous les cadres identifiés.

statistiquement impossible de travailler avec la totalité de cadrages détectés. Nous avons alors exclu tous les cadres inférieurs à la valeur moyenne d'occurrence de cadres établie pour chaque période : dans la période de signature les cadres retenus sont alors ceux de trois ou plus de trois occurrences ($> 2,89$) ; dans la période référendaire ce sont ceux de plus de 10 occurrences ($>10,36$). Notamment les résultats pour la période de signature sont cependant à traiter avec prudence : puisque le nombre d'articles publiés dans les deux semaines étudiées n'était pas très élevé pour certains journaux et que, de surcroît, nous ne nous sommes focalisés que sur des articles d'opinion, les résultats par journal proviennent parfois d'un seul article codé ce qui empiriquement ne permet pas d'émettre de conclusion quelconque. Néanmoins, nos résultats permettent de retracer des *tendances* dans la présentation du sujet et de creuser la question s'il existe ou non la panoplie d'avis que nous avons prônée nécessaire à un débat réel dans la partie précédente.

Ensuite, nous avons regroupé ces cadres par thèmes, ou bien par cadres « généraux », auxquels nous avons par la suite associé les sous-cadres les plus récurrents (ne rentrent dans les tableaux suivant que les opinions faisant *explicitement* usage du sous cadre en question). Dans la période de signature deux thèmes ont alors dominé le débat : premièrement, des présentations de l'Union européenne en tant que projet ou réalité politique ; deuxièmement des opinions faisant référence au Traité de Lisbonne. Comme le montre graphique 3, au sein du premier « cadre général » les représentations médiatiques les plus visibles de l'UE sont largement pro-européennes. Ainsi, l'UE est le plus souvent comprise comme atout pour les Etats membres au sens large (30%), et associée à un acteur politique important dans le monde (25%) qui devrait devenir encore plus fort politiquement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières (25%). Par conséquent est regretté que notamment les « nationalismes » des Etats membres, voulant garder leur pleine souveraineté dans les domaines politiques, bloquent ce processus (20%). A première vue, ce regret peu sembler remarquable puisque indiquant que les journalistes s'expriment contre leur propre Etat d'origine en faveur de l'Europe. Cependant, non seulement la faiblesse de nos chiffres dans cette période ne permet pas une telle conclusion, mais de surcroît un regard dans le tableau 2 sur la prochaine page soulève, que ce sont notamment des avis provenant de EP qui « gonflent » le chiffre total retenu pour cette catégorie dans le graphique 3 : ainsi, venant de la plume des Espagnols, il paraît tout de suite moins surprenant de lire une telle conviction, puisque le peuple tout comme le gouvernement ne se montrent généralement pas hostiles à un plus grand transfert de compétences vers le niveau supra-national.

Graphique 3: Avis exprimés à l'égard de l'UE dans la période de signature en moyenne européenne (cadre 1)



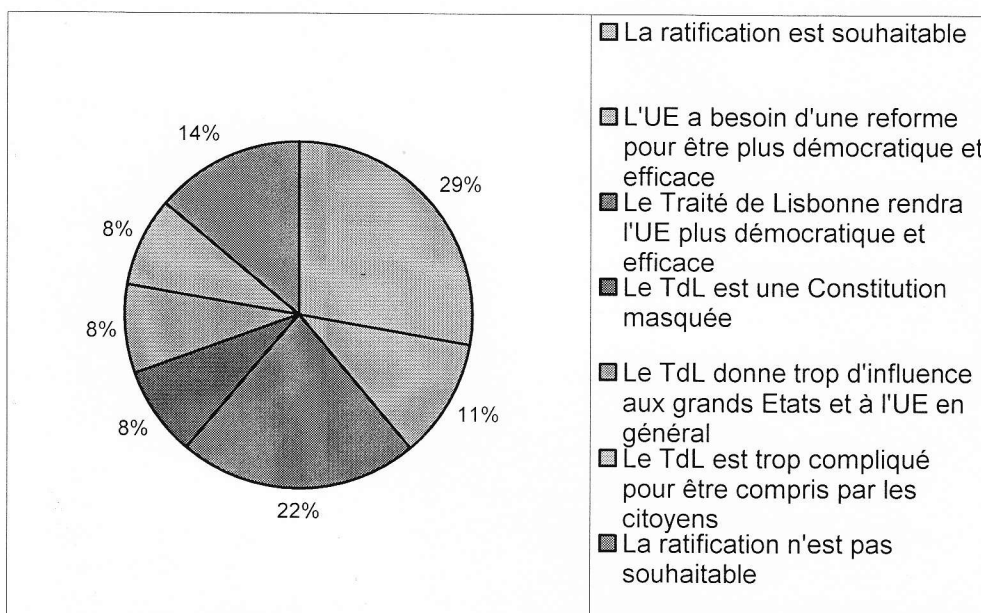
En plus, le tableau ci-dessous auquel nous avons ajouté les autres sous-cadres détectés, indique encore d'autres « simplifications » du graphique 3: or, si effectivement en France et Espagne ne prévalent que les avis favorables, notamment TT et II se montrent quasi-exclusivement contre l'UE et le Traité de Lisbonne, IT faisant preuve comme seul quotidien d'une panoplie d'avis différents se situant toutefois nettement du côté pro-européen. Même si, comme nous l'avons indiqué plus haut, des études supplémentaires de périodes « normales » d'information seraient nécessaires pour pouvoir tirer des conclusions sûres de ces chiffres, il semble que notamment les presses nationales française et espagnole se caractérisent par un consensus largement pro-européen et ce peu importe l'orientation politique du journal, alors que les journaux anglo-saxons paraissent se positionner plus clairement à l'égard de l'UE et ce, paraît-il, autour du traditionnel clivage gauche/droite (TG et IT plutôt pour, TT et II plutôt contre). Ces premières hypothèses restent cependant à confirmer.

Tableau 2 : Avis exprimés à l'égard de l'UE par journal dans la période de signature

	LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II
L'UE est ou doit être un acteur politique mondial			2	1	1		1	
L'UE est un modèle pour d'autres pays	1						1	
Ce qui manque à l'UE c'est la volonté politique, Ce qui la bloque ce sont les nationalismes des Etats		1	3					
L'UE symbolise la paix et la prospérité							2	
L'UE symbolise la liberté de circulation							1	
L'UE est un atout pour les Etats nations	1				1		3	1
L'UE politique n'est pas assez forte		1	3					
L'UE n'est pas démocratique						1		
L'UE n'est pas assez sociale							1	
L'UE menace les Etats nations						1		1
L'UE est trop libérale							1	

En ce qui concerne le deuxième cadre général regroupant les avis sur le Traité de Lisbonne, la moyenne européenne se révèle moins homogène, mais toujours majoritairement favorable à l'UE en approuvant globalement le projet du Traité de Lisbonne : 29% des élites médiatiques contre 14% souhaitent sa ratification dont 22% soulignent que c'est justement ce Traité qui rendra l'UE plus efficace et démocratique. Du côté de « l'opposition », les avis sont plus douteux : certains estiment qu'il s'agit là d'une nouvelle Constitution, masquée cette fois-ci par les élites européennes afin de pouvoir éviter le vote des peuples européens, d'autres craignent que le Traité de Lisbonne nuira à la souveraineté des Etats, notamment des petits Etats, en donnant trop de poids aux décisions européennes ; et encore d'autres regrettent le style « illisible » pour le citoyen lambda, dans lequel le Traité a été rédigé.

Graphique 4: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne dans la période de signature en moyenne européenne (cadre 2)



Comme l'expose le tableau ci-dessous déchiffrant les opinions par journal, ce sont encore une fois TT et II qui se montrent les plus réticents à l'égard du Traité, IT faisant preuve, comme dans le cas précédent, d'opinions mélangés se montrant cependant « plutôt pour » le Traité. LF, les journaux espagnols et TG sont favorables à sa ratification (même si EP se soucie de son style compliqué). Dans cette première période semble alors globalement exister un consensus largement pro-européen, quoique peu disctué, les journalistes exprimant le plus souvent leur support pour le projet du Traité de Lisbonne. Nous tenons cependant à signaler encore une fois que la faiblesse de nos chiffres ne permet toutefois pas de discerner une réelle conclusion en la matière.

Tableau 3 : Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne par journal dans la période de signature (cadre 2)

	LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II
La ratification est souhaitable		1	4	1	1		2	1
L'UE a besoin d'une réforme pour être plus démocratique et efficace		1	1	1			1	
Le Traité de Lisbonne rendra l'UE plus démocratique et efficace		1	4	1			2	
Le TdL est une Constitution masquée						2	1	
Le TdL donne trop d'influence aux grands Etats et à l'UE en général						1	1	1
Le TdL est trop compliqué pour être compris par les citoyens			3					
La ratification n'est pas souhaitable						3	1	1

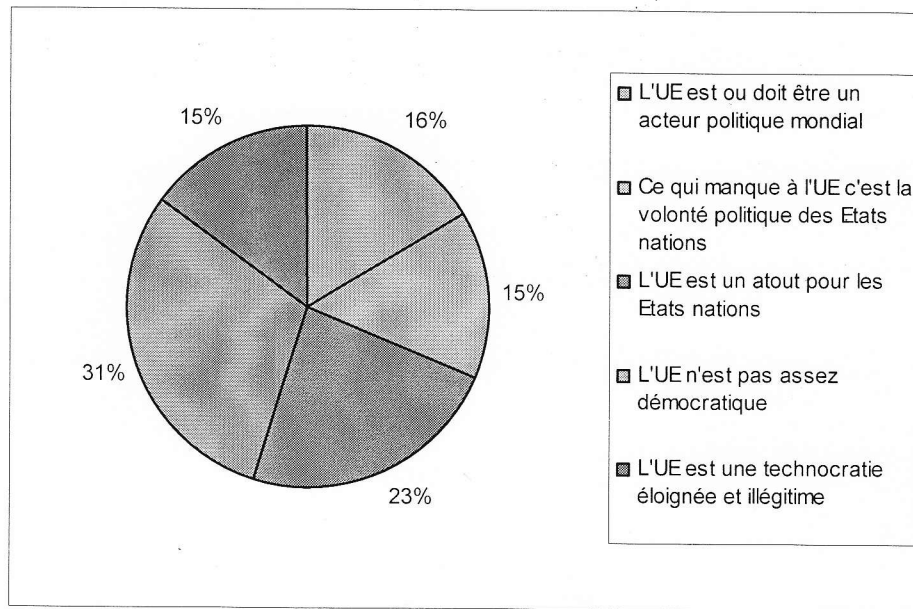
Confirmons donc ces premières impressions avec notre analyse pour la période référendaire, où les chiffres permettent une meilleure interprétation. Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, 43 sous-cadres ont été identifiés, le tableau ci-dessous indiquant le nombre de cadres utilisé parmi ceux-ci par journal. Ceci ne peut que fournir un premier aperçu quantitatif d'opinions différentes circulant au sein de chaque quotidien, qui vient toutefois quelque peu confirmer nos résultats antérieurs : la presse française et TT se démarquent par le petit nombre d'avis différents ; on détecte une plus grande hétérogénéité au sein de la presse espagnole et de II (tenant en compte que la presse irlandaise a publié nettement plus d'articles dans cette période que les autres journaux examinés et que le tableau ci-dessous est exprimé en chiffres absolus); et de TG et IT qui semblent, si l'on veut juste faire confiance à ces chiffres, tout aussi partagés que dans la période de signature.

Tableau 4 : Nombre de sous cadres utilisés par journal dans la période du référendum (total = 49)

	LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II
Nombre de cadres utilisés	17	14	35	20	27	17	35	29

Ensuite, nous avons procédé de la même manière que pour la première période (en retenant alors tous les sous-cadres supérieurs à la moyenne générale de 10) en ajoutant le troisième « cadre général » qui s'est imposé à nous à notre analyse : l'avenir de l'Europe après l'échec du Traité de Lisbonne. Comme le montre le graphique 5, au consensus largement pro-européen que nous avons identifié dans la période de signature vient s'ajouter un « contre-courant » critique considérable dans la période de crise (qui ne peut pas pour autant être caractérisé d'anti-européisme comme nous le verrons dans les lignes qui suivent) : or, pour 31% l'UE n'est pas assez démocratique, et pour 15% elle demeure une « technocratie » éloignée de ses citoyens et par là illégitime.

Graphique 5: Avis exprimés à l'égard de l'UE dans la période de référendum en moyenne européenne (cadre 1)



Il semble alors que non seulement, en moyenne, le débat actif et la contestation s'accroissent avec la « crise », mais que la discussion est tournée vers des sujets, où les citoyens européens, dans leur fonction éminemment politique de « peuple légitimant », peuvent véritablement prendre conscience de leur existence et importance commune, étant capable de bloquer, créer, moduler et modifier la construction *politique* de l'UE en critiquant ses lacunes. Or, au lieu d'insister sur le manque de politique sociale ou le « néolibéralisme » économique de l'UE comme ce fut le cas après le rejet de la Constitution en France, et qui représentent des domaines sur lesquels, au final, les citoyens n'ont que très peu d'influence (le social puisqu'il n'existe pas au niveau européen et l'économie puisqu'elle est affaire des entreprises et des multinationales), la discussion médiatique en Europe après le « non » irlandais s'avère au vrai sens du terme « constructive ». Le tableau suivant reprend les positions exprimées par quotidien national en tenant compte également de celles inférieures à la moyenne dans cette période ; les positions dominantes sont marquées en jaune.

Tableau 5 : Avis exprimés à l'égard de l'UE par journal dans la période de référendum (cadre 1)

		LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II	
Cadre 1	s Favorables à l'UE	L'UE est ou doit être un acteur politique mondial	1	2	1	2	4		1	1
		L'UE est un modèle pour d'autres pays			1		1			
		L'UE symbolise la paix et la prospérité			1		2		1	2
		L'UE symbolise la liberté de circulation					1		1	2
		L'UE doit faire face aux Etats-Unis					3		1	
		L'UE est un atout pour les Etats nations				1	3		5	8
		Ce qui manque à l'UE c'est la volonté politique, ce qui la bloque c'est les nationalismes	2	2	2	4				1
		L'UE n'est pas démocratique	1		4	2	2	4	3	6

L'UE n'est pas assez sociale	1		5				1	
L'UE menace les Etats nations		1	1		1	1	1	3
L'UE est un nain politique			2				1	1
L'UE est trop libérale			4	1			1	
L'UE donne trop de poids aux Etats nations			1	2				
Les leaders politiques actuels de l'UE sont mauvais pour l'UE			4	1		1		
L'UE est une technocratie éloignée et illégitime			3	1			2	5

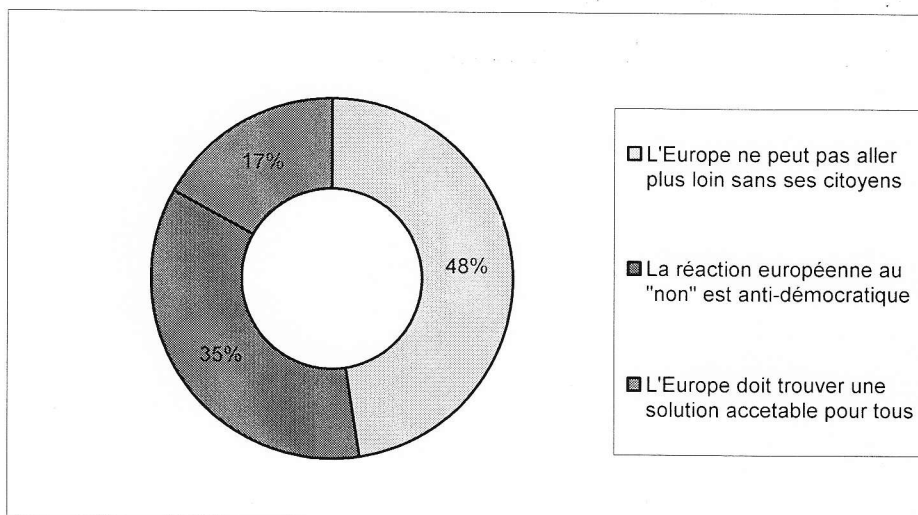
Contrairement à ce que nous avons supposé dans la deuxième partie de ce travail, dans la période référendaire les presses nationales font preuve d'une grande hétérogénéité d'opinions. Ceci est notamment vrai pour les journaux espagnols et irlandais. EP et EM, même s'ils se montrent globalement favorables à l'UE, la critiquent sévèrement : souhaitant généralement une Union politique plus forte au détriment des souverainetés nationales, il semblent faire écho au slogan qui a accompagné l'adhésion espagnole à l'Union et qui persiste toujours : « L'Europe est la solution et non pas le problème ». Cependant, ils insistent généralement sur le fait que pour cela l'Union doit changer en agissant plus près des préoccupations citoyennes. Les quotidiens irlandais se positionnent de façon comparable : tout en soulignant les côtés positifs de l'intégration européenne, ils se montrent notamment outrés à l'égard du « non-respect » du vote du peuple dont font preuve les élites européennes en continuant les ratifications, d'où majoritairement les avis qu'il s'agit là d'une technocratie éloignée et peu démocratique. Pour ce qui est des journaux anglais, ils continuent à se positionner de manière opposée, c'est-à-dire que TG s'exprime plutôt pour, et TT plutôt contre le projet européen. Notons que surtout TG souligne l'importance de l'UE comme acteur mondial dans le monde (et ce comme contre-poids aux Etats-Unis), semblant vouloir se démarquer par là du « traditionnel » atlantisme britannique.

Contrairement à ce que nous avons pu constater lors de la période de signature, nous faisons alors face à des paysages de presse nationales assez riches en débat sur la nature de l'UE, qui de surcroît ne semblent pas se contenter de « critiquer » uniquement, mais qui proposent et réfléchissent activement à une meilleure façon de construire l'Europe. Les journaux français et TT sont les seuls à se montrer très peu expressifs.⁸⁷ Le graphique suivant souligne encore cette observation. Ainsi, les avis exprimés à l'égard de la question « Et maintenant quoi ? » insistent avant tout sur la dimension citoyenne : 48 % ne voient pas une construction

⁸⁷ Il serait intéressant dans ce contexte de mener une étude plus générale sur la presse française, comprenant une unité de temps plus grande et un choix de journaux plus large. Nous sommes de fait quelque peu surpris de voir une différence aussi frappante entre les quotidiens français et les autres quotidiens étudiés, constatant que du moins LM et LF se montrent très consensuels ou bien peu engagés et passionnés à l'égard de l'Europe. Les chapitres qui suivent confirmeront encore cette impression.

politique de l'Union qui pourrait faire l'économie des peuples. De surcroît, des vives critiques deviennent manifestes contre la décision de l'Union à procéder avec les ratifications (35%) et pour 17%, l'Europe devrait plutôt trouver une solution à l'impasse créée avec l'Irlande.

Graphique 6: Avis exprimés à l'égard de l'avenir de l'Europe après le référendum en Irlande en moyenne européenne (cadre 3)



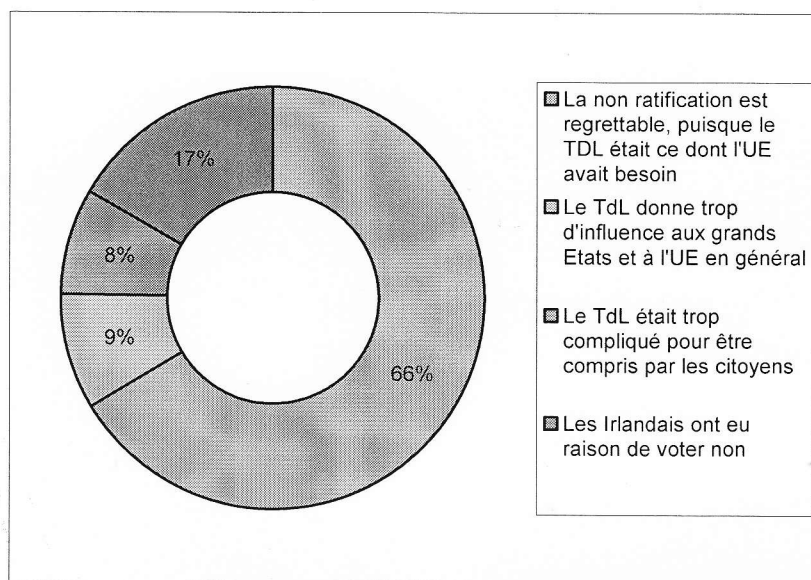
Avant de nous pencher sur les détails de ces chiffres par journal, soulignons alors que dans la deuxième période, le débat prend effectivement une tournure bien plus « interventionniste » que dans la première : les journalistes saisissent l'opportunité pour dénoncer l'UE dans ses lacunes, tout en se passionnant généralement pour ce projet politique. Cependant, le tableau ci-dessous relativise quelque peu ces résultats : ainsi, il montre que ce sont notamment les journaux irlandais qui insistent sur le fait que l'UE devrait trouver une solution acceptable pour l'intégralité des Etats membres, et que la réaction de vouloir procéder les ratifications sans tenir compte du vote irlandais est anti-démocratique. En revanche, LM, EP et TG font preuve d'un léger penchant pour l'avis que l'Union pourrait tout aussi bien devenir une Europe à deux vitesses, c'est-à-dire, une Europe formée d'un noyau dur d'Etats voulant aller plus loin et laissant derrière ceux qui se montrent plus douteux. De surcroît, mais ceci ne reste qu'une hypothèse « dans le vent », ce sont à chaque fois les journaux se situant « plutôt à gauche » de l'échiquier politique qui souhaitent l'avaricement de l'UE et ce même sans l'Irlande. Toutefois prévaut la solidarité avec l'île : la conviction que l'île devrait quitter l'Union ne se trouve que rarement avancée. Les journaux non-irlandais saisissent plutôt l'occasion pour souligner l'importance de la dimension citoyenne, et ce nettement plus souvent que les journaux irlandais eux-mêmes.

Tableau 6: Avis exprimés à l'égard de l'avenir de l'UE par journal dans la période de référendum (cadre 3)

	LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II	
Cadre 3	La réaction de l'UE au "non" est antidémocratique	1	1	4	1	2	5	3	12
	L'UE devrait devenir une Europe à deux vitesses	1		3		1			
	L'Europe doit trouver une solution acceptable pour tous			2		1	1	5	5
	L'Irlande est trop petite pour pouvoir bloquer le processus			3	1	1			
	Si l'Irlande ne veut pas de l'UE, elle peut toujours la quitter				1		1		1
	L'UE politique ne doit pas aller plus loin			2			1	2	
	L'Europe n'est peut pas aller plus loin sans ses citoyens	3	5	13	6	9	2	1	0
	L'UE doit aller plus loin, mais elle doit changer	1	1	1		1		2	1

Finalement, malgré les discussions médiatiques engagées dans quasiment tous les journaux et les vives critiques de l'Union européenne, le rejet du Traité de Lisbonne est regretté avec une large majorité (voir graphique 7) : avec 66% des sous-cadres exprimant cet avis, la presse « européenne » démontre encore une fois, en dépit de toutes les critiques, sa foi dans le projet d'intégration européenne.

Graphique 7: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne après le "non" irlandais en moyenne européenne (cadre 2)



De surcroît, dans les 17% qui se montrent content du résultat irlandais, rares sont ceux qui s'opposent véritablement au contenu du Traité. Or, comme le montre exemple 1, il s'agit souvent d'une « question de principes » (le texte était trop compliqué, les autres nations n'ont pas eu la possibilité de voter, le Traité est une Constitution masquée, bref : les élites méritent la « punition » irlandaise en raison du fossé entre les peuples et Bruxelles) ou bien d'un rejet de l'Union elle-même, du moins de son statut quo (exemple 2).

Exemple 1 : « Écoutez les Irlandais : ils parlent aussi au nom des peuples d'Europe. En rejetant le traité de Lisbonne à 53,4 %, ils confirment ce qu'avaient dit, en 2005, les Hollandais et les Français du projet de Constitution. Sa « simplification », dont Nicolas Sarkozy avait tiré argument pour obtenir l'approbation parlementaire, n'a pas abusé nos voisins. Ils y ont reconnu le même texte illisible et lointain, inspiré initialement de cette lubie voulant que les nations aient fait leur temps. » (LF, 20 Juin, « L'Europe d'en haut doit entendre le tiers état »)

Exemple 2 : C'est pour cela que je propose d'enlever les masques une fois pour toutes et de dévoiler ce qu'ils souhaitent faire réellement : privatiser la santé, diminuer les pensions, revenir généralement en arrière en matière des acquis sociaux. C'est la seule forme qu'ils ne connaissent de faire avancer l'Europe et de la rendre plus compétitive et plus libérale, flexible, moderne, globalisée. Jusqu'à ce que tout ceci ne cesse pas, je me déclare 'eurosceptique et irlandais' ». (EP, 18 Juin, « Eurosceptico e irlandés »)⁸⁸

Néanmoins, comme l'illustre tableau 7, dans tous les journaux, à l'exception de TT, prévaut le regret du résultat. Si tous les trois cadres « généraux » que nous avons retenus de notre échantillon font alors preuve d'une grande diversité de convictions avancées dans la période de référendum, on peut constater fermement que demeure un consensus largement pro-européen.

Tableau 7: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne dans la période de référendum par journal (cadre 2)

		LM	LF	EP	EM	TG	TT	IT	II		
Cadre 2	+	La non ratification est regrettable, puisque le TdL était ce dont l'UE avait besoin		5	5	19	21	14	2	21	20
		Le TdL est une Constitution masquée		1	1	1		1		2	2
		Le TdL n'est pas une avancée				1	1		2	2	1
		Le TdL donne trop d'influence aux grands Etats et à l'UE en général						1	4	1	8
		Le TdL est trop compliqué pour être compris par les citoyens			2	3		3	1	1	3
		Les Irlandais ont eu raison de voter non		1	2	4	1	1	5	6	7

L'Europe fait seulement débat à l'intérieur de ses frontières suite à la crise du référendum, remplissant cependant dans cette période pleinement le deuxième critère à l'émergence d'un espace public européen politique :

- 1) L'augmentation nette d'articles d'opinion publiés témoigne d'une plus grande délibération sur l'Europe ;
- 2) L'analyse de cadres médiatiques fait apparaître une grande diversité des opinions exprimées dans les discussions médiatiques nationales, et par là une réelle confrontation d'idées.

⁸⁸ Traduit par nos soins : « Por ello propongo que se quiten las máscaras de una vez por todas y lleven a cabo lo que realmente desean: privatizar la sanidad, disminuir las pensiones, erradicar los logros sociales en general... Es la única forma que conocen de hacer avanzar Europa y hacerla más competitiva, liberal, flexible, moderna, globalizada... Mientras esto siga por estos derroteros, me declaro "eurosceptico e irlandés". »

Au lieu du « consensus » pro-européen « mou » et peu passionné qu'on a vu émerger dans la période de signature se dessine devant nous un réel débat contestataire, engagé et constructif autour de l'Europe, qui est loin d'incarner, pour les journaux, « l'invendable », comme l'avaient postulé Baisnée en 2003. Reste cependant à analyser *qui* parle : sont-ce les compatriotes ou des acteurs étrangers ? Autrement dit, la prise de parole « active » transcende-t-elle les frontières ou reste-t-elle éminemment nationale ?

Chapitre 8 : Une circulation des opinions?

Pour creuser la question de la circulation des opinions, nous nous sommes intéressés à la dimension horizontale de la communication en comparant le nombre de citations étrangères publiées dans les journaux avec celui de citations nationales dans la totalité de l'échantillon. Nous avons uniquement tenu compte des énonciations de plus d'une phrase, considérant que ce n'est qu'à partir d'une citation plus longue qu'on peut parler d'une véritable écoute et prise en compte d'avis étrangers. De fait, faire entendre les positions non-nationales passe prioritairement par citations. Les acteurs cités sont cependant majoritairement les élites politiques, comme le montrent les extraits en annexe, qui de surcroît s'efforcent souvent eux-mêmes pour se faire entendre ailleurs que dans leur propre pays : EP par exemple publie une tribune rédigée par Joschka Fischer et consacre des pages entières à un entretien avec Vaclav Klaus, LF fait de même avec Sikorski, TG publie un article collectif de Martti Ahtisaari (Finlande), Jan Krzysztof Bielecki (Pologne), Svetoslav Bojilov (Bulgarie), Emma Bonino (Italie), Jean-Luc Dehaene (Belgique), Pavol Deme (Slovaquie), Andrew Duff (Royaume Uni) et Uffe Ellemann-Jensen (Danemark), EM et LM publient une interview avec Pöttering. En deuxième lieu sont cités d'autres médias : EP par exemple cite *The Times*, *Le Figaro* et le *Corriere della Sera*, EM publie un article écrit par le rédacteur en chef de *The Irish Times*, Fintan O'Toole, ou TT cite la radio irlandaise RTE. Finalement, seule IT publie des avis provenant des citoyens lambda européens : ainsi, notamment IT consacre, dans la période du référendum, deux pages entières à la publication de courriers ou de contributions sur des « blogs » internet (le 14 et le 16 juin), qui témoignent d'un réel engagement dans le débat provenant de citoyens habitant dans « tous les quatre coins » de l'Europe (voir exemples ci-dessous) :

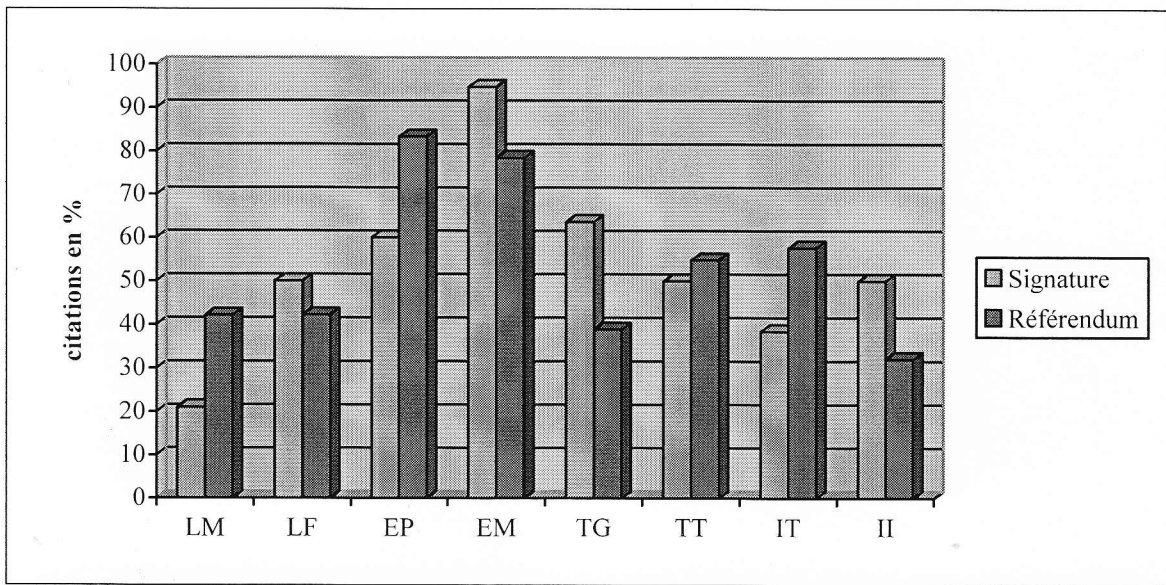
"We had voted No once, so our politicians didn't dare to let us vote again because they knew what the outcome would be; a big 'thank you' to Irish voters" (IT, 14. Juin, Europe's Reaction, Isabel Conway, Amsterdam)

"Personally it's a catastrophe. The Lisbon Treaty is a natural evolution of Europe and it is falling" (IT, 16 Juin, "Euopp's Reaction, Young Romanian)

Il semble donc qu'à l'intérieur même des frontières irlandaises émerge un véritable « espace public européen », où les citoyens européens participent activement à la construction d'un dialogue sur le non irlandais, évaluant les « pour » et les « contre ». En poursuivant à la base un intérêt purement national - celui de savoir comment est perçu le peuple irlandais dans le monde – les médias irlandais donnent alors la parole aux Européens. Cette démarche du IT ne reste néanmoins qu'une exception.

Toutefois, le graphique ci-dessous montre qu'il existe une circulation des opinions dans l'espace public européen, même si ne sont prises en compte les opinions des élites. Comme le reflètent les chiffres en graphique 8, dans les deux périodes plus que la moyenne de citations exprimés dans les journaux nationaux proviennent d'acteurs étrangers (p1= 53,49% en moyenne, p2 = 53,70%), les journaux espagnols privilégiant même nettement les citations étrangères à l'égard du Traité de Lisbonne (avec 80% environ).

Graphique 8: Nombre de citation étrangères calculées sur le nombre total de citations par période



Cependant, il n'existe pas de constat évident qui se dégage de la comparaison des espaces public nationaux dans les deux périodes : les citations étrangères doublent dans LM dans la période référendaire et augmentent sensiblement dans EM et IT, elles restent à peu près stables dans TT (+4) et diminuent dans les autres quatre journaux. Apparemment, l'atmosphère de crise n'influence donc pas forcément ce domaine d'analyse.

Chapitre 9 : Réflexivité de la société européenne et conscience politique commune

Comme nous avons argumenté plus haut, l'espace public européen est susceptible d'avoir un impact éminemment structurant sur la société européenne, rendant cette même société capable de réfléchir sur elle-même en prenant davantage conscience de son existence et importance politique commune. Plusieurs questions doivent alors être posées. Premièrement, le sujet du Traité de Lisbonne peut être abordé d'un point de vue national ou européen, comme nous l'exposerons dans les lignes qui suivent. Comme le disent Koopmans et al., si « *nationally based mass media [need to] shift their focus away from the national political arena towards the european level* »⁸⁹ on peut parler d'une européanisation des contenus médiatiques. Ce constat est tout aussi vrai pour creuser la question de la « réflexivité » de la société européenne. Or, si les médias abordent le Traité de Lisbonne uniquement dans un contexte national, en interrogeant les conséquences que sa signature ou son refus pourraient avoir sur le peuple national, il semble peu probable que se produise une prise de conscience « européenne ». A contrario, nous supposons qu'un ancrage « européen » des articles, insinuant que non pas le peuple national mais le peuple européen dans son ensemble est touché par les événements, facilite le développement d'un sentiment d'appartenance politique commune chez les lecteurs. Afin d'œuvrer à cette distinction, nous avons codé notre échantillon en différenciant entre « vue nationale » et « vue européenne ». Les articles parlant uniquement de l'Union européenne ou d'un autre Etat membre, sans faire d'allusion importante à leur propre nation ou aux acteurs politiques nationaux ont alors été qualifiés de « européens », ceux partant d'un point de vue « intérieur » pour parler de l'extérieur ou d'un point de vue extérieur pour parler de l'intérieur ont été qualifiés de « nationaux ». Les exemples cités ci dessous témoignent de notre démarche.

Exemple 1 (Vue européenne): « Le spectacle donné par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, lors du Conseil des jeudi 19 et vendredi 20 juin à Bruxelles, ne peut que conforter les eurosceptiques et inquiéter les partisans de l'intégration. Les dirigeants européens ont fait la preuve de leur impuissance à résoudre la crise institutionnelle provoquée par le " non " irlandais au traité de Lisbonne et à proposer une solution à la hausse des prix du pétrole. Sur ces deux principaux sujets à l'ordre du jour, ils n'ont pu que renvoyer les décisions à l'automne. » (Le Monde, 22.06.2008, « Les deuxièmes Etats généraux de l'Europe »)

Exemple 2 (Vue nationale): « Pour Fillon, la présidence française sera « active ». Le non irlandais au Traité de Lisbonne est « un défi lancé à l'Union européenne », a reconnu hier François Fillon, en promettant aux députés que la France assumerait la présidence

⁸⁹ Koopmans R., B. Pfetsch (2003), op.cit., p. 7.

de l'UE sans « amertume » ni « immobilisme ». « Après le non d'une majorité de Français et de Néerlandais, le non d'une majorité d'Irlandais nous somme de ranimer la flamme dangereusement vacillante de l'Europe », a lancé le premier ministre, en ouvrant un débat sans vote à l'Assemblée nationale sur la présidence française, qui début le 1^{er} juillet pour un semestre. » (Le Figaro, 19.06.2008, « Pour Fillon, la présidence française sera 'active' »)

Dans un deuxième temps, afin de développer cette première piste davantage, nous avons systématiquement décrypté le matériel donné dans les deux périodes d'examen à l'aide du logiciel MODA LISA à partir de trois indicateurs statistiques :

- 1) des références à un « nous » européen commun, (« les Européens », « le peuple européen », « les citoyens européens ») ;
- 2) des références à un « nous » national et/ou régional (p.ex. « les Français », « les Allemands », « le peuple irlandais », « la citoyenneté nationale ») ;
- 3) des références à un « nous » transnational (p.ex. « l'Occident », « the West »).

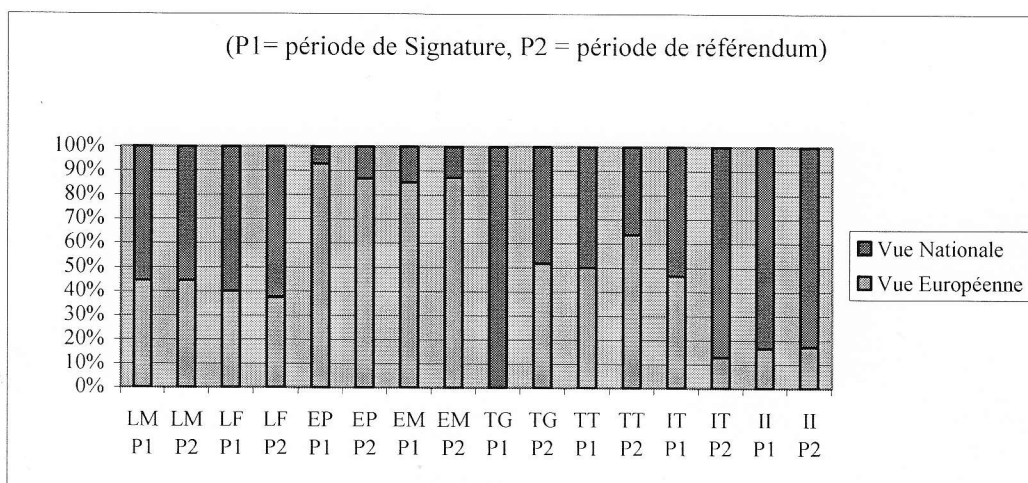
Finalement, nous avons ajouté un comptage des mots liés à la démocratie européenne à ces deux premières dimensions d'analyse. Si le Traité de Lisbonne était jugé le meilleur compromis pour rendre l'UE plus efficace et démocratique par les décideurs politiques, le non irlandais impose la réinterrogation de ces ambitions avec force. Comme l'ont montré les résultats de notre analyse de cadres médiatiques dans le chapitre 2 de cette partie, effectivement deux des sujets clés dans les discussions sur l'Europe ont été l'éloignement des citoyens par rapport aux élites européennes et le déficit démocratique de l'Union elle-même. En même temps, ces deux sujets témoignent de la réflexivité de la société européenne, puisque c'est notamment autour de ces questions que les Européens peuvent prendre conscience non seulement d'eux-mêmes mais aussi du poids qu'ils ont dans la construction européenne : sans eux, le projet politique de l'UE ne peut pas aller plus loin ; sans eux une véritable démocratie européenne ne saurait pas s'instaurer, et ce en dépit de toute réforme institutionnelle. En plus de notre *frame analysis* qualitative, nous chercherons alors à établir, dans la dernière partie de ce travail, une réelle comparabilité statistique de cette « self-reflexivity » (Luhmann) de la société européenne dans les deux périodes.

§1 Ancrage national ou européen ?

En examinant graphique 9, plusieurs constats s'imposent. Tout d'abord, l'hétérogénéité de l'espace public européen en matière de « focus » donné au sujet du Traité de Lisbonne tout comme, à contrario, l'homogénéité des espaces nationaux sont flagrants : ainsi, les journaux

irlandais et français se caractérisent par un degré de « nationalisation » du sujet européen plutôt élevé (plus que la moitié d'articles publiés choisissent un ancrage franco-français dans les deux périodes), les journaux britanniques font tous preuve d'au moins 50% d'ancrages européens et El Pais et El Mundo se démarquent par un degré d'eupéanisation très important (plus que 80% dans les deux périodes).

Graphique 9: Eupéanisation des contenus par journal et par période (en %)



Le haut taux de « vues nationales » en France pourrait peut-être s'expliquer avec la présidence française de l'Europe commencée en juillet 2008: ainsi, les articles sur le Traité de Lisbonne ont en effet tendance à traiter du défi lancé à Paris pour veiller à la bonne application des nouvelles dispositions juridiques au niveau européen (dans la période de signature) ou bien, après le non irlandais, du challenge imposé à la France pour dépasser ce nouvel échec européen. De surcroît, la Constitution française a dû être modifiée pour que le Traité de Lisbonne puisse être accepté, modification qui mène, elle aussi, à une légère augmentation du focus national dans la presse de l'hexagone en décembre 2007.⁹⁰ En ce qui concerne les résultats pour les quotidiens irlandais, nous supposons un cas de figure comparable: de fait, le fort taux de nationalisation de l'information sur le Traité de Lisbonne en Irlande (plus que 80%) semble peu surprenant dans les deux périodes puisque, tenant compte du sujet, une référence au peuple irlandais qui décidera (P1) ou qui vient de décider (P2) sur le « sort » du traité est pour le moins probable. Ensuite, contrairement à ce à quoi nous nous attendions, la comparaison des deux périodes d'analyse montre que les journaux

⁹⁰ Cependant, des études scientifiques antérieures avaient déjà constaté, comme le fait ce Graphique, un degré très élevé et permanent de « nombrilisme » dans le paysage médiatique français, permettant l'hypothèse que les explications avancées ci-dessus ne sont que partiellement significatives. Il est cependant impossible de confirmer cela avec certitude.

nationaux restent étonnement stables dans leur « ancrage » dans les deux périodes. Cela est surtout vrai pour les quotidiens français et espagnols, ainsi que pour *The Times* et *The Irish Independent*. Le seul quotidien où l'eupéanisation des contenus d'articles a connu une augmentation importante en juin est *The Guardian* : si dans la première période le journal avait exclusivement parlé du Traité de Lisbonne en faisant référence au retard de Gordon Brown à la cérémonie de signature à Lisbonne, dans la période référendaire l'éloignement de la perspective nationale s'accroît sensiblement. Nous constatons alors encore une fois une relative homogénéité des espaces nationaux et une différence relative entre journaux nationaux et non-nationaux, les quotidiens espagnols semblant le plus eupéanisés d'après nos critères avec environ 80%, suivis par la presse anglaise (~50%), puis française (~40%) et irlandaise (~25%). Exprimés en moyenne européenne, ces taux témoignent néanmoins du fait que plus de la moitié font référence uniquement à l'Europe (p1= 52% ; p2= 55%). Se pose ici le problème méthodologique de devoir décider quand on peut caractériser un taux de faible, de moyen ou d'élevé. Notre seul moyen de répondre à cette question est de nous appuyer sur des travaux existants. Ainsi par exemple celui de Hans Jörg Trenz, qui publie en 2005 une étude menée sur une année (2000) de 12 journaux européens (dont TG, TT, LM, et EP) dont il interroge la façon de présenter l'Europe, cherchant à effectuer ainsi ce qu'il appelle lui-même une « géographie » de l'espace public européen : choisissant une démarche comparable à la notre, mais en codant tous les articles où apparaît le terme « Europe », il parvient aux résultats suivants à l'égard du degré d'eupéanisation des articles en 2000 (sont pris en compte tous les articles parlant primordialement de l'Europe) : une eupéanisation de 41 % pour les journaux britanniques ; de 42% pour les journaux français (LM et Libération) et de 51% pour EP, seul quotidien espagnol codé dans son étude. Il est alors intéressant de constater, que premièrement, du moins en terme de *tendances* nos résultats pointent dans la même direction : les journaux français occupent le dernier rang, suivis de près par la Grande Bretagne et devancés largement par les journaux espagnols. Deuxièmement, et cela ne peut guère nous surprendre, le sujet du Traité de Lisbonne donne lieu à une eupéanisation supérieure à la moyenne européenne établie par Trenz, laissant supposer que des 'événements' européens suffisent pour que les médias focalisent autrement sur l'Europe : toutefois, la comparaison entre périodes de signature et de référendum ne permet aucune conclusion supplémentaire.

§2 Références faites à l'unicité de la société européenne

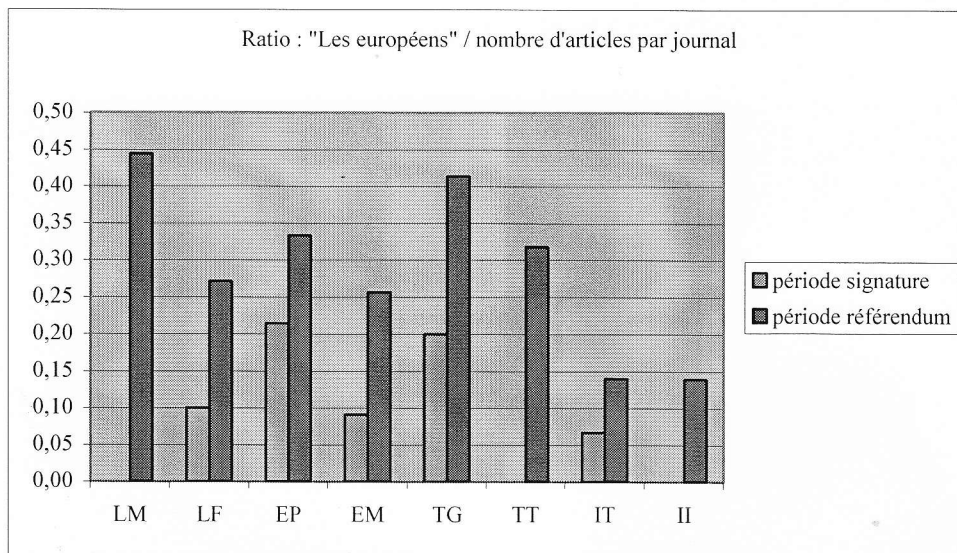
Afin de creuser la deuxième dimension d'analyse d'une conscience commune européenne, nous nous sommes tout d'abord intéressés à l'occurrence 'les Européens', faisant référence à

travers l'article direct « Les » et le E majuscule de « Européens » à une unité de personnes « égales » entre elles en termes de « nationalité », comme le montre l'exemple cité ci-dessous.

Exemple : Ce qui ne peut pas être réalisé à la base des traités existants peut être soumis à une consultation populaire à l'échelle de l'Union européenne, organisée le même jour dans tous ses pays membres. Une ou deux questions précises concernant le système de vote européen, une campagne d'information sur le sujet, un débat dans l'Europe entière sur le problème, et **les Européens seraient appelés aux urnes** (cela pourrait se faire en même temps que les prochaines élections au Parlement européen) : le Conseil et le Parlement sauraient quoi faire après une telle consultation (Le Monde, « Europe, et si on changeait le contexte ? », 28 Juin 2008).

Pour d'atteindre une comparabilité directe entre journaux, nous avons établi le ratio des résultats en divisant l'occurrence en chiffres absolus par le nombre d'articles parus par période et par journal. Plus le ratio se rapproche de 1, plus sont « européanisées » les identités publiques.

Graphique 10: Occurrence "Les Européens" calculée sur le nombre d'articles par période



Comme le montrent les chiffres ci-dessus, la référence à un groupement d'Européens, toutes nationalités confondues, s'accroît effectivement d'une période à l'autre dans tous les journaux, mais reste tout de même extrêmement faible avec un maximum de 0,45. Dans la période de signature, l'énonciation des « Européens » est rarissime (allant de 0 (LM et II) à 3 (TG) en chiffres absolus). Seuls les quotidiens britanniques font preuve d'un ratio plus élevé que les autres dans la première période examinée : cependant, si l'on regarde les quotidiens du Royaume Uni de plus près, il semble que les journalistes utilisant la dénomination 'Les Européens' le font notamment pour désigner « les autres » (exemple 1), ce qui mène le

journaliste de TG dans l'exemple 2 à inclure les Britanniques expressément dans son énonciation :

Exemple 1: " In 10 years at No 11 he never smoozed much **with those clever polyglot Europeans.**" (TG, 14 décembre 2007, "Still hope for Brown in Brussels")

Exemple 2: "If all goes well, the new Europe of cooperating nation states may finally stop looking inwards and at last seek to play the constructive role in the global economy, politics and environment of the 21st century that **Europeans - including the British -** want it to." (TG 13.12.2007, "European treaty: It is polite to turn up on time")

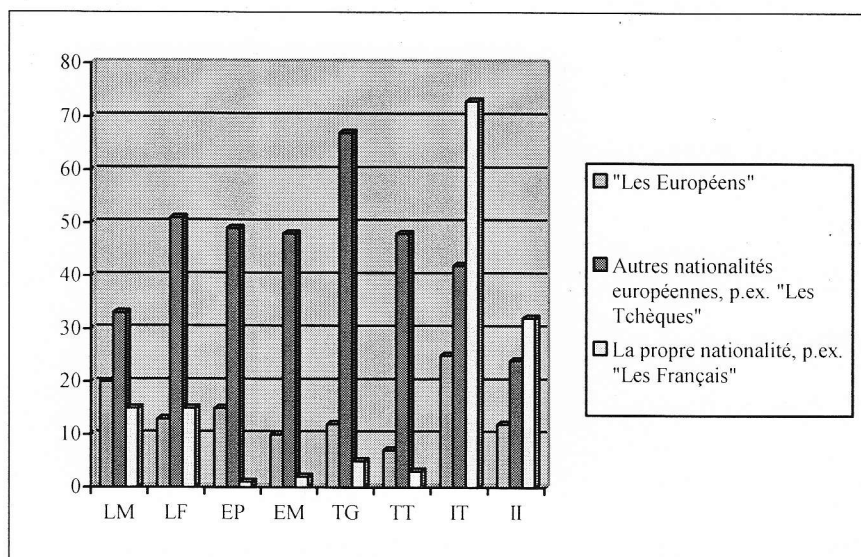
La période de signature se caractérise alors par une absence quasi-générale de références faites à cette dimension d'une conscience commune européenne. Cela va par ailleurs de même pour toutes les autres identités publiques, y compris la propre identité : les occurrences sont tellement peu nombreuses dans la période « froide » en décembre 2007 qu'un rassemblement des chiffres dans un graphique n'aurait statistiquement parlant pas de sens. Cependant, ces chiffres - ou bien l'absence de chiffres – permettent une conclusion importante : nous pouvons de fait supposer, qu'en période « normale » d'information, l'identification avec l'information relayée n'a pas lieu ou est, du moins, beaucoup moins importante qu'en haute période d'information, alors que, après le référendum et confrontés au « non » d'un seul Etat membre parmi 27, les autres Etats membres (du moins ceux ayant fortement favorisés le « oui » au traité) sont plus susceptibles de développer un certain sens « d'unité » se retrouvant tous « dans un même bateau ». ⁹¹ Signalons pourtant, que même dans la deuxième période d'examen, le graphique 10 révèle un taux assez faible de références faites aux « Européens » : il est en moyenne d'environ 0,3, c'est-à-dire que dans un article sur trois le mot apparaît (et ce résultat devrait encore être nivelé par le bas puisque sont comptées plusieurs occurrences dans un même article), alors qu'on pourrait argumenter que ce *sont* de fait les Européens qui sont touchés par le « non » irlandais.

L'opposition de l'occurrence 'Les Européens' en chiffres absolus aux références faites à d'autres identités publiques par journal éclaircit encore ce constat: ainsi, tous les journaux, à l'exception de la presse irlandaise, privilégient nettement l'énonciation d'identités publiques nationales distinctes devant l'énonciation d'un « fourre-tout » européen (graphique 11). ⁹²

⁹¹ Renfordt parvient à des conclusions de la sorte dans une étude des contenus médiatiques européens lors de la guerre en Iraq (cf. RENFORDT S. (2007), 'Do Europeans speak to one another in time of war? Results of a Media Analysis on the 2003 Iraq War', *RECON Online Working Paper*, 2007/17)

⁹² Il est intéressant dans ce contexte de signaler, que dans les huit journaux sélectionnés, les identités nationales européennes évoqués sont toujours les mêmes : apparaissent alors dans l'ordre en premier lieu « Les Irlandais » (de 13 à 45 fois), puis « les Français » (de 4 à 26 fois), en troisième place « les Néerlandais » et « les Britanniques » (de 1 à 8 fois), et en dernier lieu « Les Tchèques », « Polonais » et « Allemands » avec des occurrences très peu nombreuses (de 1 à 6). Ceci tient sans doute au fait que dans le contexte du Traité de Lisbonne sont souvent

Graphique 11: Références faites aux identités publiques par journal dans la période du référendum (en chiffres absolus)



De surcroît, il apparaît que les journaux français, s'ils font tendanciellement plus référence aux « Européens » que les autres journaux comme l'a exposé graphique 10, se réfèrent également plus à leur propre nationalité, contrairement aux journaux espagnols, où le nombre d'occurrences pour la propre identité (« Los españoles ») est extrêmement faible. Si l'on calcule alors le ratio résultant de la division des occurrences faites aux européens par celles faites à l'identité propre, les Français se trouvent (à l'exception des Irlandais) au dernier rang (1,33 pour LM et 0,48 pour LF contre 15 pour EP, 5 pour EM, et 2,4 pour TG et TT). Cela se recoupe par ailleurs avec les résultats fournis à l'égard des « ancrages » de la presse française, témoignant d'une forte nationalisation du sujet du Traité de Lisbonne. Les quotidiens britanniques, eux, se caractérisent, comme leurs homologues espagnols, par un petit nombre d'identités publiques propres évoqués, mais devancent les autres journaux avec le grand nombre d'identités nationales distinctes auxquelles ils se réfèrent. De surcroît, comme le montre graphique 10, ils font preuve d'un ratio assez élevé d'occurrences « européennes ». Néanmoins, un regard plus près de la presse britannique révèle encore une fois que « Les Européens » est le plus souvent utilisée dans un contexte de citation ou d'énonciation de « faits », et ceci notamment dans The Times.

Exemple 1: "One of the main goals will be to calm the Europeans down and not inflame the situation either in the EU or back at home any further," said an Irish government source. " (TG, "France presses for deadline on plan to save EU blueprint", 19.06.2008, p. 21.)

rappelés les 'non' français et néerlandais, que Nicolas Sarkozy semble avoir une présence médiatique transcendant les frontières, et que la France va être à la tête de l'Europe prochainement. Toutes les autres identités publiques européennes ne sont statistiquement pas présentes dans les journaux sélectionnés.

Exemple 2: "Mr Schauble is simply wrong. A few million Irish can indeed decide on behalf of **495 million Europeans**. This is not simply because no one has asked those 495 million Europeans for their opinion. It is because the EU is still a community of nations, not a superstate. (TT, "Lords Protect US. The House must not ratify Lisbon while the outcome is so uncertain", 17.06.2008, p.2)

En ce qui concerne la presse irlandaise, nous trouvons l'image inverse : un petit ratio que ce soit pour l'occurrence 'Les Européens' sur le nombre d'articles (voir graphique 10) ou pour le nombre d'occurrences 'Les Irlandais' (0,34 pour IT et 0,38 pour II), et un petit nombre de références faites à d'autres identités publiques européennes par rapport au nombre d'articles publiés dans la période référendaire. D'un point de vue qualitatif, 'Les Européens' sont pourtant souvent considérés comme compatriotes, la presse affirmant sans réticences que les Irlandais se sentent Européens, malgré le non au référendum :

"The Irish 'No, in addition to protecting our own sovereignty, was also a vote of sympathy towards **our fellow Europeans** who did not have that right to vote on the treaty." (The Irish Independent, "Cowen, don't apologise for the Irish no!", 20.06.2008)

On Thursday last Irish voters were asked to amend the Constitution, not to make a decision on behalf of **450 million other Europeans**. (The Irish Times, "Time to take stock as debate unfolds", 19.06.2008)

"There are many ways of looking at Europe. Some of our neighbours are 'top down' Europeans, pushing through treaties in parliament, not consulting their electorates. This makes them look powerful at summits. **We are the 'bottom-up' Europeans** – the more honest and less hypocritical EU members." (Irish Independent, "Look what we have done for ordinary Europeans", 18.06.2008)

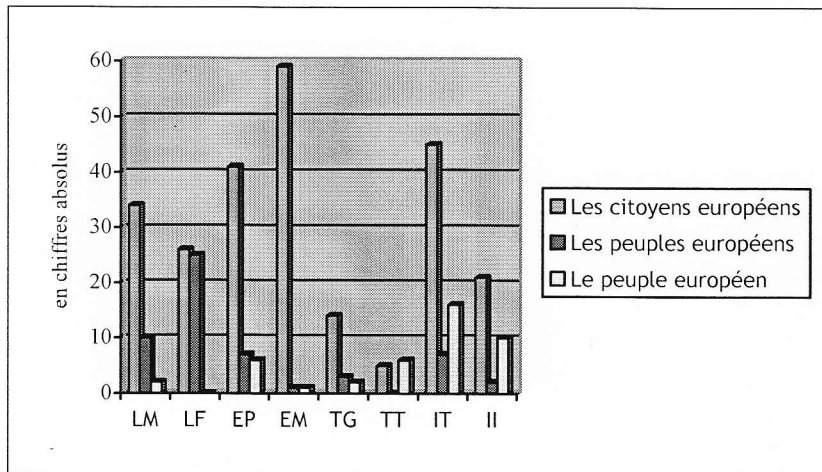
Toutefois, contrairement aux autres quotidiens européens, l'occurrence de la propre identité publique est de loin la plus récurrente, ce qui ne surprend guère si l'on tient en compte la situation de l'Irlande : elle se trouve en quelque sorte « en dehors du bateau » et devient par là beaucoup plus susceptible d'affirmer l'unité à l'intérieur de ses frontières. Finalement, pour ce qui des références faites à des identités transnationales, aucun résultat n'a pu être retenu : les journaux ne se réfèrent ni expressément à l'Occident, ni à l'Orient, mais focalisent uniquement sur l'Europe.

§3 Une société politique de citoyens à la recherche de démocratie

Quand on ne prend en compte que les notions utilisées pour désigner le lien entre Européens, donc soit la notion de « peuples », de « peuple » ou de « citoyens », il apparaît que la caractérisation des Européens comme « citoyens » est de loin la plus récurrente (graphique 12). La différence en la matière est en effet frappante : si la dénomination de « peuple » désigne « *un ensemble d'hommes habitant le même territoire et constituant une communauté sociale unie le plus souvent par des liens linguistiques, religieux ou culturels* » ou

bien, exprimé au pluriel, « un ensemble d'hommes unis par des liens socio-culturels, appartenant à plusieurs nationalités mais groupés sous une même autorité politique », graphique 12 montre qu'aujourd'hui prévaut dans les quatre pays examinés une vision de la communauté européenne comme communauté liée par le droit. Le lien entre Européens est alors présenté le plus souvent dans sa nature « officielle », un Européen étant perçu primordialement comme « une personne officiellement enregistrée parmi les membres de la communauté politique »⁹³.

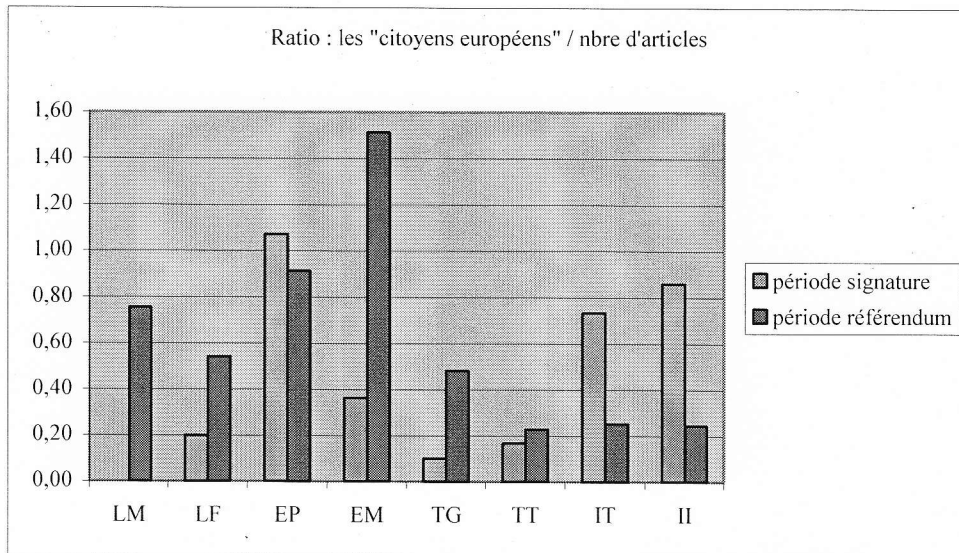
Graphique 12: Références faites au lien entre Européens dans la période du référendum



La comparaison des deux périodes en graphique 13 montre que généralement la référence à cette communauté de citoyens européens augmente après le rejet du Traité. EP et les journaux irlandais cependant, qui employaient le terme déjà fréquemment en décembre 2007 (avec 15 occurrences en chiffres absolus contre 41 en juin 2008 pour EP, 11 contre 45 pour IT, et 6 contre 21 pour II), font preuve d'un ratio plus élevé dans la période de signature.

⁹³ Pour toutes les citations, voir Larousse, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1994.

Graphique 13: Occurrence 'citoyens européens' calculée sur le nombre d'articles par période



Par contre, il faut noter que l'emploi de la notion change quelque peu de "tonalité" de période en période. Ainsi, comme le montrent les exemples cités ci-dessous, dans la période de signature, l'énonciation "les citoyens européens" est souvent employée dans une forme « passive » de journalisme, c'est-à-dire en utilisant des citations de personnes tierces (exemple 1) ; en relatant des « faits » (exemple 2) ou en faisant référence aux droits qui découlent de la citoyenneté européenne (exemple 3) :

Exemple 1: "Europe must tackle numerous challenges, both at home and abroad, and our citizens want results," said Jose Manuel Barroso, president of the European commission. (TG, "Treaty: Miliband plays stand-in at lavish EU relaunch", 14 décembre 2007, p.13)

Exemple 2: "Describing the treaty as "a slight rewrite of the former European constitution", he [Mr. Ganley] pointed out that close to half-a-billion citizens in other European states were not being consulted on the document." (IT, 14 décembre 2007, "A sad day for Europe, says Ganley")

Exemple 3 : « La Charte inclut des droits spécifiques pour les citoyens de l'UE, comme la protection diplomatique et conciliaire par tout autre Etat membre dans des pays tiers où n'existe pas d'ambassade nationale, ou le libre accès a tous les documents des institutions européennes » (EM, 13 décembre 2007, La UE intenta evitar otro calvario con una ratificación rápida del Tratado de Lisboa, p.34)⁹⁴

Dans la période post-référendaire, la notion devient tendanciellement plus « active » et revendicatrice: l'accent est pour la plupart mis sur les lacunes des droits effectifs politiques

⁹⁴ "La Carta incluye derechos específicos para los ciudadanos de la UE, como la protección diplomática y consular de cualquier otro Estado miembro en terceros países donde no haya embajada nacional, o el libre acceso a todos los documentos de las instituciones europeas", traduit par nos soins.

des citoyens européens, dont est revendiqué le pouvoir légitimant au niveau européen pour combler le déficit démocratique de l'Union (exemple 1,2 et 3) :

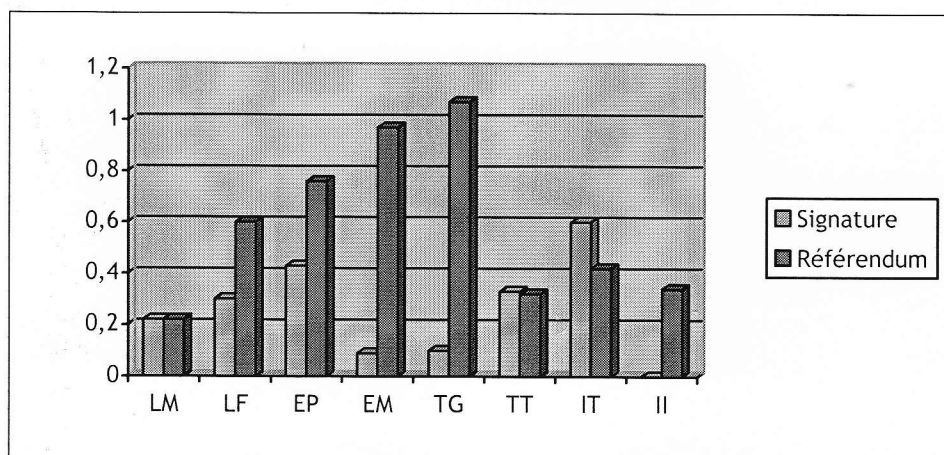
Exemple 1: "The EU's citizens are being denied their fundamental right to vote in, or vote out, those who govern them at the EU level. The core democratic principle is: 'We will not accept your governance unless you seek our consent on a regular basis.'" (TG, 19 Juin 2008, "EU elites need their citizens' consent", p.37)

Exemple 2: « Dans l'Europe de l'Euro, le pouvoir acquisitif des citoyens baisse proportionnellement à l'augmentation des bénéfices des multinationales ; ce sont les mêmes multinationales qui gâtent et courtisent leurs messieurs et mesdames corrompus dans le quartier européen de Bruxelles » (EP, 24 juin 2008, « Es Europa la solucion ? »)⁹⁵

Exemple 3 : « Dans les sociétés démocratiques, on n'a pas besoin que les institutions soient aimées, mais on a besoin qu'elles soient efficaces et légitimes et qu'elles suscitent la confiance. Soyons attentifs au message de Saint-Simon : 'L'Europe unie doit être celle des citoyens'. » (LM, 28 Juin, « Europe, et si on changeait de contexte ? », p.18)

Encore une fois il semble que la crise européenne fournit un « prétexte » bienvenu, une structure d'opportunité, aux médias ne cessant de mettre le doigt sur les lacunes de ce projet politique, auquel ils souhaitent cependant majoritairement bon vent. Semble naître alors, du moins discursivement, une société politique liée par le droit et le devoir politiques d'appartenir à un projet européen démocratique uni dans sa diversité. Ainsi, graphique 14 montre qu'effectivement, comme nous l'avions déjà vu dans notre étude qualitative en chapitre 2, dans la période post-référendaire les occurrences liées à la notion de démocratie (démocratique, démocratiquement) s'accroissent sensiblement dans LF, EP, EM, TG et II, baissent dans IT (dû à l'explosion d'articles publiés sur lesquels est calculé ce ratio) et stagnent dans LM et TT.

Graphique 14: Ratio de l'occurrence « démocratique » par période et journal



⁹⁵ « En la Europa del euro, el poder adquisitivo de los ciudadanos desciende en proporción similar al aumento de los beneficios de las multinacionales, las mismas multinacionales que agasajan y cortejan a sus corruptas señorías en el barrio europeo de Bruselas.», traduit par nos soins.

En théorie, cela veut alors dire que dans EM et TG par exemple, chaque article environ emploie le terme « démocratie », que dans LF ce sont plus que la moitié, que dans LM un article sur cinq consacre la notion, et ainsi de suite. Cependant, puisque MODA LISA ne compte pas les occurrences par article mais par échantillon complet, ceci n'est pas tout à fait vrai. Toutefois, le graphique 14 permet de souligner qu'effectivement tous les espaces publics nationaux, quelles que soient leurs différences intrinsèques, se penchent sur cette question, les uns plus que les autres, et que l'occurrence s'accroît sensiblement dans la période du référendum. La plupart d'énonciateurs le font de surcroît dans un but 'interventionniste' ou du moins de manière passionnée, dénonçant le déficit démocratique dans l'Union (en exemple 1; l'énonciateur se permet de 'prédire' l'avenir; en exemple 2 l'énonciateur utilise plusieurs fois, déjà dans le titre de l'article même, l'impératif 'il faut'; et dans exemple 3 est exprimé une réelle colère contre les élites européennes).

Exemple 1 : « La renégociation d'un traité de Lisbonne à vingt-six apparaîtrait comme une manipulation de la démocratie, alors que la démocratie représentative est déjà attaquée. Elle n'aura pas lieu. Les élites européennes ne peuvent pas prêcher l'état de droit dans le monde et s'en affranchir chez eux. Le "noyau dur" sera à nouveau évoqué ici et là mais ne se concrétisera pas. » (LM, 20 Juin 2008, « L'Europe après le 'non' irlandais »).

Exemple 2 : « Il faut faire avec le traité de Nice, dont ceux qui l'ont signé disent beaucoup de mal mais qui, depuis huit ans, permet quand même de fonctionner. Il faut surtout de l'imagination et la volonté politique de construire une Europe avec les peuples, selon le principe de la géométrie variable. C'est ainsi qu'on réconciliera l'Europe avec la démocratie qui vit dans les nations. » (LF, 16 Juin 2008, « Il faut construire l'Europe en respectant la volonté des peuples »)

Exemple 3: Immediately following the result, major leaders of the EU project, who had assured us all before the vote of their love of democracy began openly talking about finding a way to circumvent the democratically expressed will of the Irish people. President Sarkozy, who has ignored his own people's rejection of the same formula, has taken to referring to our referendum result as an "incident" which can be overcome. (IT, 16 Juin 2008, "EU must take road back to democratic accountability")

Si la démocratie est un régime fondé sur la légitimité du débat sur l'illégitimité du pouvoir, comme la théorie le suppose, les chiffres et exemples ci-dessus rendent alors compte d'une société politique (discursive) en devenir, faisant usage de son droit de critique et de participation. La crise de légitimité abonde, certes, en dangers, mais elle fait aussitôt des promesses : or, la prise de conscience de la faible légitimité des instances européennes, ou bien, plus globalement, de son manque de démocratie, pourrait être lue, dans une perspective optimiste, comme la prise de conscience politique d'une communauté de citoyens, et par là comme révélatrice d'une démocratie européenne qui s'ébroue.

Conclusions

Récapitulons alors rapidement à l'aide du tableau 8 ci-dessus : nous constatons en effet une augmentation nette d'une période à l'autre de tous les indices établis au préalable pour que puisse exister un véritable espace public délibératif au niveau européen décrivant les critères identifiés au préalable. Même si la circulation des opinions tout comme l'europanisation des contenus médiatiques restent relativement stables, ils témoignent de leur importance globale dans notre contexte avec environ 56% de citations provenant d'acteurs étrangers et presque 50% d'articles focalisant prioritairement sur le sort de l'Union européenne plutôt que sur celui de la propre nation. D'après les chiffres de notre étude empirique, ce n'est alors qu'avec la crise que naît un véritable espace délibératif transcendant les frontières.

Tableau 8: Récapitulatif des résultats obtenus pour les deux périodes examinées (en moyenne européenne)

	Critère 1	Critère 2		Critère 3	Critère 4			
	Synchronisation de l'attention médiatique	Existence d'un débat vital sur l'UE		Circulation des opinions	Réflexivité de la société européenne et conscience politique commune			
ME	Nombre d'articles publiés (ca)	Articles d'opinion consacrés (en %)	Nombre de sous-cadres identifiés	Citations étrangères consacrées (en %)	Ancrages européens (en %)	Occ. « Les Européens » (ratio)	Occ. « Les citoyens européens »	« Démocratie européenne » (ratio)
P1	10,25	18,66%	27	56,57	46,26	0,06	0,44	0,26
P2	61,5	31%	49	56,64	49,32	0,29	0,67	0,59

Ainsi, les critères établis se voient globalement remplis dans la deuxième période :

- le conflit au niveau européen accroît la visibilité de l'Union auprès des citoyens,
- il existe un débat engagé en termes d'articles d'opinion consacrés au sujet aussi bien qu'en matière d'opinions opposées, remplaçant le consensus proeuropéen « mou » et peu passionné dont avait témoigné la période de signature,
- les références faites à un destin commun entre Européens s'accroissent sensiblement, même si elles restent faibles, indiquant par là que le fait de se trouver face à un problème partagé est effectivement susceptible de créer des liens d'appartenance,
- et il semble naître les prémices d'une société politique européenne prenant conscience d'elle-même, et par là apte à signaler et réclamer ses droits démocratiques comme conglomérat de citoyens appartenant à une même communauté.

MOTS DE LA FIN

Qu'est-ce que nos résultats permettent-ils de retenir pour les recherches sur l'espace public européen et la construction européenne qui se poursuit? Evidemment, prôner que même dans l'avenir, l'Europe ne saurait intéresser ses citoyens que par les crises, que l'intégration politique serait alors condamnée à décrire éternellement une intégration par le conflit, serait pour le moins problématique, même s'il se cache là une vérité trop souvent négligée (et soulevé par notre partie empirique): il n'y a pas de débat politique de grande ampleur sans passion ou désir ; et ce n'est qu'à travers la conflictualité que ce genre d'émotion est susceptible de naître au niveau européen.

Deux conclusions majeures peuvent alors être dégagées de notre étude : premièrement, d'un point de vue théorique, la lecture de l'espace public européen comme espace « autonome » s'imposant par le temps peut remédier, nous l'espérons, à l'embarras dans lequel se trouvent forcément plongés, à un moment ou l'autre, tous ceux qui étudient notre paradigme de recherche. Comme le disent Peters et al., "*national public spheres remain by far the most important fora for public debate. This observation leads to the question of what causes and constraints lead to the staying power of national public spheres and what consequences this predominance of national public spheres might have for transnational or multilevel political systems like the EU*".⁹⁶ Notre design de recherche peut fournir une réponse à cette question en le sens, où nous n'interprétons pas l'espace public européen comme espace « concurrentiel », mais plutôt comme espace s'ajoutant ou se superposant, pendant un temps limité, aux espaces nationaux. Ainsi, tout comme les recherches sur l'identité européenne sont parvenues de s'aligner *uni sono* sur la position que l'identité européenne ne devrait pas être comprise comme sentiment d'appartenance détrônant l'identité nationale, mais plutôt comme « supplément » dont les citoyens peuvent se « servir » selon leurs besoins, l'espace public européen devrait être abordé de manière comparable. Or, à nos yeux, les problèmes liés à son existence ne sont pas, aujourd'hui, des problèmes de *permanence* ; comme nous l'avons dit, il ne peut *per se* pas être plus permanent que ne l'est l'Union européenne dans ses *outcomes* auprès de ses citoyens. Ainsi, nous observons déjà maintenant, à peine six semaines après le « non irlandais », une baisse sensible de l'attention médiatique attribuée à l'avenir de l'Europe, ce qui rejoint l'étude de Trenz et al. menée à l'égard de l'échec de la Constitution en 2005 : "*Will mediatization of Europe converge and in*

⁹⁶ Peters B. et al, op. cit, 153.

*the long run lead to regular debates and contention about the EU? The low intensity of the debate that followed in the so-called reflection period gives reason for scepticism. The negative votes and the French and Dutch referenda might therefore not be seen as the beginning of the belated and long expected politicization of the EU.*⁹⁷ Ceci n'empêche pas, cependant, de voir l'espace public européen comme espace de délibération fort et important : nos résultats montrent qu'existe en effet, pendant deux semaines, un débat engagé et politisé à l'égard de l'Europe. Cet espace obéit, tout comme les espaces médiatiques nationaux, au fonctionnement général de la presse : il existe tant qu'existe l'attention médiatique, il disparaît et réapparaît avec elle. En réinterrogeant les critères - à l'aide des théories originaires - pour qu'il émerge au-delà des frontières, nous parvenons alors « sans gêne » à parler d'un espace public européen, qui à nos yeux n'est digne de ce nom que s'il est politisé. L'étude comparée sur le Traité de Lisbonne a montré, que des tels espaces publics peuvent effectivement transcender les frontières.

Deuxièmement, comme l'ont montré nos résultats quantitatifs et notamment qualitatifs, les médias ne sont pas responsables pour la faible visibilité de l'UE au niveau national. Bien au contraire : il semble même que les médias sont les premiers à saisir l'opportunité de parler de l'Europe dès que cette opportunité leur est donnée. Bien entendu, nous ne parvenons pas à clarifier si ce postulat est vrai pour l'ensemble des médias européens, ou s'il s'agit là d'une caractéristique propre à la presse écrite dans les quatre pays que nous avons étudiés. Cependant, nos résultats rejoignent en cela d'autres travaux menés sur l'espace public européen, qui concluent, eux aussi, que l'UE est un système politique se rendant visible aux membres de la communauté qu'il représente par le biais des médias.⁹⁸ Or, le problème pour la faible participation citoyenne est à chercher ailleurs que dans leur inculcation traditionnelle. Il semble plutôt qu'au niveau européen manquent des structures d'opportunité pour que les citoyens suivent ou s'engagent dans le débat démocratique. Comme le disent Guiraudon et al., « *plus une politique est communautarisée, plus elle sera débattue en ces termes* ». ⁹⁹ Cependant, à l'heure actuelle, la plupart des domaines où l'UE a un réel pouvoir de décision n'attirent pas l'attention publique (et ce même pas au niveau national). Or, on pourrait conclure, comme l'a déjà fait Habermas, qu'il faudrait multiplier les

⁹⁷ TRENZ H.-J., M. CONRAD ET G. ROSÉN (2007b), "The Interpretative Moment of European Journalism. The impact of Newspaper Opinion Making in the Ratification Process", *RECON Online Working Paper* 2007/11, p. 16.

⁹⁸ Voir p.ex. Koopmans R., B. Pfetsch (2003), Trezn H.J (2005), Renfordt S. (2007), Peters et al. (2005).

⁹⁹ Guiraudon V., O. Baisnée, O. Grojean (2002), La place de l'Europe dans les débats nationaux : un héritage théorique, un protocole méthodologique et premiers résultats empiriques à partir du cas français, Paper présenté au VII^e congrès de l'Association française de Science Politique, septembre 2002.

problèmes appelant des régulations supranationales.¹⁰⁰ Toutefois, ceci ne réglerait pas le problème évoqué dans l'introduction de ce travail : il semble que plus l'Europe devient concrète, moins le processus d'unification politique rencontre son soutien. Or, ce paradoxe ne peut se soutenir longtemps dans une démocratie. Plutôt que d'accroître uniquement le pouvoir décisionnel de l'Union européenne, notamment les gouvernements nationaux devraient alors être appelés à accroître la délibération sur les sujets abordés dans les cercles politiques au niveau supra-national, et ce aussi bien en amont qu'en aval. Notre étude a montré, que les sujets controversés sont effectivement susceptibles de créer, à travers l'espace public européen, des lieux de légitimation politique (les citoyens des quatre pays étudiés ayant tous eu un accès suffisamment grand aux informations politiques), où les citoyens sont incités à participer soit activement au débat, soit à se forger une opinion en suivant la discussion passivement, et de se sentir ce faisant non seulement destinataires mais aussi auteurs des droits qui leurs sont garantis par la citoyenneté. De surcroît, un débat se déroulant parallèlement dans tous les pays de l'Union offre aussi aux acteurs politiques européens une scène d'apparition non négligeable, comme l'a montré le total de citations étrangères retenues dans les deux périodes, et crée un « lien politique » entre les citoyens de la communauté. Devant ses possibilités, notamment les autorités politiques des Etats membres devraient sérieusement considérer de changer de discours : comme le dénonce Vivien Schmitt, les autorités politiques seraient de fait réticentes à utiliser le peu de temps de discours dont ils bénéficient pour expliquer des changements compliqués et lourds à vendre, transformant par là le « déficit démocratique » de l'Union européenne en problème au niveau national.¹⁰¹ Elle conclue, que si les gouvernants et citoyens ne parviennent pas à réévaluer ce qu'ils attendent de la démocratie européenne, ce déficit, en dépit de toutes les réformes démocratiques au niveau communautaire, ne pourra pas être résolu. Nos résultats, aussi « positifs » soient-ils pour l'assomption générale qu'il peut exister, au niveau européen, un réel débat public, ne peuvent pas relativiser ce postulat. Au contraire, il ne peuvent que sérieusement questionner l'utilité démocratique d'un débat qui, comme l'a montré la comparaison par période, n'émerge qu'après le « non » au Traité : laissant supposer que, si les Irlandais avaient voté « oui », aucune délibération réelle n'aurait eu lieu à l'égard de ce texte - qui aurait pourtant « révolutionné » la nature politique de l'Union européenne - ce constat semble non seulement crucial mais éminemment dangereux. Notamment à l'aube

¹⁰⁰ Voir Habermas (2006), op.cit.

¹⁰¹ Schmitt utilise différents exemples nationaux pour illustrer cette hypothèse, dont la France, qui au lieu d'aborder l'impact de l'UE sur les structures nationales avancerait plutôt l'impact français sur le niveau européen, et la Grande Bretagne, où le gouvernement tiendrait depuis toujours à un discours eurosceptique (voir Schmitt, V. (2006), *Democracy in the European Union. Integration through deliberation ?*, London, Routledge).

des élections du Parlement européen en 2009, la création de plus de « structures d'opportunité » au niveau communautaire exigé par Habermas devrait alors s'accompagner par une plus grande problématisation des enjeux européens au niveau national et ce *en amont* et non pas en aval. Les médias peuvent remplir en cela une fonction de « plateforme de discours et de débat », comme l'a montré l'échec du référendum sur le Traité de Lisbonne.

Table des graphiques et des tableaux

Graphique 1: Récapitulatif du nombre d'articles publiés dans les périodes de signature et du référendum (14 jours) en chiffres absolus.....	54
Graphique 2: Articles et entretiens parus sous les rubriques 'Opinion' et 'Débat' dans les deux périodes (en %).....	57
Graphique 3: Avis exprimés à l'égard de l'UE dans la période de signature en moyenne européenne (cadre 1).....	60
Graphique 4: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne dans la période de signature en moyenne européenne (cadre 2).....	61
Graphique 5: Avis exprimés à l'égard de l'UE dans la période de référendum en moyenne européenne (cadre 1).....	63
Graphique 6: Avis exprimés à l'égard de l'avenir de l'Europe après le référendum en Irlande en moyenne européenne (cadre 3).....	65
Graphique 7: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne après le "non" irlandais en moyenne européenne (cadre 2).....	66
Graphique 8: Nombre de citation étrangères calculées sur le nombre total de citations par période.....	69
Graphique 10: Occurrence "Les Européens" calculée sur le nombre d'articles par période.....	74
Graphique 11: Références faites aux identités publiques par journal dans la période du référendum (en chiffres absolus).....	76
Graphique 12: Références faites au lien entre Européens dans la période du référendum.....	78
Graphique 13: Occurrence 'citoyens européens' calculée sur le nombre d'articles par période.....	79
Graphique 14: Ratio de l'occurrence « démocratique » par période et journal.....	80
Tableau 1 : Total d'articles publiés dans l'espace public européen par période.....	56
Tableau 2 : Avis exprimés à l'égard de l'UE par journal dans la période de signature.....	60
Tableau 3 : Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne par journal dans la période de signature (cadre 2).....	62
Tableau 4 : Nombre de sous cadres utilisés par journal dans la période du référendum (total = 49).....	62
Tableau 5 : Avis exprimés à l'égard de l'UE par journal dans la période de référendum (cadre 1).....	63
Tableau 6: Avis exprimés à l'égard de l'avenir de l'UE par journal dans la période de référendum (cadre 3).....	66
Tableau 7: Avis exprimés à l'égard du Traité de Lisbonne dans la période de référendum par journal (cadre 2).....	67
Tableau 8: Récapitulatif des résultats obtenus pour les deux périodes examinées (en moyenne européenne).....	82

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES M (1994), « A la recherche d'un espace public communautaire », *Pouvoir*, 69, avril.
- ANDERSON B. (1998), "When in doubt use proxies :attitudes to domestic politics and support for the EU", *Comparative political Studies*, Vol. 31, No. 5, pp. 569-601.
- ARENDT H. (1988), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket.
- BACH, M. (2000), *Die Europäisierung nationaler Gesellschaften*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
- BADIE B. (2000), « Comment se construit un espace public européen », in : CAUTRÈS B., D. REYNIÉ (dir.), *L'Opinion européenne 2000*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BAUGNET L., A. FOUQUET (2005), « L'Europe dans les médias : effets de contexte », in : *Connexions*, « L'Europe dans le champ des sciences sociales », Vol. 84, n°2, pp. 87-109.
- BAISNÉE O. (2003), « Une actualité invendable : Les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire », in : LE TORREC, V., G. GUILLAUME (eds), *L'Union Européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan.
- BAISNÉE O. (2002), "Can Political journalism exist at the european level? ", in: KUHN R., E. NEVEU: *Political Journalism*, London, Routledge.
- BAISNÉE O., D. MARCHETTI (2000), « Euronews, un laboratoire de la production de l'information 'européenne' », *Cultures et Conflits*, n°38-39.
- BECK U., E. GRANDE (2004), *Das kosmopolitische Europa*, Frankfurt a. M., Suhrkamp.
- BELOT C., B. CAUTRES (dirs) (2006), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris, La Documentation Française.
- BRÜGGEMANN M., "How the EU constructs the European Public Sphere. Seven strategies of information policy", *Javnost – The Public*, Vol 12 n°2, pp. 57-74.
- BURDEAU, G., « L'opinion publique », *Encyclopedia Universalis*, 1990.
- CALHOUN C. (dir.) (1992), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press.
- CAUTRÈS B., D. REYNIÉ (dirs.) (2001), *L'opinion européenne 2001*, Paris, Presses de Sciences Po.
- COSTA O., P. MAGNETTE (dirs) (2007), *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles.
- CROISAT M., J.-L. QUERMONNE (1996), *L'Europe et le fédéralisme*, Paris, Montchrestien.
- CROWLEY J. (2003), "Conceptualising the European Public Sphere", *Recon Online Working Papers*, Deliverable 1 (revisited), juin 2003.
- DACHEUX E. (dir.), 2003, *L'Europe qui se construit. Reflexions sur l'espace public européen*, Saint Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne.

- DARRAS E., « L'internationalisation paradoxale des publics. Des réceptions à la production des produits audiovisuels en Europe », in: MARCHETTI D. (2004), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, PUR, pp. 75-104.
- DELLA PORTA D., H.P. KRISI, D. RUCHT (1999), *Social Movements in a Globalizing World*, Londres, Macmillan.
- DE PICCOLI N., M. COLOMBO, C. MOSSO ET S. TARTAGLIA (2004), « Entre faits et opinions: une analyse psychosociale de la presse quotidienne », in: MARCHAND P. (éd), *Psychologie sociale des médias*, PUR, Rennes, pp. 203-232.
- DE VREESE C.H., S.A. BANDUCCI, H.A. SEMETKO, H.G. BOOMGARDEN (2006), "The News Coverage of the 2004 Parliamentary Election Campaign in 25 Countries", *European Union Politics*, Vol. 7, No. 4, pp. 447-504.
- EDER K., K.-U. HELLMANN, H. J. TRENZ (2000), "The Making of a European Public Space: An inquiry into Relating Supranational Politics in Transnational Spaces of Communication. The Case of Justice and Home Affairs," paper présenté lors de la Conférence *Linking EU and National Governance*, Mannheim, 1-3 Juin.
- EILDERS C., K. VOLTMER (2003): „Zwischen Deutschland und Europa. Eine empirische Untersuchung zur Europäisierung der meinungsführenden deutschen Tageszeitungen“, *Medien und Kommunikationswissenschaft M&K*. 51 (2), 250-270.
- ERIKSEN E.O., J. E. FOSSUM (2007), "The EU's Legitimacy Conundrum Revisited", in: *Recon Online Working Paper*, 2007/16.
- ERIKSEN E., O. ERIK, J. E. FOSSUM (2002), „Democracy through strong publics in the European Union?“, *Journal of common market studies*, 40 (3), pp. 401-424.
- FABRE J., M. TOMASINI (2006), « Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger », Paris, *Publications de l'Insée*, Série 2006.
- FAVELL A. (2000), "L'eupéanisation ou l'émergence d'un nouveau champ politique", *Cultures et Conflits*, 38-39, décembre, pp. 153-186.
- FEATHERSTONE, K., C. RADAELLI (2003) (eds.), *The Politics of Europeanisation*, Oxford, Oxford University Press.
- FERRY J.- M. (2000), *La question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard (nrf essais).
- FERRY, J.- M., DE PROOST S. (2003), *L'Ecole au défi de l'Europe. Médias, éducation et citoyenneté postnationale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- FRASER N. (2005), *Transnationalising the Public Sphere*, in: www.republicart.net/disc/publicum/fraser01_en.pdf, mars 2005.

- GABEL M. (1998), "Public support for European Integration: An Empirical Test of Five Theories", *Journal of Politics*, Vol. 60, No. 2, pp. 333-54.
- GARCIA G., LE TORREC V., 2003, *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan.
- GERHARDS J. (2002) „Das Öffentlichkeitsdefizit der EU im Horizont normativer Öffentlichkeitstheorien“, in: KIRSCH H., M KAEUBLE, A. SCHMIDT-GERNIG, *Transnationale Öffentlichkeiten und Identitäten im 20. Jahrhundert*, Frankfurt, Campus.
- GERHARDS J. (2000), „Europäisierung von Ökonomie und Politik und die Trägheit der Entstehung einer europäischen Öffentlichkeit“, in BACH M. *Die Europäisierung nationaler Gesellschaften*, Sonderheft der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, Opladen, Westdeutscher Verlag, p. 277-305.
- GERHARDS J. (1993), „Europäische Öffentlichkeit durch Massenmedien?“, in: SCHÄFFERS B., *Lebensverhältnisse und soziale Konflikte im neuen Europa: Verhandlungen des 26. Deutschen Soziologentages*. Frankfurt a. M., Campus, p. 558-567.
- GERSTLE J., *La commination politique*, Paris, Dalloz, 2004.
- GOETZ KLAUS, SIMON HIX (dirs), 2001, *Europeanised Politics ? European Integration and National Political Systems*, Londres, Frank Cass.
- GRIMM D. (1995), "Does Europe need a Constitution?", *European Law Journal*, 1 (3), pp. 282-302.
- GUIRAUDON V., O. BAINÉE, O. GROJEAN (2002), « La place de l'Europe dans les débats nationaux : enjeux théoriques, protocole méthodologique et premiers résultats empiriques à partir du cas français », *Papier présenté au VII^e congrès de l'Association française de Science Politique*, septembre 2002.
- HABERMAS J., (2006), *Sur l'Europe*, Bayard, Paris.
- HABERMAS J. (2001), *So, why does Europe need a constitution ?* Robert Schuman Centre of Advanced Studies, Florence, European University Institute.
- HABERMAS J (1997), *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, nrf Essais, Gallimard.
- HABERMAS (1995), *Sociologie et théorie du langage*, Paris, A. Collin.
- HABERMAS J. (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HABERMAS J. (1990), *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Unterscheidung zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Frankfurt a. M., Suhrkamp Verlag.
- HAUG C.(2008) , "Public Spheres within Movements. Challenging the (Re)search for a European Public Sphere", in: *Recon Online Working Paper*, 2008/02.
- HASSENTEUFEL, P. ET SUREL, Y. (2000), « Des politiques publiques comme les autres? Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes », *Politique Européenne*, 1, pp. 8-24.

- HERMANN R. K., T. Risse and M.B. Brewer (2004), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- INGLEHART R. (1970), « Cognitive mobilization and European Identity », *Comparative Politics*, Vol. 3, No.1, pp. 45-70.
- IMIG D., S. TARROW (2001), *Contentious Europeans : Protest and Politics in an Emerging Polity*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield.
- KANT E. (1985), « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », in *Œuvres philosophiques*, Paris, La Pléiade, Tome 2.
- KANT E. (1985), « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique », in *Œuvres philosophiques*, Paris, La Pléiade, Tome 2.
- KANTNER (2006), "Collective Identity as shared Ethical Self-Understanding. The Case of the Emerging European Identity", *European Journal of Social Theory*, 9(4): 501-23.
- KANTNER (2004), *Kein modernes Babel. Kommunikative Voraussetzungen europäischer Öffentlichkeit*, Wiesbaden, VS (Verlag für Sozialwissenschaften).
- KARP J.A., BANDUCCI S.A., S. BOWLER (2003), "To know is it to Love it. Satisfaction with Democracy in the European Union", *Comparative Political Studies*, Vol. 36, No. 2, pp. 271-92.
- KEVIN D. (2003), *Europe in the media*, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
- KIELMANNSEGG, P.G. (1996), "Integration und Demokratie", in: JACHTENFUCHS M., B. KOHLER KOCH (eds), *Europäische Integration*, Opladen, Leske Budrich.
- KLEIN A., R. KOOPMANS AND H.-J. TRENZ (DIR), *Bürgerschaft, Öffentlichkeit und Demokratie in Europa*, Opladen, Leske Budrich.
- KOOPMANS R., B. PFETCH (2003), "Towards a europeanised public sphere? Comparing Political Actors and the Media in Germany", *ARENA Working Papers*, 23/03.
- KOOPMANS, R., P. STATHAM (2002), *The transformation of Political Mobilisation and Communication in European Public Spheres : A Research Outline*, in: <http://europub.wz-berlin.de>, mai 2004.
- LEROUX P., TEILLET P., « L'Europe en creux. Médias nationaux et territoires contre l'Europe ? », in : MARCHETTI D. (2004), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, PUR, pp.263-287.
- LE BART C., « L'invention du lecteur européen. La revue de presse européenne d'Alex Taylor sur France Inter », in : MARCHETTI D. (2004), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, PUR, pp.203-229.
- LUHMAN N. (1998), *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Frankfurt a. M., Suhrkamp.

- MAAREK P. (2005), *Chronique d'un « non » annoncé : La communication politique et l'Europe (juin 2004 – mai 2005)*, Paris, L'Harmattan.
- MAGNETTE P. (2003), "European Governance and Civic Participation: Beyond elitist citizenship?", *Political Studies*, 2003, Vol 51, pp 144-160.
- MAIER M., TENSCHER J. (2006), *Campaigning in Europe – Campaigning for Europe*, Berlin, LIT Verlag.
- MAIGRET E., *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Arman Colin, 2003.
- MAK J. (2001), *Selling Europe : Communicating Symbols or Symbolic Communication? The Role of the European Commission and the Dutch and German National Governments in Achieving Public Acceptance of the Euro*, Florence, European University Institute.
- MANN K.(1984), *Der Wendepunkt (The Turning Point)*, Reinbek, Rowohlt.
- MARCHAND P. (éd) (2004), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR.
- MARCHETTI D. (2004), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, PUR.
- MARKS G., D. MCADAM (1996), "Social Movements and the changing Structure of Political Opportunity in the European Union", in: MARKS G., F. SCHARPF, P. SCHMITTER, W. STREECK, *Governance in the European Union*, London, Sage.
- MCCOMB M., D. SHAW (1972), « The agenda setting function of mass-media », *Public Opinion Quarterly*, n°36.
- MCLUHAN M., *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, 1968.
- MEYER C. (2005a), « Towards a European Public Sphere ? Transnational investigative journalism and the European Commission's resignation », in: BAERNS B., *Memoria de la Campana del Reférendum sobre el Tratado por el que se establece una Constitucion por Europa*, Madrid, Ministerio del Interior.
- MEYER C. O. (2005b), « The Europeanization of Public Debates : A Study of Quality Press Coverage of Economic Policy Coordination since Amsterdam », *Journal of Common Market Studies*, 43 (1), pp.119-146.
- MEYER C. (2000), *Towards a European Public Sphere? The European Commission, the Media, and Political Accountability*, Cambridge, PhD dissertation.
- MILES L. (2004), "The paradox of a Popular Europe", *Journal of Common Market Studies Annual Review*, Vol. 42, pp. 1-8.
- MULLER P. (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques, vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50 (2).
- MULLER P. (1995), « Un espace européen des politiques publiques », in MÉNY I, P. MULLER, J.-L. QUERMONNE (dir.), *Politiques publiques en Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 11-14.
- MUTZ, D. C., P.M SNIDERMAN, R.A. BRODY (eds.), *Political Persuasion and Attitude Change*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

- NELSON T. E., Z. M. OXLEY, « Issue framing effects on belief importance and opinion », in: *The Journal of Politics*, n° 61 (4), pp. 1040-1067.
- NOËLLE-NAUMANN E. (1989), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès* n°4.
- NORRIS P. (2000), *A virtuos circle. Political communication in postindustrial societies*, Cambridge, CUP.
- OBERHUBER F., C. BÄRENREUTER, M. KRZYANOWSKI, H. SCHÖNBAUER, R. WODAK (2005), « Debating the European Constitution. On representations of Europe/ the EU in the Press », *Journal of Language and Politics*, 4 (2), pp. 227-271.
- PAGE B. (1996), "The Mass Media as Political Actors", *Political Science and Politics*, 29(1), pp.20-25.
- PETER J., DE VREESE C.H. (2004), "A Cross National Comparative Study of the European Union in National Television News", *Press/Politics*, Vol. 9, No. 4, pp. 3-24.
- PETER J., SEMETKO H., DE VREESE C.H. (2003), « EU Politics on Television News'. A Cross-National Comparative Study", *European Union Politics*, Vol. 4, No. 3, pp. 305-327.
- PETERS B., S. SIFFT, A. WIMMEL, M. BRÜGGEMANN, A. KLEINEN VON KÖNIGSLÖW (2005), "National and transnational public spheres: the case of the EU", *European Review*, Vol. 13, No. 1, pp. 139-160.
- RADAELLI C. M., V. SCHMIDT (2004): "Mapping the scope of discourse, learning and Europeanisation in policy change", *West European Politics*, 27 (2), pp. 183-210.
- RIEFFEL R. (2005), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses.
- RIEGER E. (2000), "The Common Agricultural Policy. Politics against Markets", in: WALLACE, H. ET W. (dirs.), *Policy Making in the European Union*, collection New European Union, 4ème ed., Oxford, Oxford University Press.
- RISSE T., J. K. GRABOWSKY (2008), "European Identity formation in the Public Sphere and in Foreign Policy", *Recon Online Working Paper*, 2008/04.
- RISSE-KAPPEN T., ENGELMANN-MARTIN D. AND VALKENBURG P. M. (2003),"To Euro or not to Euro? The EMU and identity politics in the European Union", *European Journal of International Relations*, Vol. 5, No. 2, pp. 147-87.
- RISSE T. (2003), "An Emerging European Public Sphere? Theoretical Clarifications and Empirical Indicators", *Paper presented at the Annual Meeting of the European Union Studies Association (EUSA)*, Nashville TN, 27-30 March 2003.
- RISSE T. (1998), "'Let's argue!' Communicative action in world politics", *International Organization*, 52 (1), pp. 1-39.

- RENFORDT S. (2007), "Do Europeans speak to one another in time of war? Results of a Media Analysis on the 2003 Iraq War", *RECON Online Working Paper*, 2007/17.
- SBRAGIA A. (2000), "Environmental Policy. Economic Constraints and External Pressures", in: Wallace, H. et W. (dirs.), *Policy Making in the European Union*, collection New European Union, 4ème ed., Oxford, Oxford University Press.
- SCHEUFELE D. A. (1999), « Framing as a theory of the media effects », in: *Journal of Communication*, Hiver 1999.
- SCHLESINGER P. (1999), "Changing spaces of political communication: The case of the European Union", *Political Communication* 16, pp. 263-279.
- SCHLESINGER P. (1995), "Europeanisation and the media: National Identity and the public sphere", Oslo, ARENA Working Paper 95/7.
- SCHMIDT V. (2006), *Democracy in the European Union. Integration through deliberation ?*, London, Routledge.
- SCHUDSON M. (1995), *The Power of the News*, London, Harvard University Press.
- SHORE C. (2000), *Building Europe. The cultural politics of European Integration*. London, Routledge.
- SIEVERT H. (1998), *Europäischer Journalismus. Theorie und Empirie aktueller Medienkommunikation in der Europäischen Union*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
- SELLIER D. (2006), *La communication gouvernementale en Europe. Analyse comparative*, L'Harmattan, Paris.
- SEMETKO H.A., DE VREESE C.H., PETER J., « Europeanised politics, europeanised media ? European Integration and political communication », *West European Politics*, 23(4), 2000, pp. 121-142.
- SEMETKO H.A., VAN DER BURG, W. AND VALKENBURG P.M., "The Influence of Political Events on Attitudes towards the European Union", *British Journal of Political Science*, Vol. 33, No. 4, pp. 621-34.
- SJURSEN H. (2007), "Enlargement in Perspective. The EU Quest for Identity", *RECON Online Working Paper*, 2007/15.
- SLAUGHTER A.-M., W. MATTLI (1998), « Revisiting the European Court of Justice », *International Organisation*, n°177.
- STIE A. E. (2007), "Assessing Democratic Legitimacy from a Deliberative Perspective", *Recon Online Working Paper*, 2007/18.
- STONE SWEET A., J. CAPORASO (1998), "La Cour européenne et l'intégration", *Revue française de science politique*, n°48.
- TARDE G., *L'opinion et la foule*, Paris, Alcan, 1989.

- TRENZ H.-J. (2008), "In Search of the European Public Sphere. Between normative overstretch and empirical disenchantment", *Recon Online Working Papers*, 2008/07.
- Trenz H. J. (2007a), "Measuring Europeanisation of Public Communication. The Question of Standards", *Recon Online Working Paper*, 2007/12.
- TRENZ H.-J., M. CONRAD ET G. ROSÉN (2007b), "The Interpretative Moment of European Journalism. The impact of Newspaper Opinion Making in the Ratification Process", *RECON Online Working Paper* 2007/11.
- TRENZ, H. J. (2005), *Europa in den Medien : Die europäische Integration im Spiegel nationaler Öffentlichkeit*, Frankfurt a. M., Campus.
- VAN DER STEEG M. (2003), « Rethinking the conditions for a Public Sphere in the European Union », *European Journal of Social Theory*, vol. 5, pp. 499-519.
- VERDUN, A. (2000), *European response to globalization and financial market integration : perceptions of european monetary union in Britain, France and Germany*, Basingstoke, Macmillan.
- WEILER J. (1994), "A quiet revolution: The European Court and its interlocutors", *Comparative Political Studies*, 26, pp. 510-534.
- WEISBEIN J (2002), "La question de l'espace public européen", in: CAUTRÈS B., D. REYNIÉ, *L'opinion européenne 2002*, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 91-108.
- ZALLER J. (2002), "The Myth of Massive Media Impact Revived: New Support for a Discredited Idea", in: MUTZ, D. C., P.M SNIDERMAN, R.A. BRODY (eds.), *Political Persuasion and Attitude Change*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

Revue électronique fréquemment utilisées

- ARENA WORKING PAPERES (www.arena.uio.no)
- EUROPUB Project (www.iccr-international.org)
- RECON Online Working Papers (www.reconproject.eu)

Documents officiels

- Eurobaromètre 65 (01/2007):
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb65/eb65_fr.pdf
- *Livre blanc sur une politique de communication européenne* présenté par la Commission européenne, COM(2006) 35 final, Bruxelles, 1.2.2006,
http://europa.eu/documents/comm/white_papers/pdf/com2006_35_fr.pdf

